

# FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

13 rue Trigance 13002 MARSEILLE  
Tél : 04 91 14 05 80 - Fax : 04 91 90 96 89 -e-mail: ffpjp.siege@petanque.fr



# 64e Congrès National

\*\*\*\*\*

***S A I N T P O L S U R M E R***  
***9 & 10 janvier 2009***

---

## SOMMAIRE

<b>OUVERTURE DU CONGRES .....</b>	<b>2</b>
<b>INTERVENTION DU PRESIDENT DU COMITE ORGANISATEUR .....</b>	<b>2</b>
<b>ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P. ....</b>	<b>3</b>
<b>APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 63<sup>EME</sup> CONGRES DU TERRITOIRE DE BELFORT .....</b>	<b>17</b>
<b>RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES .....</b>	<b>18</b>
<b>RAPPORT FINANCIER .....</b>	<b>23</b>
<b>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES .....</b>	<b>24</b>
<b>COMPTE RENDU FINANCIER DE LA SAOS PROMO-PETANQUE .....</b>	<b>26</b>
<b>HISTORIAL .....</b>	<b>28</b>
<b>INTERVENTION DU REPRESENTANT DE MMA .....</b>	<b>30</b>
<b>PALMARES SPORTIF ET TROPHÉE BERNARD BRUN .....</b>	<b>31</b>
<b>DEBATS .....</b>	<b>32</b>
<b>INTERVENTION DE M. LE MAIRE DE SAINT POL SUR MER .....</b>	<b>43</b>
<b>MODIFICATIONS AUX STATUTS ET AU REGLEMENT INTERIEUR .....</b>	<b>44</b>
<b>CHAMPIONNATS DE FRANCE ET CONGRES .....</b>	<b>45</b>
<b>ELECTION DES ADMINISTRATEURS DE LA F.F.P.J.P. ....</b>	<b>45</b>
<b>MODIFICATIONS DU REGLEMENT DE JEU .....</b>	<b>47</b>
<b>ACTIVITES INTERNATIONALES .....</b>	<b>49</b>
<b>INTERVENTION DE M. BERNARD .....</b>	<b>52</b>
<b>PARTENARIATS .....</b>	<b>53</b>
<b>CENTRE NATIONAL DE FORMATION .....</b>	<b>54</b>
<b>RESULTAT DE L'ELECTION DU COMITE DIRECTEUR .....</b>	<b>55</b>
<b>ELECTION DU PRESIDENT DE LA FFPJP .....</b>	<b>56</b>
<b>BUDGET PREVISIONNEL 2009 .....</b>	<b>56</b>
<b>INTERVENTION DU PRESIDENT FEDERATION FRANÇAISE DE NATATION .....</b>	<b>65</b>
<b>RESULTAT DE L'ELECTION DU PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P .....</b>	<b>66</b>
<b>PRIX KIKI AUSSARESSES ET PRIX BERNARD DUC .....</b>	<b>67</b>
<b>ELECTION DU PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P (SUITE) .....</b>	<b>69</b>

### ANNEXES :

- \* Bilan et compte de résultat
- \* Palmarès sportif 2008
- \* Représentants F.F.P.J.P., Liges et Comités

## OUVERTURE DU CONGRES

**M. AZEMA**, (*Président de la F.F.P.J.P.*). – dit être assuré que le quorum sera bien atteint, plus de la moitié des Comités se trouvent déjà dans la salle et déclare donc ouvert le 64<sup>ème</sup> Congrès National de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal en précisant que les chiffres définitifs seront communiqués dès que le Secrétaire Général Adjoint, André PLAÇON, et le Directeur Administratif, Xavier GRANDE, chargés des opérations de pointage en auront terminé.

Exceptionnellement pour mon dernier mandat, j'ai tenu à avoir une Marseillaise qui ne semblera peut-être pas assez martiale à M. BERNARD pour lequel le summum est la musique de la flotte. Il s'agit de la version orchestrale et chantée de Berlioz. Il paraît qu'il faudra maintenant la connaître par cœur pour entrer au Stade de France.

*(Mmes et MM. les congressistes se lèvent et écoutent la Marseillaise.)*

**LE PRESIDENT**. – Actuellement 206 délégués sur 208 sont présents, représentant 2 145 des 2 165 voix que compte le collège électoral. Le record de présence est battu, seuls 2 Comités ne sont pas représentés, comme quoi, quand il y a un petit intérêt on se déplace...

Mon cher Jean-Claude, chacun sait maintenant que grâce à Dany Boone tu es aussi devenu Biloute. Une nouvelle fois nous sommes en tout cas très heureux d'être reçu dans ce Nord que tu aimes tant.

Je suis persuadé que, avec ton équipe de dirigeants et de bénévoles, tu auras fait le maximum pour recevoir au mieux les congressistes et je te donne la parole pour leur souhaiter la bienvenue.

## INTERVENTION DU PRESIDENT DU COMITE ORGANISATEUR

**LE PRESIDENT**. - Mon cher Jean-Claude, chacun sait maintenant que grâce à l'acteur Dany Boon, tu es aussi devenu « Biloute ». Une nouvelle fois nous sommes en tout cas très heureux d'être reçu dans ce Nord que tu aimes tant.

Je suis persuadé qu'avec ton équipe de dirigeants et de bénévoles, tu auras fait le maximum pour recevoir au mieux les congressistes et je te donne la parole pour leur souhaiter la bienvenue.

**M. DESMULIE** (*Président du Comité du Nord*). – Merci à tous d'être là.

Certains ont eu quelques difficultés pour arriver à SAINT-POL ! C'est le monde à l'envers : il vaut mieux habiter dans le Nord, il y fait meilleur comme vous l'avez remarqué.

Je réitère mes vœux à vous tous, mes amis.

Effectivement c'est un très gros travail que d'organiser un congrès. Ceux qui l'ont organisé le savent, mais c'est aussi très sympathique et très émouvant sur le plan relationnel. C'est l'occasion de discuter avec beaucoup d'entre vous.

C'est une grande réunion familiale qui a lieu annuellement où nous avons l'occasion de nous voir et où nous sommes heureux de nous retrouver, abstraction des histoires de famille puisque dans toutes les familles, il y a forcément des problèmes.

Ce Congrès devrait rester dans les annales à cause des festivités que nous vous avons préparées, parce que dans le Nord nous sommes réputés pour ça et aussi, pour ceux qui ne le savaient pas, il y aura des élections.

A l'issue de cela les gagnants feront comme dans les concours de boules : quand on a gagné, on arrose la victoire et quand on a perdu, on noie son chagrin ; on fera cela tous ensemble.

Je pense que l'essentiel a été mis en place pour que nous soyons tous bien ensemble, que vous gardiez un bon souvenir de votre passage à Saint Pol et surtout que tous ensemble nous n'ayons qu'une seule idée, celle de faire avancer la Fédération dans la même direction.

C'est le but qu'il nous faut garder avant tout, quels que soient les nouveaux et les anciens : que la machine continue de bien tourner. **Tous dans la même direction**, ce sera mon mot de la fin.

Je vous remercie encore d'être là, je vous félicite et vous embrasse tous. Comme on dit : « bienvenue chez les Ch'tis, hein ! »

A vous revoir. Ach' l'année prochaine. (*Applaudissements*)

## ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P.

Je tiens évidemment à saluer plus particulièrement les délégués venus d'Outre Mer, après de nombreuses heures d'avion, ceux de La Réunion, de la Guadeloupe, et de la Polynésie Française, la Martinique et Mayotte ayant délégués leur droit de vote.

Nous avons une nouvelle fois le plaisir d'accueillir M. BERNARD, Président d'Honneur national et international, qui honore ainsi de sa présence son 48<sup>ème</sup> congrès national consécutif. (*Applaudissements*).

Comme je le dis chaque année, série en cours car il n'a pas l'intention de s'en tenir là. Pour ma part je n'en suis qu'au 36<sup>ème</sup> et je n'ai aucunement l'intention de m'attaquer à son record.

Nous accueillons également nos anciens, Pierre CHESNOY, Gérard COLLETTE et Edmond SEUILLARD, qui représente le Président du CNOSF qui, lui aussi, termine son dernier mandat, frappé sournoisement par la limite d'âge.

Cette année a vu malheureusement la disparition de nombreux de nos amis pétanqueurs. Il m'appartient de rappeler en particulier :

- Notre ami Roger Pillere, Président du Comité départemental de la Meuse qui nous a quitté dans des circonstances dramatiques durant le Congrès de Belfort. Nous en sommes encore tous bouleversés lorsque nous en parlons et je prie sa famille et ses amis meusiens et lorrains de croire en notre immense tristesse. Nous ne sommes pas prêts d'oublier Roger qui restera toujours parmi ceux qui l'auront connu.

- Noël Tournier, Trésorier Général du Comité du Jura qui nous a brutalement quitté, quelques mois après une disparition aussi brutale qu'inattendu de son épouse nous laissant tous dans la consternation.

- Dominique Traversa, ancien Président de la Ligue de Champagne qu'il a représentée de très nombreuses années au sein du Conseil National et qui n'aura pu jouir longtemps d'une retraite ensoleillée qu'il avait tant appelé de ses vœux.

- Jean-Pierre Ferret, ancien Champion de France au Jeu Provençal et père de Jean-Pierre également un Champion au Jeu Provençal.

- Hier nous a quitté Henri Lafleur, l'un des plus connus et des plus respectés de nos grands joueurs de Jeu Provençal. Avec ses amis Angelvin et Cappelle, il a réussi un triplé historique en remportant trois titres consécutifs de Champion de France en triplette Jeu Provençal. Toujours d'humeur égale à l'esprit sportif, il restera dans nos mémoires avec sa légendaire casquette et son foulard rouge noué autour du cou.

- Enfin je dois rappeler la disparition du grand Henri Salvador, disparu au mois de février. Il est évidemment inutile de le présenter et de rappeler à la fois sa très longue carrière sur les planches et sa renommée

universelle de bouliste. Plutôt adepte du Jeu Provençal à l'origine, il s'est également beaucoup donné à Pétanque durant ses 58 années de licencié ininterrompues.

Pour ses funérailles en l'église de la Madeleine à Paris, Daniel Lauclair a eu l'idée de me faire demander à son épouse, Catherine, si elle accepterait que l'on organise une haie d'honneur composée de champions du monde en tenue, ce qu'elle a accepté sans difficulté. Ainsi notre ami est entré dans la nef entre deux rangées de champions du monde, lesquels ont ensuite porté son cercueil pour descendre les marches à la sortie avant son départ pour le cimetière du Père Lachaise où il repose aux côtés de Jacqueline.

Vous savez que je suis capable de tout – demandez aux dirigeants de la Haute-Savoie qui ont voulu me faire une superbe surprise l'an dernier pour leur assemblée générale ! J'avais donc à mon tour prévu un intermède musical pour honorer, comme cela se fait au pays des jazzmen, ce grand musicien avec une chanson dédiée écrite pour ses 75 ans ; malheureusement le guitariste gypsie qui devait m'accompagner m'ayant fait faux bond, vous échapperez – peut-être provisoirement !- à cette exhibition.

En tout cas, pour les Henri, Roger, Noël, Dominique et pour tous ceux de nos amis, de vos amis du monde pétanquier disparu au cours de cette année 2008, je vous propose d'observer quelques instants de recueillement.

*(Mesdames et Messieurs les congressistes se lèvent et observent une minute de silence)*

*Puis le Président se dirige vers le podium d'orateur en portant une couronne mortuaire qu'il dépose délicatement devant celui-ci et prononce l'allocution suivante :*

Claude AZEMA était un grand président. Homme affable, souriant, compétent, dévoué, d'un abord toujours agréable, très bon convive et d'excellente compagnie, il nous quitte en ce triste jour de janvier après une longue et douloureuse maladie contre laquelle il se sera battu durant une douzaine d'années.

Lorsqu'ils l'ont fait élire au Comité Directeur de la F.F.P.J.P. en 1985, ses collègues ne savaient pas qu'ils avaient ouvert la route à un arriviste impitoyable. Quatre ans plus tard, en effet, il prenait le poste de Secrétaire Général adjoint, Ange Silicani étant poussé sans ménagement vers une douce retraite ; encore quatre ans, une nouvelle réélection et il s'occupait du poste de Secrétaire Général, l'ami Pierre Chambers étant : Grand A) renvoyé à ses chères études ferroviaires, petit b) prié de ne plus fumer et de ne plus boire de café ; enfin, et bien que le Président Bernard ait eu une propension naturelle à tenir bon et à s'accrocher, il lui ravissait son trône en 1997, ne laissant alors plus personne s'en approcher. Non mais !

Nous regretterons tous cet homme exceptionnel, toujours disponible – sur tous les plans d'ailleurs -, d'une intelligence rare, d'une vivacité d'esprit étonnante dont le *curriculum vitae*, personnel, professionnel, bénévole n'a rien à envier à celui des plus grands hommes de notre époque. Quelle chance inestimable nous avons eu qu'il s'intéresse à nous ! Pour faire pendant, si j'ose dire, au qualificatif félin que lui avait donné André Labarrère, feu le maire de Pau, proche en cela de notre grande Gigi, un journaliste avait parlé des sept vies – V I E, ne rêvez pas ! – de Claude Azéma. Il lui en reste donc six et soyez certains qu'elles seront bien remplies.

Néanmoins pour honorer la mémoire de ce président remarquable, irremplaçable...jusqu'à demain - je vous demande de vous lever et de respecter quelques instants de recueillement.

Non, je déconne !

En tout cas c'est fait ! L'éloge funèbre est terminé. Comme on n'est jamais aussi bien servi que par soi-même et qu'il vaut mieux dire n'importe quoi que d'entendre des âneries, j'ai préféré le faire moi-même et s'il n'est pas assez élogieux, tant pis ; j'ai fait ce que j'ai pu et il n'y aura pas de prochaine fois pour que je fasse mieux.

Cela étant, il a bien fallu que je me pose la question de ce que j'allais vous dire pendant l'heure que je dois tenir à cette tribune – c'est le planning prévu ! Evidemment pas possible de faire le patriarche condescendant prodiguant conseils et recommandations à la piétaille des successeurs ! Je n'allais pas davantage vous livrer un bilan exhaustif des douze, voire vingt-quatre années passées au sein du Comité Directeur ! Rendez-vous compte, un duodecimal de cette qualité ! Le temps m'aurait manqué pour le plein d'éloges que j'aurais forcément dû m'adresser, et encore j'aurais risqué d'en oublier.

Non, ne sachant sur quel pied danser – et ce point de vue aussi rassurez-vous, les deux vont bien – j'ai attendu hier soir, à quelques exceptions près auxquelles j'avais pensé avant, pour voir quels étaient les

sujets qui me venaient à l'esprit et sur lesquels il allait me faire plaisir de revenir. Vous savez : cent fois sur le bélier remettez le corsage !

La pédagogie étant aussi l'art de la répétition, il se pourra peut-être, enfin sans doute, disons même certainement, que je sois amené à tenir des propos un peu rêches, un peu moins tendres voire vaselineux pour qu'ils passent mieux à l'encontre de certains. Ces derniers temps j'ai entendu dire et répéter qu'il ne fallait pas tout mélanger et que les positions des uns et des autres sur divers sujets ne devaient pas influencer sur les relations personnelles. J'en suis bien d'accord et c'est pourquoi je compte bien que ceux qui croiront se reconnaître – car je ne citerai évidemment pas de noms puisque seules les idées ou la manière de les émettre seront en cause et non pas les personnes – se feront un plaisir de trinquer avec moi.

Bon voilà, 5 minutes pour l'introduction ; ça promet !

Je commence donc par ce que chacun sait être mon souci premier : l'argent. En effet ceux qui étaient déjà là en 1997 se souviennent que quelqu'un qui nous connaissait bien, Michel Signaire et moi-même, avait finement diffusé un dessin sur lequel nous ramassions de l'argent, même pas à la pelle – pas celui du 18 juin ! – mais à l'épuisette. Bien vu ; nous nous en sommes donc servis amplement et d'ailleurs la voilà !

*Le Président sort de dessous le pupitre une épuisette de pêche dans lequel il lance une liasse de billets qui s'éparpillent au sol.*

Voyez d'ailleurs son efficacité ; ah merde il manque le fond !

Eh bien non, mes fonctions présidentielles ne m'ont pas permis d'accroître mon patrimoine, si ce n'est des cadeaux que, les uns et les autres, municipalités et départements, m'avez généreusement offerts et que j'ai toujours consommé sans modération. Certes j'ai sans doute eu la chance de réussir un concours qui m'a donné une profession me laissant à l'abri du besoin et me permettant de ne pas trop regarder à la dépense, mais la passion a toujours eu le dessus même dans les moments difficiles. Je n'ai jamais détenu de moyens de paiement de la Fédération et le téléphone que j'utilise est le mien dont je paye les mensualités.

Malgré tout j'ai toujours refusé toute rémunération pour la fonction, bien que cela soit désormais permis par la loi car, contrairement aux indemnités des élus, il n'y a pas de dotation d'Etat à cet égard et c'est la fédération qui paye. Je n'en reviens pas quand je vois ce que certaines versent à leurs présidents et je ne comprends même pas que cela leur semble normal.

Si j'ai cependant été enrichi grâce à vous, cela l'a été de contacts humains, de déplacements fantastiques, de soirées mémorables et d'une multitude d'autres choses et cela n'a pas de prix. A propos : je suis en bonne forme et je suis prêt à continuer, je veux dire, les soirées, les petits cadeaux, les repas...

Par contre pour la Fédération l'amour et l'eau fraîche ne suffisent pas. C'est pourquoi j'ai toujours tenu à faire le maximum pour diversifier les ressources fédérales afin de pouvoir développer de nouvelles actions sans toujours peser sur la redevance licence, ce que vous ne vous privez pas de faire, vous Liges et Comités, y compris dans des conditions sur lesquelles il y aurait parfois à dire, j'y reviendrai. Sans doute que, comme pour les clubs, les démarches de recherche de financement hors partenaires captifs ne sont pas dans notre culture, mais il faut parfois savoir se faire violence et ne pas toujours dormir sur son petit matelas.

Nous l'avons fait au niveau fédéral puisque - je vous donne deux chiffres bruts sur lesquels je vais revenir - les apports des partenariats et des subventions de l'Etat qui représentaient, en chiffres ronds, 2 et 5,5 % de notre budget en 1996, ont correspondu, en 2008, à 18 et 14 % du budget de la F.F.P.J.P. alors que, en outre, celui-ci a progressé de 50 % durant la même période. Nous avons donc multiplié la part de ces apports par 9 et presque 3 en douze ans.

Et cela nous l'avons fait essentiellement grâce à deux grandes actions : la création de la SAOS Promo Pétanque et le partenariat avec Quarterback.

Pour ce qui concerne d'abord la SAOS il faut rendre à César ce qui appartient à César : seules deux personnes ont été à l'origine de cette création, votre ex-serviteur et Edmond Seuillard. Grâce à lui et à ses connaissances, nous avons, pendant six mois, fait le tour d'une dizaine de fédérations pour étudier comment elles géraient leur secteur partenarial et commercial. Il y avait de tout : des gestions directes hors TVA, des SARL liées à la Fédération, des comptabilités avec secteur TVA, des comptabilités au prorata forfaitaire.

Après étude de l'ensemble des solutions existantes et consultation des juristes du C.N.O.S.F., nous avons opté pour la toute nouvelle solution offerte par la loi, celle d'une société anonyme à objet sportif qui

présentait toutes les caractéristiques des sociétés commerciales, la seule différence étant l'obligation de réinvestir d'éventuels bénéfices en faveur de l'objet de la société sans distribution de dividendes.

Nous avons été la première fédération sportive à faire ce choix et je reconnais avoir, au début, donné des sueurs froides à Edmond, premier président de la SAOS, en particulier en lui imposant d'emblée une dette de 250 000 F pour un achat de boules négocié avec Patrick de Mazenod. Il y avait alors un grand Monsieur chez Obut ! Il s'agissait de pouvoir en fournir à un prix très réduit aux Comités, en particulier pour les jeunes, mais certains n'ont pas hésité à les revendre avec bénéfice ; vraiment du n'importe quoi !

Cela étant il fallait et il faut comprendre que la SAOS n'est qu'un bras armé de la Fédération, que son objet est « la promotion et le développement de la Pétanque et du Jeu Provençal » et qu'elle a vocation à faire des actes de commerce que la F.F.P.J.P ne pourrait pas accomplir.

Elle doit impérativement réinvestir tout ce qu'elle gagne en faveur de cet objet, y compris en prenant en charge des actions de la Fédération dans le secteur promotionnel, en particulier en évitant de réaliser des bénéfices, lesquels seraient alors imposables.

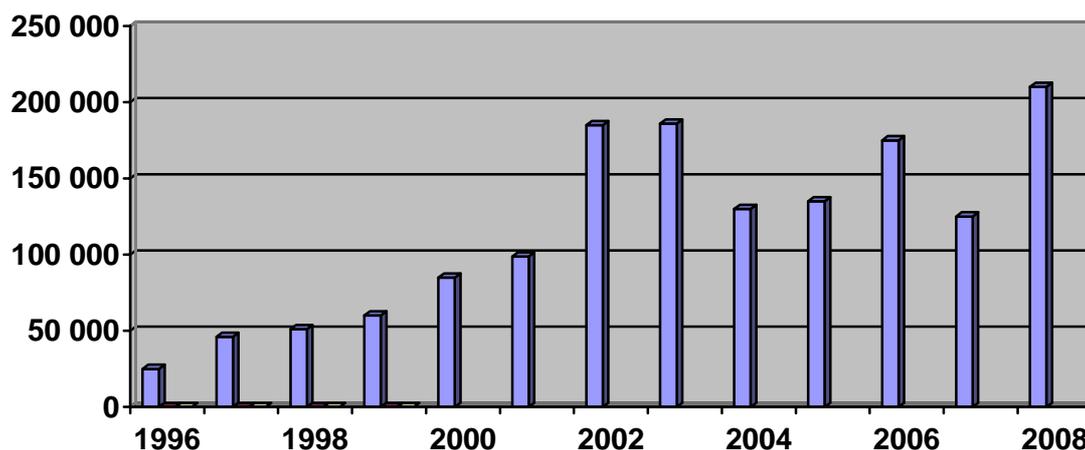
Certains s'étonnent encore aujourd'hui du fait soit que la SAOS prend en charge des dépenses qu'aurait naguère assumées la Fédération, soit que cette dernière lui verse des aides pour éviter qu'elle soit déficitaire, soit de croisements de factures pour certaines dépenses. Il ne me semble tout de même pas sorcier de comprendre le mécanisme ! Mettez-vous bien dans la tête que, sans être la Fédération, la SAOS est la Fédération et tout ira bien !

Évidemment, comme le répète un ami corse et comme je l'ai déjà dit en une autre occasion, on ne peut pas greffer des cerveaux à tout le monde ; d'abord on n'en trouverait pas assez, ensuite il y aurait sans doute des phénomènes de rejet à laquelle la médecine ne pourrait rien !

Sachez simplement que, en une dizaine d'année, la SAOS a permis de récupérer environ 600 000 € de TVA que la Fédération aurait dû acquitter, donc perdre, si elle avait fait les mêmes achats ; qu'elle a encaissé plus de 400 000 € de TVA sur les partenariats que la F.F.P.J.P. n'aurait pas eu ou aurait dû rembourser si elle les avait reçus elle-même ; et qu'elle a pris en charge environ 400 000 € de dépenses qu'aurait faites directement la Fédération si la SAOS n'avait pas existé. Cela fait pratiquement un budget annuel de la F.F.P.J.P.. Un budget sur dix : imaginez ce que vous auriez dû payer en plus ou les actions qui n'auraient pu être engagées sans cela !

Voici la courbe des montants des partenariats depuis 1996.

*(Projection sur écran de Claude STRIMEL)*



Les deux interruptions de la courbe de progression correspondent, la première à la fin du partenariat avec Kronenbourg ; la seconde à la réduction de l'intervention d'Obut.

A titre d'exemple, dès la première année – 1998 – le total des partenariats est passé de 150 000 F – 130 000 de l'assurance et 20 000 des fabricants de boules – à 306 000 F - 130 000 de l'assurance restés en mécénat sans TVA et 276 000 F pour les fabricants de boules - grâce aux accords initiaux sur lesquels j'avais travaillé directement avec Patrick de Mazenod lequel avait d'ailleurs, lors d'une réunion en début d'année avec les organisateurs des championnats de France, su faire preuve à la fois de souplesse, de rigueur et

d'intelligence pour le démarrage de ces partenariats, certains, comme toujours, opposant des intérêts bien particuliers, voire très particuliers, avec celui de la Fédération.

Je profite de cette parenthèse pour parler de la solidarité au sein de la Fédération.

Comme je vous l'ai dit l'an dernier, nous sommes sans conteste une belle et grosse fédération, désormais très bien perçue de l'extérieur. En revanche, je le répète, nous ne sommes pas une grande fédération, faisant un bloc où chacun tirerait dans le même sens, sachant que ce qui profite à l'ensemble profite à chacun et, inversement, que si l'ensemble perd chacun y laisse des plumes. C'est ce qu'on appelle la solidarité, l'esprit de corps ; or cela n'existe absolument pas en notre sein. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir essayé, mais peut-être n'ai-je pas été bon en la matière et n'ayant pas assez manié la schlague. En fait la solidarité ne joue que lorsqu'elle est imposée, ce qui est bien dommage. Les exemples foisonnent.

J'ai déjà parlé des difficultés à imposer des partenaires fédéraux pour les championnats de France. Évidemment il y a toujours un petit malin qui, une fois, pour lui, arrive à vendre telle ou telle page plus cher pour un grand championnat ; il oublie simplement les difficultés de ceux qui choisissent les « petits » championnats de France et sont bien contents d'avoir une manne fixe qu'ils ne parviendraient pas à obtenir directement.

On l'a bien vu avec le revirement récent d'Obut qui a décidé de ne plus être présent que sur certains championnats de France « porteurs » - pour eux - et que les autres se débrouillent. C'est alors grâce aux choix de la Fédération que la répartition est malgré tout restée la même entre les Championnats de France, bien que l'apport du partenaire ait sensiblement diminué.

Grâce à cette action et au rôle de la SAOS les aides aux organisateurs de Championnats sont passées de 250 000 F – environ 38 000 €- à 135 000 € soit plus qu'un triplement en dix ans. Voilà la solidarité, mais elle n'est que fédérale. Et n'oubliez pas que, dans presque toutes les fédérations, ce sont les organisateurs qui doivent verser une redevance à la fédération pour organiser un Championnat de France.

J'ai aussi un vieil exemple toujours présent à l'esprit lorsque nous avons, avec Daniel Charollais, lancé l'informatisation de la Fédération. D'abord le Comité Directeur a commis une grosse erreur en préférant Olivetti à Unysis, société bien moins connue mais leader dans ce domaine et dont le PDG était un fan de Pétanque. Une fois le partenariat négocié avec un ami représentant Olivetti de Saône-et-Loire, les dirigeants de comité ont été très nombreux à se précipiter chez les revendeurs qu'ils connaissaient et ceux-ci se sont naturellement empressés de réduire leurs prix de quelques francs supplémentaires.

Voilà comment n'a jamais été mis en œuvre ce partenariat. Pour quelques sous gagnés ici et là par quelques-uns, la Fédération a perdu un partenariat fédéral de plusieurs milliers de francs qu'il a bien fallu compenser et que tout le monde a payé.

Le cas Kronenbourg, même si je reconnais que la mise en place n'avait pas été parfaite du côté de la grande brasserie, est encore plus criant. Grâce à l'action de Quarterback, à la suite d'un contact personnel que j'avais eu lors du Championnat du Monde des Féminines à Hyères, avait été conclu un contrat très intéressant, avec un forfait de 25 000 € par an et des possibilités virtuelles que j'estimais personnellement pouvant atteindre 80 à 100 000 €

Malheureusement, là encore vous avez été très nombreux à préférer continuer à travailler avec votre brasseur habituel, ce qui peut être louable - et je reconnais qu'il y avait des cas où il n'était pas possible de faire autrement. Mais souvent le choix a été guidé par le fait de bénéficier de quelques centimes de moins au fût....

Dois-je encore rappeler le cas de nos agendas que tout le monde trouvait magnifiques et qui étaient un formidable moyen de communication pour faire connaître nos sports et notre fédération. Seulement au moment des commandes nous n'avons jamais atteint le seuil critique, alors qu'il suffisait d'arriver à une moyenne de 10 par comité et il nous en restait sur les bras, sauf pour celui du centenaire car, échaudés nous avons commandé juste le nombre d'exemplaires vendus.

Même punition pour le livre écrit par Alain Gex au moment du centenaire. Prudents nous avons fait un sondage auprès des comités pour savoir ce que nous pourrions prendre car la réalisation de ce livre était quelque peu conditionnée par la commande fédérale. Des chiffres reçus de votre part, il ressortait une commande d'environ un millier. Mais même cette petite estimation n'a pas été tenue et la Fédération a maintenant un grand nombre de ces ouvrages en stock.

Pourtant ne serait-il pas plus simple de remettre à vos interlocuteurs un exemplaire de ce livre, laissant ainsi une véritable trace éducative de la Pétanque. Ce serait sans doute plus intéressant pour eux, plus intelligent et plus économique que la sempiternelle remise de médaille, plaquette, souvenir et autres dont les élus sont encombrés à longueur d'année.

Si cela ne vous est pas encore venu à l'idée – certes encore faut-il en avoir ! -, rien ne presse mais c'est le moment, la denrée n'est pas périssable !

Bref, je n'ai jamais senti l'existence d'un bloc, d'une entité, d'une solidarité qui serait pourtant un gage de gagnant-gagnant pour tout le monde. Bien plus, combien de fois ai-je reçu des réclamations contre la Fédération parce que – paraît-il ! - elle augmentait sans cesse sa redevance ou autre chose. L'exemple le plus frappant est celui de la Gironde vers la fin des années 90 : alors que le Comité Directeur avait péniblement obtenu une hausse de 50 centimes de franc, après dure bataille, un club de ce département s'était plein amèrement qu'en deux ans la redevance sur la licence ait augmenté de 10 francs chaque année ! Cherchez l'erreur !

Au-delà de cette caricature vous être très nombreux à vous abriter derrière des augmentations fédérales - voire de prétendues augmentations fédérales !- pour augmenter chez vous. J'ai toujours considéré que cela était une attitude peu digne de dirigeants responsables.

Vous avez le droit d'augmenter vos redevances mais expliquez bien le fonds des choses – et heureusement certains le font – sachant qu'en général vous êtes nombreux à profiter d'une augmentation fédérale, quand elle n'est pas inventée ou gonflée, pour en mettre une couche supplémentaire à ce prétexte.

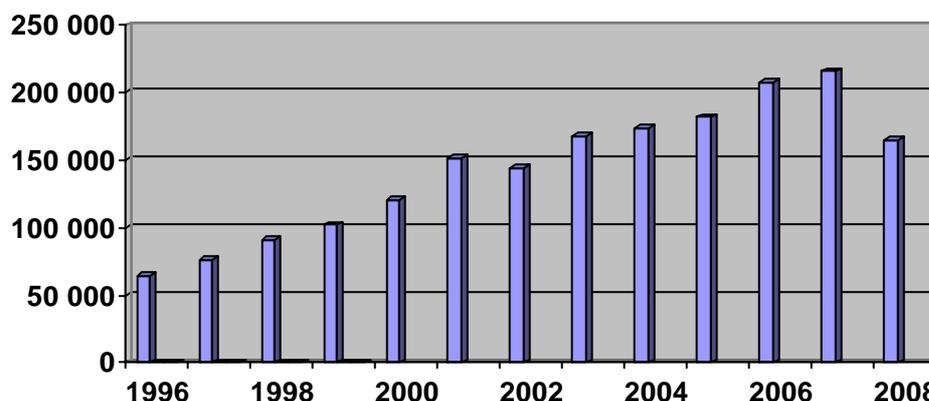
Ainsi combien êtes-vous à vendre les mutations au-delà du tarif fixé ? Combien êtes-vous à avoir augmenté de 2 € ces mutations alors que, éventuellement, cette hausse ne vaudra que pour les mutations entre 2009 et 2010 ? Et certains n'ont-ils pas déjà anticipé – voire au-delà des chiffres retenus dans le budget prévisionnel – une éventuelle hausse de la cotisation des clubs ?

Vous avez des frais supplémentaires : secrétariat, informatique, voire téléphone portable des dirigeants, alors exposez les, justifiez-les et augmentez mais ne vous retranchez pas derrière cette pauvre bourrique « la fédération ! »

Pour en terminer avec ces rappels financiers, je vous donne également le tableau des subventions que l'État nous alloue dans le cadre de la convention d'objectifs. Grâce à la fois à la présence de vos dirigeants fédéraux dans toutes les réunions et manifestations – cela aussi fait partie du lobbying et de la communication –, grâce à l'action et à l'entregent de notre CTN devenu DTN Victor Nataf, et à sa capacité à monter les dossiers, grâce à la présence d'Edmond Seuillard au sein du Conseil d'administration du CNOSF, nous avons, pied à pied, grappillé des augmentations régulières, conservant d'une année sur l'autre dans le corps de notre subvention de base – le « noyau dur » - des subventions exceptionnelles, championnats du monde et emploi notamment, pour obtenir presque un triplement en douze ans ; il faut dire que nous partions de loin.

Voici le tableau d'évolution depuis 1996 sur lequel je formulerai plus tard quelques remarques.

### SUBVENTIONS ETAT DANS CONVENTION D'OBJECTIFS



Ajoutons à ces chiffres la mise à disposition par Jean-François Lamour – un vrai ministre des sports lui - d'un second cadre d'État, ce qui correspond à une aide de 60 000 €

On nous avait dit aides toi le ciel t'aidera, donnez la priorité aux dépenses sportives sur les dépenses de fonctionnement, insérez-vous dans le cadre des actions nouvelles ; nous avons fait tout cela, bien que mes croyances dans ce que l'on appelle le ciel – religieux ou laïque – soient fort limitées. Eh bien cette année le ciel ne nous a pas aidé ; on peut même dire qu'il nous a fermé la porte au nez. Heureusement que les fenêtres peuvent être ouverte en grand ce qui peut toujours servir, les voies des remaniements ministériels étant toujours impénétrables.

Certes notre Secrétaire d'État – ne pas confondre avec Roselyne qui sait bien répéter que c'est elle la ministre des sports !- nous tutoie comme du bon pain, répète à l'envi : « La Pétanque, j'aime » ! Mais la réalité a été une diminution drastique, jamais vue de notre subvention annuelle : 45 000 € soit moins 25 % ! Sans doute année olympique obligeait-elle, mais cette somme n'est même pas une goutte d'eau au regard des sommes reçues par bien d'autres fédérations. Rien n'a bougé malgré une ultime entrevue que j'avais pu obtenir directement de Bernard Laporte et où je me suis rendu avec Victor et Edmond, et si nous avons obtenu compliments et félicitations, il n'y a pas eu un centime supplémentaire !

Il va falloir sortir l'artillerie lourde pour revenir à la surface cette année.

Lorsque j'ai participé à la toute première réunion organisée avec Jean-François Lamour, dans un cadre politique et dès le lendemain de sa nomination, je lui avais indiqué que la France n'avait jamais eu de grands ministres des sports – contrairement à la culture – que les moins mauvais avaient été des femmes et les plus mauvais d'anciens champions, tous bords politiques confondus ; j'avais cité Bambuck et Drut que même ses amis avaient hésité longtemps à nommer ! Si, en fait, « Jeff » a plutôt fait exception à la règle, nous sommes aujourd'hui revenus à ce constat, encore qu'il reste à prouver que Bernard Laporte a été un grand champion !

Je ne peux évidemment terminer ce chapitre sur les partenariats sans parler de nos amis de Quarterback.

Il est facile, voire de bon ton, de les prendre pour cible parce que, selon les cas « ils s'en mettent plein les poches sur notre dos », « ils sont incapables de trouver des partenaires », « ils ne savent pas négocier les contrats ».

Certes je reconnais que les professionnels de Quarterback (QB) sont bien plus efficaces en matière de diffusion télévisuelle et de grands événements, parce que Denis a essentiellement travaillé dans ce domaine – je vous indique tout de même que QB est agence officielle et intervient tous les ans sur des événements comme Roland-Garros, le grand steeple d'Auteuil, l'Arc de triomphe...- que dans la recherche de nouveaux partenaires fédéraux. Il faut cependant être bien conscient que notre discipline est très difficile à vendre ; ceux qui ont essayé à vos niveaux ont pu s'en rendre compte.

Cela est même vrai pour les événements télévisés alors que, là, il y a des données chiffrées pour convaincre d'éventuels partenaires : les taux d'audience, les longueurs d'exposition des partenaires, le nombre de passages à l'écran. Si l'on peut arriver à intéresser des partenaires pour un événement, cela est plus ardu de vendre nos sports et notre fédération ; vous avez dit « pas grande fédération ? »

Ne doutez pas que notre organisation structurelle et notre relative incapacité à garantir le respect de certains accords sont encore plus rébarbatifs pour d'éventuels partenaires que notre image elle-même dont l'amélioration a été constante auprès des médias, des autorités sportives, administratives et politiques. Ces handicaps fonctionnels sont bien plus difficiles à surmonter encore que les questions d'image.

Je peux vous assurer que sans Quarterback, nous aurions probablement complètement perdu certains partenaires, plus guère intéressés que par la télévision ; nous aurions obtenu beaucoup moins dans le cadre de certains contrats, l'assurance pour ne parler que de celui-là ; nous aurions beaucoup moins de diffusions télévisées, voire plus du tout ! A cet égard elles sont nombreuses les fédérations à envier notre exposition télévisuelle. N'allez pas dire au sein du C.N.O.S.F. que nous souffrons d'un déficit d'image ! En juillet nous sommes en général, la discipline la plus présente – sauf événement exceptionnel – après le Tour de France.

Bien plus, à la différence de la plupart des sports – sauf sans doute le football, le rugby et le tennis (et encore, ponctuellement pour Roland Garros) – nous sommes bénéficiaires sur ces retransmissions télévisées alors que leur coût est le plus souvent entièrement assumé par les autres fédérations.

J'ai lu tout récemment encore des âneries sur ce sujet – mais c'est peut-être pour cela que j'aime bien leur auteur (pour me mettre à la sienne) – Certes il est vrai que j'ai été à l'origine du Trophée Canal Plus avec un garçon qui a également été beaucoup dénigré et qui l'a sans doute souvent mérité, mais qui avait des qualités d'organisateur et de recherche de partenaires extraordinaire, Stéphane Laouënnan. Avec lui nous avons monté le Trophée JB à Paris, appuyé sur un trophée du bâtiment pour le sponsoring. Il y avait, pour le moins, une certaine réticence, pour ne pas dire une réticence certaine au niveau fédéral. Nous avons commencé par faire monter et mixer nous-mêmes, de manière artisanale, des émissions placées ensuite auprès de *Minuit Sport*, avec une difficulté initiale tenant aux initiales JB !

Devant le succès d'audience obtenu, une agence de production, Flagrant Délire, est venue nous trouver pour tourner elle-même après avoir vendu le sujet à Canal Plus. J'ai alors rencontré Albert Mathieu venu voir le tournage et cet amateur et grand amoureux de la Pétanque, après l'immense succès rencontré lors de la retransmission, nous a dit qu'il fallait non pas tourner un événement existant, mais créer un événement destiné à être tourné dans les meilleures conditions.

Cela a été la naissance du Trophée Canal Plus, national la première année, avec un relatif loupé du côté des commentaires, puis international, qui a tellement fait pour notre image et pour la Pétanque que, huit ans après sa disparition, certains disent encore : « J'ai vu la Pétanque sur Canal Plus ! » Qualité des hommes et moyens mis en œuvre en ont fait un monument.

A noter que le service des sports de Canal Plus – M. Biétry en particulier – n'a jamais voulu s'en occuper, condescendant à peine à mettre un journaliste à notre disposition, et que cet événement était directement géré par le service Production de la chaîne.

Pour autant quand M. Messier, étoile filante dans le ciel de Canal Plus comme ailleurs, a décidé qu'il fallait garder la même grille l'été que le reste de l'année et que le Trophée a disparu, j'aurais été bien incapable d'accomplir le travail que Quarterback a alors fait, en nous introduisant à TF1 et plus tard, à Pathé Sport, France Télévision puis Sport Plus.

A chacun son métier ! Moi cela ne me dérange que quelqu'un gagne de l'argent grâce à moi en faisant son métier pour peu que cela me profite également. J'aime mieux avoir 80 ou même 50 % d'un partenaire parce que l'intermédiaire émarge, que rien du tout parce que certains n'auront pas voulu qu'il mange « le pain des Français » comme disait Fernand Raynaud ! Je préfère partager le pain – ou le gâteau si vous voulez – que de ne rien avoir à manger ! Mais il y en a pour lesquels ce cheminement de bon sens ne franchit pas certaines circonvolutions cérébrales !

Nous avons eu le même problème dans le domaine de la communication pure. Nous avons fait l'expérience – grâce, oui je dis bien grâce à Quarterback – d'utiliser les services durant une année d'une agence de presse, celle de Sophie Monnet. Durant cette année là, l'exposition journalistique de la Fédération, hors presse quotidienne régionale, a été quatorze fois supérieure à ce qu'elle est habituellement et dans des magazines où nous ne sommes jamais présents; en outre nous avons monté deux événements people majeurs repris médiatiquement.

On peut bien sûr penser que cela ne sert à rien, toutes les inepties méritant d'être exprimées; et pourtant cela aussi est utile et utile à tous, à la Fédération bien sûr, mais aussi aux Comités et aux clubs. Comme tout le monde a profité de l'effet Canal Plus « Ah j'ai vu la pétanque l'autre jour à la télévision ; c'est bien... » toute exposition est bénéfique à l'ensemble.

Comme le disait le Général de Gaulle pour l'Europe il ne suffit pas de sauter comme un cabri en criant « communication, communication, communication » ! Il faut du concret. C'est pourquoi je pense que cela a été une erreur de ne pas continuer à collaborer, pour des raisons financières, avec une agence de presse et qu'il faudra y revenir. Par exemple, cela nous aurait été fort utile lorsque de nombreux articles du genre « jouez bourrés » sont sortis quand la CMSB a fait retirer l'alcool des produits interdits. Il aurait alors été utile de pouvoir expliquer partout qu'aucun grand sport ne prévoit cette interdiction à l'exception des sports mécaniques et des sports d'adresse et que, de toute façon, nous allions instaurer des contrôles d'alcoolémie.

Nous n'avons pas été en mesure de le faire directement nous-mêmes. Chacun son métier !

En interne la difficulté est encore plus criante. L'idée de la *Lettre aux clubs* me paraissait intéressante pour diffuser directement des informations fédérales, des nouvelles, voire des dossiers particuliers, celui des buvettes à l'époque par exemple. Malheureusement, oui je dis bien malheureusement, faute d'un outil informatique performant nous avons dû passer par le canal des comités. Résultat : le document n'est pas arrivé aux clubs dans 58 comités, une paille ! Motif officiel souvent : pas le temps, trop de travail ; motif plus souvent réel : pas envie de diffuser un document contenant des informations qu'il

n'était guère intéressant de faire connaître aux clubs, le prix de vente des boules jeunes par la Fédération par exemple pour le premier numéro !

Même problème pour le second numéro et nous avons arrêté ; cela était trop décourageant ! La nouvelle tentative plus récente, n'a pas été davantage réussie en raison du fort taux de retour du au libellé fantaisiste des adresses des clubs que vous nous aviez communiquées ; je n'insiste pas puisque je vous ai adressé un courrier à ce sujet afin que Claude STIRMEL dispose d'un fichier fiable, ce qui serait la moindre des choses. Apparemment cependant, pour certains, même cela c'est encore trop ! Pourtant quel magnifique lien ce serait entre la Fédération et ses clubs ; mais il est vrai que cela dérangerait souvent certains comités ; alors pour vivre heureux vivons cachés !

Peut-être est-ce l'écrit qui est dépassé. J'ai donc demandé à Claude Stirmel d'ouvrir une boîte où tous ceux qui seraient intéressés- les comités et les ligues y étant d'office - clubs, privés, pourraient mettre leur adresse électronique et recevoir régulièrement les informations fédérales, les vraies pas celles caviardées ou déformées par des dirigeants trop bien intentionnés ! Trop pris par son job à puce il ne l'a pas encore fait, mais je ne saurais trop recommander à mon successeur de concrétiser cela au plus vite. C'est une question de crédibilité et de vérité !

« La fédération », « la fédération » est souvent un écran prétexte un peu trop commode !

A cheval des communications internes et externes se trouve maintenant la revue *Boulisme*. J'ai été un fervent partisan de sa création en faveur de laquelle j'ai milité avec tous ceux pour lesquels l'expression communication de qualité a un sens, et je demeure intimement persuadé qu'un tel outil peut jouer un rôle incomparable de promotion et d'information. C'est pourquoi, au lieu de verser, comme les années précédentes une subvention pure et simple, la F.F.P.J.P. a choisi de passer par la souscription d'abonnements qui iront, notamment, à vos clubs, la SAOS, pour sa part, prenant, dans chaque numéro quatre pages de publicité pour promouvoir et vendre ses produits. Et cela sans que ça coûte plus cher qu'en application de la première convention que nous ne respectons pas en début d'année ; le cas échéant Michel vous donnera les chiffres.

La Fédération y disposera des pages qu'elle voudra pour y faire passer des informations, y présenter des dossiers ou expliquer certaines décisions - mais encore faut-il les écrire ! – et le journal des clubs est ouvert à tous – mais là encore il faut écrire ! A ce propos j'ai été médusé d'entendre des gens supposés intelligents – ou du moins soi-disant intelligents – refuser d'aider la revue en disant « Ils nous demandent de faire leur travail ! »

Dans la vie il faut parfois savoir ce que l'on veut et ne pas changer d'avis tous les quatre matins. Vous êtes nombreux à vous plaindre que l'on ne parle pas assez de nous, alors pour une fois que des colonnes vous sont ouvertes profitez-en. Pendant des années et des années, au démarrage du Comité du Jura, j'ai carrément fait mot à mot les articles à passer dans *Le Progrès* : annonces de concours, résultats, comptes rendus de réunions, tout content que mes papiers passent. Au vu de l'intérêt suscité, peu à peu les journalistes sont intervenus et désormais, nos disciplines sont toujours à l'honneur dans les colonnes de ce journal. *Le Progrès* a même une équipe engagée dans le championnat corporatif par équipes ainsi qu'un challenge étalé sur quatre départements avec une finale régionale.

Si demain, miracle des miracles, *L'Équipe* me demandait d'écrire tous les jours ou toutes les semaines trois ou quatre cents lignes, je me précipiterais et il ne me viendrait pas à l'idée de reprocher à la rédaction de me demander de faire le travail de ses journalistes !

Vous avez devant vous tout un mandat pour faire de *Boulisme* votre revue : vous devez vous l'approprier, ce qui est encore plus important que de la défendre et de la promouvoir. A vous, Ligues, Comités, clubs, de faire passer vos informations, de faire parler de vous, d'y mettre en avant vos partenaires et vos élus et de le leur montrer ! Donner des idées de reportages, faites-en un contre-feu intelligent aux nouveaux cafés du commerce électronique où s'expriment surtout ceux qui ne vous aiment pas, les aigris voire les dérangés du bocal.

Alors là et là seulement, vous aurez une revue qui répondra totalement à vos attentes puisque vous en serez les architectes, qui sera de qualité et qui attirera de nouveaux partenaires, qu'il nous appartiendra ensuite de convaincre d'aller plus loin avec nous.

N'oubliez jamais que tout ce qui concourt à améliorer notre image, à faire parler de nous est porteur pour notre avenir, même si cela ne vous semble pas évident.

Tel est aussi le cas de l'action internationale à laquelle vous comprendrez que je sois très attachée. Comme d'habitude, certains bons esprits dont l'horizon s'arrête à l'arête de leur nez, et seulement le jour où ils ont mis des lunettes, se demandent pourquoi dépenser de l'argent pour aider des «bamboulas», des «gnacoués» ou des «clampins des îles» – j'ai mis des guillemets !-démontrant déjà ainsi la puissance de leur réflexion.

D'abord dites-vous bien que la Pétanque est porteuse de valeurs ressenties à l'étranger comme bien françaises : la joie de vivre, la convivialité, le rassemblement, la mixité ; elle représente tout simplement la France et son mode de vie. Ainsi que je l'ai dit dans un exposé devant l'Organisation Internationale de la Francophonie consacré au sport, partout où l'on joue à la Pétanque c'est un petit coin de France qui s'installe.

Ensuite quand nos cadres se déplacent pour former des cadres étrangers, ils sont la France, ils laissent la trace de notre pays, l'empreinte de notre culture. Et quand on connaît le faible poids de notre pays dans les instances sportives internationales – 3 présidents de fédérations internationales seulement ! – on voit tout l'intérêt d'une telle action. Malheureusement les pouvoirs publics français en général, notre diplomatie en particulier, n'ont pas toujours bien saisi cet attrait. Pourtant si toutes les fédérations olympiques avaient eu au moins autant de poids que la F.I.P.J.P. – dont 4 dirigeants sont membres du C.I.O - certain vote à Singapour aurait sans doute été différent et nous serions à Paris en 2012. Oui mais voilà !!...

Enfin tout progrès de la Pétanque, y compris en France, passe par son développement international. Plus elle sera forte dans le monde, plus nous pourrons parler d'une voix puissante en France, plus nous serons pris en considération. L'arrivée de nouveaux pays, au sein de la FIPJP, la présence de la discipline dans un nombre de plus en plus important de grandes manifestations multisports dans le monde –Jeux Méditerranéens, Jeux Mondiaux, SEA Games (Jeux de l'Asie du Sud-est), Jeux de l'Océan Indien, prochainement les jeux asiatiques indoor – sont autant d'éléments déterminants de la marche en avant de la Pétanque. Par exemple notre présence au sein de l'équipe de France pour les Jeux Méditerranéens – seul sport non olympique ! – n'a pas été pour rien dans l'obtention de la reconnaissance du haut niveau.

Si je continuerai de plus belle mon action dans ce domaine – avec, je l'espère, bientôt un très gros coup médiatique sur une manifestation internationale d'envergure – il est un projet que je regrette de n'avoir pu mener à bien. Certes l'idée a fait son chemin mais il y a encore bien des réticences – souvent nées d'incompréhensions comme j'ai pu en discuter avec mon ami Michel Desbois - et je compte sur vous pour en saisir l'intérêt et pour pousser vos prochains dirigeants à le réaliser, car je suis persuadé qu'il est porteur d'avenir pour nos disciplines. Il s'agit de la hiérarchisation des concours.

L'idée a été de répondre à deux objectifs principaux : d'une part permettre à chaque région de codifier – dans le respect des règles fédérales de base – l'organisation des compétitions départementales ; d'autre part sortir du magma actuel de ce que l'on appelle les « concours nationaux » qui rassemble des compétitions vraiment très disparates et pour lesquelles la volonté d'appliquer une réglementation unique aboutit à des aberrations.

Pour la première marche de l'échelle le travail semble fait et il appartiendra aux Ligues de prendre les mesures qui s'imposent à leur niveau.

Pour la seconde - un cahier des charges de base commun à toutes les Ligues pour les concours régionaux - le travail du Conseil des Ligues, pris par d'autres préoccupations, n'a guère avancé, mais la tâche n'étant pas très ardue, l'aboutissement peut être rapide.

Pour ce qui est du marais de la vaste catégorie actuelle des « nationaux », l'idée de laisser ce label à tous ceux qui en font partie a été retenue afin que tous puissent continuer à bénéficier des subsides que leur vaut cette appellation et cela devrait s'accompagner d'un assouplissement des règles actuelles, en particulier en ce qui concerne les quotas de participation.

En revanche la suggestion de mettre en exergue deux groupes de 15 à 20 concours, aux appellations à trouver, genre Masters séries ou autre, avait soulevé bien des réticences. Vous avez tous reçu ou dû recevoir par l'intermédiaire des Ligues le projet arrêté par le groupe de travail, avec bien du mal et en devant sans cesse débloquer des masses inertes freinant des quatre fers, pour les concours que la Fédération souhaiterait mettre en avant, les questions qualitatives devenant primordiales. Cela explique le caractère très strict des règles et le choix de scinder chacune de ces compétitions en deux : une partie en qualifications, l'autre étant la compétition proprement dite. Sans tout reprendre en détail, je tiens à faire justice de deux critiques.

Il paraît que ce type de compétition pénaliserait encore les petits qui devraient venir plus tôt pour se qualifier. Faux puisque les qualifications commenceraient, comme actuellement à 10 heures le samedi matin avec, sans doute un maximum de 2 ou 3 parties à disputer avant d'entrer dans le concours proprement dit. Il n'y aurait d'ailleurs plus ensuite que deux tours à disputer ce qui permettrait de terminer les premières journées beaucoup tôt.

En outre, chaque tour étant indemnisé, bien plus de « petits » retrouveraient leurs engagements, voire davantage avant de tomber sur les « caïds », honneur sportif gagné sur le terrain et non par tirage au sort.

Inversement il paraît que cela avantagerait encore les gros. Faux également. En effet si, comme actuellement, certains parmi les meilleurs seraient au bout, ceux qui perdraient au premier tour du concours contre des équipes issues des qualifications ne percevraient rien du tout puisque les indemnités ne seraient versées qu'aux vainqueurs.

Enfin le Conseil des Ligues doit encore se pencher sur le cahier des charges du second groupe de concours labellisés.

Espérons qu'il y aura davantage d'entrain des nouveaux élus - le renouvellement des hommes souhaité par certains ayant fait efficacement son œuvre à ce niveau - car il serait dommage de manquer une occasion de mettre fin au désordre de nos compétitions afin que celles qui sont de vraies vitrines bénéficient d'attentions particulières, sans pour autant clouer les autres au pilori, ni oublier le développement de nouveaux types de compétitions.

Chacun sait que j'ai toujours été un ardent partisan des compétitions par équipes. A l'heure où le nombre des inventeurs de la Coupe de France croît tous les jours – surtout en raison de son succès – je me permets simplement de vous montrer (Projection C) un article paru dans le Progrès en mai 1976. Déjà à cette époque le jeune comité du Jura, créé en 1974 – avec un jeune et élégant bipède comme président ; il a bien changé sauf pour le nombre de jambe ! – organisait une coupe départementale des clubs par équipe de 6 joueurs qui s'affrontaient en 6 tête-à-tête, 3 doublettes et 2 triplettes, ainsi qu'un véritable championnat régulier sur trois mois par équipes d'entreprise. Et, dès 1982, avec le grand Journaliste Jacques Loubières, nous avons évoqué un projet de championnats généralisés par équipes avec montées et descentes appuyé sur un journal quotidien type Midi Olympique !

J'ai d'ailleurs repris intégralement cette formule pour le premier championnat d'Europe des Jeunes en 1998 à Dijon avec des apports de 2, 4 et 6 points que je préfère personnellement à celui retenu par le groupe de travail alors présidé par Jean Campo et que nous connaissons toujours. S'il évite tout match nul, il rend en effet très difficile une victoire pour une équipe qui a perdu 4 tête-à-tête. A l'heure où l'on s'habitue aux barrages en la matière, il y aurait peut-être une piste à reprendre pour le futur groupe de pilotage.

Puisque j'en suis aux compétitions par équipes, je vais dire quelques mots des championnats par équipes de club, à propos desquels il m'a semblé entrevoir comme un soupçon d'ombre de polémique ces derniers temps. Je voudrais surtout éviter que cela aboutisse à faire capoter cette initiative particulièrement intéressante en m'en tenant aux faits.

Je me borne donc à rappeler que, lors de la création du groupe de travail en 2006, il avait été initialement prévu que la première année serait expérimentale. Or il a rapidement été décidé, par ceux qui s'étaient lancés d'emblée en 2007, de pousser les feux et de passer ensuite immédiatement à la phase régionale, puis à une phase nationale dès 2009. Je passe sur les détails, mais je considère que, en l'occurrence, nous avons manqué de prudence et pas pris suffisamment de recul.

En effet c'est bien là que le bât blesse aujourd'hui : ceux qui ont démarré après les autres ont du mal à trouver leur place et, surtout, le problème financier a surgi au regard du coût des déplacements. Ce sont des décisions de principe qu'il conviendra de prendre cette année et le Bureau du mois de décembre n'a rien fait d'autre que de tirer les conséquences d'une situation de fait, matérielle et financière. Je n'ai vu aucune girouette s'agiter dans cette réunion où il n'était pas possible de décider autre chose que la mise à disposition de 20 000€ alloués par le ministère, sans être certain de leur pérennité – je suis même sûr du contraire – afin de ne pas mettre le doigt dans un engrenage dangereux.

D'ailleurs, comme disait Edgar Faure, ce ne sont pas les girouettes qui bougent seules, ce sont les vents qui tournent. Je me permets d'ajouter que cela est encore plus vrai quand ce sont les mêmes bouches qui font souffler des vents tournoyants !

Il me semble en effet difficile à la fois d'affirmer que ces compétitions par équipes de club sont surtout intéressantes pour les petits joueurs – à cet égard je précise que je n'ai jamais dansé la gigue sur ce sujet et que cela a toujours été ma position affirmée – et pour les petits clubs, et de vouloir dans le même temps pousser les feux, ce qui ne peut qu'intéresser les gros, ceux qui veulent voir plus loin, mais qui, contrairement à ce qui se passe au poker, veulent être payés pour voir !

Comme dans une armée en campagne l'avant-garde doit éviter de se couper de ses bases arrières en voulant avancer trop vite, au risque de se faire massacrer sans profit pour personne. Je pense qu'il y aura suffisamment d'élus à peu près intelligents dans le prochain Comité Directeur et dans le futur Conseil des Ligues pour trouver des solutions pragmatiques.

J'espère surtout, pour mon successeur et pour le bon fonctionnement fédéral, que le prochain Conseil des Ligues fonctionnera mieux et de manière plus rationnelle que le précédent. Ayant été à la base de sa création puis de son officialisation je me permets de formuler cette dernière remarque empreinte de déception.

Mon idée était d'en faire surtout un organe de réflexion sur des sujets concernant au premier chef les Ligues et il y en a : championnats régionaux, modes de sélection aux championnats de France, hiérarchisation avec les Comités, formation de cadres, détection et sélection, règlements intérieurs... j'en passe. Les débuts ont été prometteurs même si la première « décision » prise « à l'unanimité » - nous avons d'ailleurs souvent entendu cette formule ! - en février 1997 qui avait été que les Ligues organiseraient toutes des championnats régionaux par qualificatifs, n'a vu son aboutissement que l'an dernier et encore parce que le Comité Directeur et le Conseil National ont décidé d'imposer cette mesure. Cela n'aura attendu que douze ans !

En revanche au cours des dernières années le Conseil des Ligues s'est plutôt souvent positionné comme un Comité Directeur *bis*, traitant d'abord de questions liées à l'ordre du jour avant les problèmes concernant plus directement les Ligues ce qui explique, en particulier, la lente avancée – c'est un euphémisme - des questions qui lui avaient été soumises, en particulier, la répartition des compétences et la hiérarchisation des concours.

Je regrette notamment que les intéressés n'aient pas bien perçu l'intérêt de la modification statutaire proposée il y a deux ans qui aurait permis de bien mettre chacun à sa place avec son rôle et ses compétences. Comme je l'ai indiqué en Conseil National en réponse à certaines propositions un président de Ligue n'a pas la même représentativité qu'un élu du Comité Directeur. Alors que, pour y occuper un poste il faut obtenir au moins environ un millier de voix, il peut arriver qu'un président de Ligue ne soit élu, directement ou indirectement, que par une seule personne – parfois lui-même - ou quelques-unes.

Statutairement il n'a même pas la même représentativité qu'un président de Comité, élu, lui, par un ensemble de voix portées par des clubs. C'est pourquoi il aurait été important que sa place et son rôle soient mieux affirmés et définis en fonction de ces deux réalités et c'est aussi pourquoi ce sont les présidents de comité qui votent en congrès. Cela peut-être changé, mais cela impliquerait forcément des modifications dans le mode d'élection des présidents de Ligue et il ne pourrait y avoir concomitance.

De même l'idée d'une représentation géographique est un non sens ou alors elle ne doit pas s'appuyer sur le découpage actuel des Ligues, sinon cela voudrait dire, par exemple, que le président de la Ligue Midi-Pyrénées compte trois fois moins que les présidents des Ligues Picardie, Hauts de France et Haute Normandie alors qu'ils représentent autant de Comités et davantage de licenciés.

Bref tout cela pour dire qu'il faut être très circonspect en la matière et bien redéfinir aux places de chacun. Certains présidents de Ligue l'ont parfaitement compris puisqu'ils sont, cette fois, nombreux à briguer vos suffrages et je les félicite d'avoir franchi ce pas seul de nature à leur donner une autre légitimité.

Et puisque j'ai beaucoup entendu dire qu'il fallait des changements de personnes et que, en substance certains n'en fichaient pas lourd au sein du Comité Directeur, je vais terminer en vous démontrant le contraire et en rendant hommage au travail accompli par chacun de ses membres. Je ne serai évidemment pas exhaustif et les prie de m'en excuser car je vais certainement commettre des oublis.

Ici ce n'est pas comme à la Foire du Trône : ce n'est pas parce que l'on ne voit pas quelqu'un sur le devant de la scène qu'il ne travaille pas. Celui qui fait tourner la Grande roue dans sa cabine a au moins autant d'importance que le bateleur qui harangue la foule devant le stand de la femme à barbe.

Je vais commencer par ceux qui vont vous quitter volontairement, en commençant par les dames.  
(NB : La présentation qui suit a été mise en forme, alors qu'elle a été faite sous forme plus télégraphique lors du Congrès)

Josiane GALLAND, membre du Comité Directeur depuis 1989 et qui a rempli une multitude de tâches malgré de gros problèmes personnels. Elle s'est occupée des Féminines (sélection, encadrement, gestion...) des éducateurs, puis de la DTN en général ; en fait elle a travaillé dans pratiquement tous les domaines étant, dans le passé récent, responsable du Centenaire et assumant actuellement la responsabilité du Centre de formation de la Fédération, tâche à laquelle j'espère qu'elle pourra encore longtemps continuer à apporter son expérience.

Marguerite BRIANÇON, arrivée en 1997 et qui n'a jamais cessé de travailler dans le secteur des jeunes étant, notamment, à l'origine de la création de la catégorie des benjamins. Elle fait, à ce titre, également de l'encadrement des Educateurs fédéraux dans la DTN. Récemment elle a accompli l'énorme travail de réalisation de l'Historial fédéral, œuvre immense destinée à faire date et à être complétée à condition que vous fournissiez les éléments nécessaires.

Jean-Yves LOULON est arrivé en 2001 comme un spécialiste de l'informatique puisqu'il avait été correspondant fédéral avec Daniel CHAROLLAIS puis Claude STIRMEL. Compte tenu de son passé de joueur de haut niveau il a également intégré la DTN pour faire partie du comité de sélection et encadrer les équipes de France masculines.

Alain NICOLIER aura accompli douze ans de travail inlassable, surtout dans les secteurs de la discipline et des finances, mais en sachant toujours faire part de réflexions particulièrement sensées sur tous les sujets ; un vrai « sage » !

Jean CAMPO, qui a souvent, de façon immérité, servi de tête de turc à certains, a toujours répondu présent durant ses 16 ans de mandat pour toutes les tâches, y compris certaines dont personne ne voulait. En particulier il a successivement géré le règlement du Championnat de France corporatif et cette épreuve, le comité de sélection, la mise en place de la Coupe de France, la répartition des équipes aux Championnats de France et, plus récemment, le championnat par équipes de club et la création du Centre national de formation, domaine qu'il connaît particulièrement bien par expérience. C'est d'ailleurs son avenir politico administratif qui nous l'enlève.

Pour ceux qui restent je serai plus bref et ne dirai presque rien pour ceux pour lesquels l'évidence du dévouement crève les yeux.

Tel est le cas surtout du Trésorier Général, Michel SIGNAIRE, un « *M. Soupe au lait* » indispensable, proche parmi les proches, homme de confiance et de conseil irremplaçable pour moi ; et de Tony JUAN, notre Secrétaire Général qui remplit également un grand nombre de tâches, en particulier la gestion du siège et de son personnel, ainsi que de la Chancellerie.

De même vous savez tous ce que font nos deux derniers vice-présidents :

Jacques THERON que vous connaissez tous comme le pape de l'arbitrage, gère évidemment ce secteur, mais il est également le principal artisan de l'évolution des règlements de jeu y compris au niveau international. Il est également le plus attentif et le plus sourcilieux dès que la Fédération travaille sur la mise à jour de ses textes, travail fastidieux s'il en est. Il me représente souvent, il est membre très actif du Comité de pilotage de la Coupe de France et il préside la commission antidopage de la F.F.P.J.P. dont les réunions sont de plus en plus fréquentes.

Alain CANTARUTTI a commencé par beaucoup œuvrer dans le secteur de la communication puis il est devenu l'un des rouages essentiels de la F.F.P.J.P. dans tous les secteurs, devenant Trésorier adjoint et président de la SAOS, tout en restant spécialiste des relations avec les partenaires, membre du Comité de pilotage de la Coupe de France depuis l'origine et très intéressé par les compétitions des jeunes.

Je termine en prenant les autres par ordre alphabétique.

Claude CARBONNIER est sans doute l'un de ceux qu'on voit le moins sur le devant de la scène, mais sa discrétion ne gêne en rien le travail qu'il accomplit : lui-même ancien BF3, il fait partie de la DTN pour les encadrer et il travaille avec eux à longueur d'année, surtout en ce qui concerne les jeunes. Il a également un rôle essentiel dans nos relations avec le monde du handicap puisqu'il est chargé du suivi et de

la gestion de nos conventions avec Handisport et avec la Fédération de Sport Adapté, sans parler du remplacement de M. BERNARD pour gérer le festival annuel de la Pétanque en Grèce.

Jean CHARPENTIER a toujours été un homme de dossiers et de travail administratif. Avec Jean CAMPO il a géré le championnat de France corporatif et la répartition des équipes aux Championnats de France. Membre depuis l'origine du Comité de pilotage de la Coupe de France, il s'occupe seul de la désignation des délégués sur les concours nationaux – quel calvaire ! – et collationnait les rapports de ces derniers. Avec Xavier GRANDE il est responsable de l'établissement du calendrier des nationaux. Il est toujours chargé de recevoir les candidatures aux championnats de France, d'envoyer les dossiers, de les réceptionner et d'organiser les visites puis d'en établir le calendrier.

Michel COSTE est sans conteste celui avec lequel j'ai le plus de divergences sur de très nombreux sujets. Les prises de gueule entre nous ont été fréquentes car nous n'avons pas toujours la même vision des choses. En revanche, il est un énorme travailleur qui accomplit parfaitement toutes les tâches qui lui sont confiées. Il est actuellement chargé de la répartition des équipes aux championnats de France, il préside la commission des finances et il a intégré le Comité de pilotage de la Coupe de France. Malgré nos oppositions nous savons toujours faire la part des choses et nous retrouver dans une autre atmosphère quand l'occasion se présente.

Yvon DELCHET est un petit nouveau d'apparence discret mais qui sait ce qu'il veut. Il a commencé par écouter avant de s'exprimer sans jamais se mettre en avant. A ma demande il a accepté de s'occuper du difficile dossier de la Pétanque dans le monde du travail, car vous êtes bien trop peu nombreux à avoir compris que ce secteur est un vivier de nouveaux licenciés et vous ne l'aidez guère. En particulier beaucoup d'entre vous ne lui ont pas encore fourni le correspondant corporatif qu'il réclame. En revanche sa compétence a été reconnue au niveau national puisqu'il a été élu membre de la commission nationale du sport d'entreprise et il gère évidemment notre convention avec la Fédération Française du Sport en Entreprise et les relations avec cette dernière.

Jean-Claude DESMULIE en est également à son premier mandat. Notre « biloute » est arrivé avec un magnifique projet, superbement préparé, sur l'éventualité d'une dualité de licences – compétition et « loisir » - au sein de la F.F.P.J.P., lequel a servi de base à un débat général au Congrès. Il a également travaillé sur les raisons de la diminution de nos licenciés et sur les remèdes envisageables. Gros travailleur, il répond toujours présent lorsque nous cherchons quelqu'un pour une mission délicate.

Jean-Claude DUBOIS est également un petit nouveau qui a su prendre toute sa place auprès du grand Jacques avec lequel il gère le secteur de l'arbitrage : préparation et organisation des examens nationaux et de Ligue, désignation des arbitres aux Championnats de France, supervision des candidats sur les championnats de France puis des reçus lors de concours nationaux, organisation du colloque national tous les deux ans et, dans l'intervalle, des formations interrégionales...

Jean-Pierre IANNARELLI a débarqué il y a huit ans dans le monde des dirigeants fédéraux sans avoir l'expérience et la façon de Raymond VIVIANI. Il lui a donc fallu un temps d'adaptation dans ce monde d'agités, mais il est désormais parfaitement intégré au point d'assumer maintenant des fonctions de délégué sur les Championnats de France. Il a relancé la commission médicale fédérale et il a terminé la rédaction du règlement médical fédéral exigé par le ministère. Il travaille sur une note de vulgarisation des règles antidopage, en particulier pour les AUT – les autorisations à usage thérapeutique – et il a parfaitement organisé la mise en œuvre sur les Championnats de France des contrôles d'alcoolémie.

Jean-Claude MOREAU est le dernier des « petits nouveaux » bien connu cependant auparavant de tous pour la qualité de ses organisations en pays landais. Il est pointu sur tous les sujets et ses remarques sont le plus souvent judicieuses ; il a notamment été très utile lors de discussions sur diverses questions financières, en particulier en matière d'emprunts.

André PLAÇON est l'adjoint devenu inamovible de Tony et le tandem fonctionne à merveille. Il s'est également spécialisé dans les questions de discipline, assumant le rôle difficile de président de la Commission fédérale. Il est souvent volontaire pour les tenus de table lors des Championnats de France et il sait employer des arguments frappants.

Claude STIRMEL ! Est-il besoin de parler de Claude et de présenter de façon exhaustive le travail qu'il accomplit, bien sûr surtout dans le domaine informatique, mais pas seulement.. Il est, avec Daniel Read, l'un de nos deux M. carte à puce que j'ai toujours soutenus et aussi notre second M. soupe au lait. Vous savez tous comment cela se passe quand le couvercle se soulève ! Entre formation, dépannage, réparations,

conseils, réunions, il est sans cesse sur la brèche ; je suis certain qu'il regrette que les journées n'aient pas 36 heures !

Enfin que dire de Céline THEDEVUIDE, entrée il y a –disons bien longtemps ! – comme jeune de moins de 26 ans, elle a été réélue sans problème depuis. Educateur elle-même, elle a donc des accointances particulières avec la DTN au sein de laquelle elle a commencé par travailler sur la question des Féminines – en particulier pour la mise en place de la Journée des Féminines - encadrant même à l'occasion les équipes de France. Adjointe efficace de Josiane pour le Centenaire, elle a désormais pris en main le dossier des âges des catégories de jeunes et du Championnat de France des minimes.

Discrets ou tapageurs, soupes au lait ou bouillons de culture, froids ou amicaux j'ai adoré travaillé avec eux ainsi qu'avec mes deux cadres, j'y reviendrai et Edmond Seuillard toujours présent, ainsi qu'avec ceux des mandats précédents sans oublier le président Bernard.

J'ai évidemment adoré cette ambiance, votre chaleur, votre amitié quand il y en avait ou votre cordialité quand les hasards de la vie ne nous ont pas permis d'aller plus loin, mais rien n'est encore perdu ! J'ai essayé de vous rendre tout ça et j'ai fait de mon mieux pour être proche de vous, pour travailler au mieux de vos intérêts et je regrette si je n'y suis pas toujours parvenu.

J'ai tenté d'être le plus disponible possible en mettant à votre service les compétences que je pouvais avoir, mes capacités de travail et ma passion pour nos disciplines, pour notre milieu fait de convivialité, de joies partagées et de réciproque estime.

Certes j'ai forcément fait des erreurs, mené des actions ou pris des positions qui ont déplu aux uns ou aux autres, mais toujours de bonne foi et en passant bien faire. Comme disait l'un des héros de *Certains l'aiment chaud* : Nobody's perfect ! - Personne n'est parfait, ce serait d'ailleurs pénible – mais, contrairement à lui, je n'ai pas encore réussi à donner la préférence à un homme, même travesti. Néanmoins ne désespérez pas !

Si je vous quitte c'est donc à reculons, mais il faut savoir tourner la page sans s'incruster dans ses certitudes qui finissent pas bloquer toute avancée. Néanmoins, vous le savez, outre que je serai toujours à votre disposition en cas de besoin, surtout pour combler une place à votre table ou dans vos soirées, je reste dans le milieu et je ferai de mon mieux pour développer encore la Pétanque dans le monde entier.

J'aurai donc toujours un énorme plaisir à être au milieu de vous, à partager avec vous, à vous retrouver en tout lieu et à tout moment. Demain soir je ne vous dirai donc pas adieu, mais simplement au revoir et le plus vite possible. Merci pour tout !

*(Mesdames et messieurs les membres du Comité Directeur, ainsi que la plupart des congressistes se lèvent et applaudissent)*

## **APPROBATION DU COMPTE RENDU**

### **DU 63<sup>ème</sup> CONGRES DU TERRITOIRE DE BELFORT**

**LE PRESIDENT.** – Nous poursuivons l'ordre du jour qui appelle d'abord l'approbation du Compte rendu de la FFPJP à BELFORT (90) des 11 et 12 juin 2008.

Ce compte rendu appelle-t-il des remarques chez certains d'entre vous ?

*(En l'absence de toutes observations, celui-ci est adopté à l'unanimité.)*

## RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

**LE PRESIDENT.** – Donne la parole à Antoine JUAN pour présenter son rapport moral et d'activités.

**M. JUAN** (*Secrétaire Général*). – Mesdames, Messieurs, soyez les bienvenus « Chez les Ch'tis » pour assister et participer à nos importants travaux annuels dans cette salle du « Centre Romain Rolland ».

Vous toutes et tous qui représentez respectivement vos Comités et Ligues « Merchi » d'avoir pu vous libérer afin d'être présent à ce 64ème Congrès National et ce malgré les difficultés atmosphériques et tout particulièrement aux représentants d'Outre-Mer : Guadeloupe, Réunion, Polynésie.

De Belfort nous garderons un bon souvenir quant à son organisation grâce au savoir-faire de l'équipe de bénévoles dirigée par Joseph ILLANA, mais aussi, hélas !! la tristesse d'avoir perdu un des nôtres : Roger PILLEREL, Président du Comité de la Meuse, de qui nous nous souviendrons qu'il fut un grand défenseur de la Pétanque et du Jeu Provençal en Lorraine.

Quinze ans après Dunkerque, nous revoilà « dal neur », pour les délégations du « chud » c'est un changement ..... mais les gens du « Ch'Nord » étant « proverbialement » connus pour leur convivialité et leur gentillesse, sachant recevoir, je suis persuadé que nous nous souviendrons longtemps de ces gens du Nord qui « ont dans le cœur tout le soleil qu'ils n'ont pas dehors... » et pas seulement des événements Régionaux, de notoriétés Nationales et Internationales le « Carnaval de Dunkerque » – la course « Paris-Roubaix » – la « Braderie de Lille », ... et d'une des vedettes du grand écran : « le maroille » fromage que l'on trempe en tartine dans le café.....

En regardant dans les travées autour de vous, vous n'êtes pas sans avoir remarqué que l'assistance avait bien changé avec beaucoup de nouveaux visages : près de la moitié des Présidents de Comités et Ligues, nouvellement élus à ces responsabilités parmi lesquels nous saluons 4 Dames, qui ont eu le courage de s'investir dans cette charge : Mmes JEAN-JEAN, Bouches du Rhône – LEGA, Côte-d'Or – STEINHAUEUR, Bas-Rhin et LOZANO, Rhône. Bravo Mesdames. Malheureusement, cela n'a pas changé le nombre de représentés de la gente Féminine dans le cadre de la parité hommes/femmes. N'oublions pas les chevilles « ouvrières » que sont les Trésoriers et Secrétaires Généraux.

Nous remercions les personnalités « *ichi* » présentes ou de passage :

- L'adjoint au sport de la Ville de Saint-Pol ;
- M. Henri BERNARD, Président d'Honneur des Fédérations Internationale et Nationale, qui suit avec un très grand intérêt l'évolution de nos disciplines. Merci Président de votre présence et ce malgré les petits ennuis de santé de vous-même et Madame. Cependant vous êtes tellement bien entourés par vos filles et petits-enfants que vous en arrivez à les surmonter et les oublier pour un temps, à notre grande satisfaction.

Remerciements également :

- A la Presse Audio-Visuel : Sport+, France Télévision, France 3 Régionale, aux quotidiens locaux : « Le Journal des Flandres », « La Voix du Nord », aux revues spécialisés : Boulisme, Rhône-Alpes Pétanque pour leurs reportages, images et articles, sur la Pétanque et le Jeu Provençal.
- A nos partenaires privilégiés : « ERIMA », l'équipementier – « MMA », l'assureur – « QUARTERBACK », pour la communication – tous les Fabricants de Boules ;
- A nos chère(s) conjoints(es) pour le temps qu'ils/elles nous laissent afin d'assouvir nos loisirs préférés : le bénévolat, au service des autres dans l'intérêt général de la Longue et de la Pétanque.

- A toute l' « armada » de bénévoles, Membres du Comité ou pas, sous la baguette de « Biloute » : l'Ami Jean-Claude DESMULIE, Président du Comité d'Organisation et du Comité du Nord qui auront sûrement tout fait, dans l'anonymat, pour la réussite de ce Congrès,
- A tous ceux qui m'ont apporté leur assistance pour mener à bien ma tâche : les Amis Claude STIRMEL, en informatique et André PLACON en conseils – le Secrétariat : Patricia, Régine : pour leur efficacité-disponibilité-gentillesse et à qui je décerne le « bésicle d'Or » pour décrypter mes « hiéroglyphes »... bien mieux que « mi » - à Xavier et Gérard - à Jean-Pierre, le Chauffeur du car-podium toujours prêt à proposer ses services gracieux sur les Championnats où il est présent, alors même qu'il n'en est pas tenu contractuellement, petit rappel à l'attention des organisateurs... Merci à vous tous.
- Dans la salle je note la présence de deux anciens collègues et Amis que je salue : Pierre CHESNOY, le régional de l'étape et Gérard COLLETTE, « gégé » le Normand ;
- Enfin je terminerai par mon « petit clin d'œil traditionnel » à Bernard DUC, le vosgien, et un « coucou » à l'autre Bernard : BRUN, le gardois. « Ça y est nous y sommes », demain auront lieu les élections qui désigneront les nouveaux Administrateurs et le successeur du « Jeune AZEMA », que tu avais accueilli en 85 à Clermont, à la tête de notre belle Fédération. Les téléphones se sont tus, la campagne est terminée, reste l'habituelle « pêche aux voix » dans les couloirs... Il y a pléthore de candidats et à sa succession 3 candidats se sont fait connaître à ce jour....

## ADMINISTRATIF

L'arrivée dans l'équipe « Trigance » de Gérard en 2007 nous a été bénéfique quant à la gestion des stocks grâce à sa rigueur et à son esprit innovateur : achat de nouveaux produits promotionnels-négociations des prix pour les articles de notre catalogue et vente en ligne sur Internet le tout en liaison avec le Directeur Administratif...alors même que certains n'étaient pas convaincus par cette embauche. Il est sûr que l'approche n'est pas la même qu'avec Ghislaine ! Ce qui contrarie les habitudes acquises. Afin de soulager le Trésorier Général et Xavier, pour que ce dernier puisse se consacrer à des tâches plus en rapport avec sa fonction, il est envisagé le recrutement d'une personne pour la saisie, entre autres, des écritures comptables de la SAOS et la Fédération.

=>Administration

- **Distinctions** : on note un mieux dans les attributions : 21 comités en Métropole n'en ont pas sollicité ... et 5 dans les DOM/TOM...  
Nous vous demandons de veiller à bien appliquer la circulaire annuelle sur la Chancellerie, qui vous est diffusée en juin, et qui précise : la procédure à suivre – les imprimés à utiliser, avec modèles – et important, les délais à respecter pour l'obtention d'une nouvelle récompense. Cette année nous avons eu une dizaine de demandes qui avaient moins de 5 ans avec les distinctions précédentes dont la moitié, la même médaille, avait déjà été décernée en 2007!!!  
Ce qui nous amènera à modifier, pour 2009, la procédure quant au niveau de responsabilité : les Ligues gèreront les Médailles de Bronze, toujours commandées en nombre et celles d'Argent demandées par listes nominatives : afin de mettre à jour nos fichiers – quant aux médaillés d'Or, les diplômes seront pré imprimés aux noms des bénéficiaires.

### Les dirigeants honorés en 2008 :

- **Par la Direction de la Jeunesse et des Sports :**
  - Médailles de Bronze :
    - \* Mmes SAULE Brigitte (ancienne Pdte de la Corrèze), KERVERN Annie (Pdte du Finistère)
    - \* MM. FERREIRA Michel (ancien Pdt Ligue du Centre et du Comité de l'Indre), MM. MINODIER Stéphane (Pdt de la Drôme), SCHMITT Didier (Pdt de la Moselle) avec 2 distinctions dans le foyer puisque son épouse également l'a été.
  - Médailles d'Argent: MM. VILLAREM Jean (Pdt des Pyrénées-Orientales) et DELCHET Yvon (Pdt Ligue Limousin)

- Médaille d'Or : M. POU Norbert (ancien Pdt des Hautes-Alpes), Mme TROUBAT Bernadette (Vice-Pdte déléguée de la Ligue Limousin)
- **Par la Chancellerie Fédérale :**
  - Promotion de janvier 2008 : l'Or à Mme NOEL Mireille (Pdte du Calvados), le But d'Or à MM.MARION Pascal (Pdt de la Charente) et MAUJONNET Robert (Pdt de la Nièvre)
  - Promotion du juillet 2008 : l'Or à M. BORDET Gilles (ancien Pdt de la Ligue Basse Normandie), le Mérite National à M. VULLIET Joseph (ancien Pdt de la Haute-Savoie) et le But d'Or à MM. CLOTTE Christian (Pdt de l'Ariège) et PERSAC Jean-Michel (ancien Pdt de la Seine Maritime).

## **EFFECTIFS**

Triste constat, vous l'avez relevé aussi !! la baisse repart à la hausse.

Toutes nos félicitations aux Comités ayant fait en sorte de progresser, ils sont 19 en Métropole, avec une mention particulière, pour avoir un pourcentage positif supérieur à celui de nos pertes..... : les Côtes d'Armor, l'Aube, la Haute-Savoie et la Somme. Nous y associons les Amis d'Outre-Mer, de Mayotte et Polynésie.

Nos pertes globales : -2,85 % (-10 319 ) pour 6 407 clubs affiliés (-89)

\* Métropole : -3,04% (10 680 licences) pour 6139 clubs (-78),

- -8,48% chez les jeunes : -9,21% en juniors (-10,11% chez les garçons) et -7,45% en minimes,
- -2,92% chez les seniors masculins et -1,35% en séniors féminines.

\* Outre-Mer : (pour la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane nous avons retenu les effectifs de 2007 n'ayant pas reçu ceux de l'exercice 2008)

- +3,56% (+361 licences) pour 268 clubs (-11).
- +7,37% chez les Séniors masculins, mais -16,31% en Féminines.
- +1,86% chez les jeunes (cadets et minimes garçons perdants eux des licenciés)

\* Nos Féminines éligibles représentent : 15,07% (48 291)

- en Métropole : 15,16% (47115) / Outre-Mer : 12,35% (1 176)

\* Nos jeunes eux représentent : 8,59% (30 132)

- en Métropole : 8,57% (29151) / Outre-Mer : 9,34% (981).
- Le Sud est encore à la traîne derrière le Nord : -3,44% contre 2,50%.

Zone 7 : -4,92% / Zone 3 : -4,49% / Zone 4 : -3,41% / Zone 2 : -3,36% / Zone 1 : -2,86% / Zone 8 : -1,60% / Zone 6 : -1,30% / Zone 5 : -0,76%

Ces chiffres n'appellent pas de commentaires particuliers ... si ce n'est la répétition de mes propos tenus lors des précédents Congrès .... Alors afin de ne pas trop perdre de temps... il n'est vraiment pas utile d'en énumérer les causes...

## **SPORTIF**

=>Compétitions Internationales

Avant cela un rappel d'information : à Dakar réélection de Claude AZEMA à la présidence de la Fédération Internationale – élections de Michel SIGNAIRE comme Trésorier, il l'était déjà, et de Céline THEDEVUIDE en tant que Secrétaire Générale.

On peut le dire : encore une bonne saison en matière de titres décrochés. Félicitations à toutes et tous, qui vous seront présentés sur écran dans quelques instants, pour ces médailles :

\* Un 25<sup>ème</sup> titre de Champions du Monde en Triplettes Seniors à DAKAR (Sénégal), avec les mêmes qu'en 2007....., le 8<sup>ème</sup> consécutif ..... le Bronze au Tir Individuel..

\* Un 2<sup>ème</sup> titre de Championne du Monde Féminines de Tir Individuel à SAMSUN (Turquie) et le Bronze pour la Triplette.

\* Champions d'Europe Jeunes à NIEUWEGEIN (Pays-Bas) et le Bronze en Tir Individuel.

\* La Coupe d'Europe des Clubs à GENES (Italie) par les frontaliers du D.U.C de Nice.

Le petit regret chez les féminines : malgré ce qui est fait pour qu'elles réalisent d'excellents résultats...elles n'arrivent pas à s'imposer par équipe !! Cela ne m'étonnerait pas qu'il y ait du changement dans l'air !!

Ces champions méritent bien vos applaudissements.

### =>Championnats de France 2008

Dans l'ensemble les championnats 2008 furent réussis : il y a eu de très bonnes organisations et de moins bonnes, on trouvera toujours ici et là de petits « accrocs » et toujours les mêmes :

- la sono insuffisante / des terrains peu sélectifs / des BAT « oubliés » / prix de l'eau...
- un rappel à l'attention des futurs organisateurs : l'hôtellerie = interdit de majorer le prix des chambres : elles doivent être « vendues » au prix fixé par l'hôtelier, le solde lui étant réglé directement.
- Tirage au sort au moyen du logiciel GESLICO : les équipes qui y seraient inconnues ne pourront participer au Championnat.
- A signaler une innovation et initiative intéressante : comme cadeau aux délégués un siège pliant qui a eu pour effet que chacun conservait le sien en évitant ainsi que les traditionnelles chaises ne soient pas « subtilisées » par les spectateurs.
- Autre remarque : la nette amélioration des repas du midi rapport qualité/prix.
- A compter de 2010 : alternance des Championnats Doublettes et Tête à Tête qui seront jumelés avec la Doublette Féminines = années paires le Tête à Tête et années impaires la Doublette.



## COMMISSIONS

Commissions, groupes de travail... c'est un doux mélange...

### =>Direction Technique

Un bilan sur son activité vous sera présenté, dans quelques instants, par la paire NATAF/PERONNET tout comme leurs projets d'avenir dont font parties :

- le Centre de Formation Fédéral : Josiane GALLAND, maître d'œuvre en la matière, vous fera un point demain matin sur l'avancement de cette création.
- Les âges des catégories : là aussi, demain matin, ce thème est prévu dans les débats.

Ah ! la nouvelle que tout le monde attendait !! est connue maintenant de tous c'est bien sûr, et bien fini, Victor arrête cet été. Ouf !! Enfin !!! Après s'être « accroché » 7 années à la « bouée » de la rue Trigance, il nous quittera pour aller nager vers d'autres rivages : la Retraite !... Non ! C'est une blague, ce n'est pas vrai, c'était pour « Higoler ». Ami Victor ton départ laissera un vide, au sens propre comme au figuré..., chez beaucoup parmi nous des regrets sincères mais aussi sûrement nous garderons de bons souvenirs de ton professionnalisme, ta bonne humeur, ton esprit convivial et ton sens du contact humain....

### =>Compétitions

- o **Coupe de France des Clubs** : belle compétition qui semble s'essouffler un peu en voyant le nombre d'inscrits pour la 10<sup>ème</sup> édition (2008/2009) : 2 731 engagés contre 2 843 l'année dernière : peut-être un problème de coût. La finale aura lieu du 20 au 22 mars à Oloron Sainte-Marie dans les Pyrénées-Atlantiques.
- o **Labellisation des Nationaux, Championnats par équipe de club** : projets pas mis au placard mais en « stand by », pour un deuxième souffle d'idées, qui devraient rapidement trouver une évolution positive.

#### →Sport en Entreprise

La circulaire d'Yvon DELCHET précise le calendrier quant à l'édition 2009 du « Trophée Interentreprises par Equipe » : Championnats Départementaux pour fin avril -

qualificatifs/éliminatoires pour fin juin – Finale à Moulins, jumelée avec le Vétéran, à 16 équipes.

Notre Ami souhaite avoir un « référent » par Comité, il vous en remercie par avance.

### =>Discipline :

Toujours trop de dossiers à traiter par les différentes Commissions : ATTENTION le message ne semble pas être bien passé.

Une recommandation : inutile de cumuler une sanction pécuniaire avec une sanction assortie de sursis !

### =>Médical :

Un règlement médical fédéral a été mis en place et diffusé. Au cours des divers Championnats de France : 60 contrôles d'alcoolémie ont été effectués par Jean-Pierre notre « *toubib* » : aucun ne s'est révélé positif. Cela n'a concerné que les joueurs... à bon entendeur salut : un « *tchiot jaune* » ça passe mais attention les dégâts, à boire avec modération... Je rappelle que ces contrôles sont préventifs et en aucun cas disciplinaires.

Des contrôles Anti-Dopage ont été effectués par un médecin désigné par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage « A.F.L.D. » : 40 au total lors des Championnats de France, Coupe de France et Nationaux : 11% (5 cas) se sont avérés positifs dont 2 pour consommation de cannabis, produit non dopant mais dont la consommation est interdite et 3 pour absorptions de médicaments avec absence d'A.U.T.

### =>Règlements :

- Autre thème dont il sera question demain après-midi : les petites modifications du règlement de jeu adoptées à Dakar lors du Congrès de la Fédération Internationale et dont je laisse le soin à mon Collègue et Ami de vous en donner lecture.
- Un rappel, cela nous semblait évident mais apparemment non, vu le nombre de fois où la question s'est posée... : la possibilité d'utiliser le point de mène au Jeu Provençal ne doit en aucun cas être appliqué dans les qualificatifs aux Championnats de France.
- L'utilisation des cercles matérialisés n'est obligatoire que si l'organisateur du concours l'impose. Dans ce cas il doit les fournir à tous.
- Suppression du timbre « fin d'Année ».
- Tout joueur doit être en mesure de justifier de son identité à la demande du Jury, Arbitre ou Délégué. A défaut, il sera exclu de la compétition. Cette justification pourra être apportée par tout moyen même par témoignages de joueurs licenciés.
- Sur les Championnats de France
  - \* Si l'identification d'un Comité ou Ligue reste obligatoire, il n'est plus exigé qu'elle figure sur la poitrine du joueur qualifié ;
  - \* Un rappel : les Délégués et Educateurs sur les chaises sont soumis aux mêmes interdictions que les joueurs : jeans, cigarettes, portable... ;
  - \* Autre rappel, si nécessaire : pour le Tête à Tête le remplacement d'un qualifié forfait doit être pris dans la suite du classement qualificatif et pas choisi parmi les joueurs n'ayant pas participé à celui-ci ;
  - \* Plus de limitation de publicité sur les tenus de joueurs, mais les mêmes pour tous ;
  - \* Lors d'une partie, il sera admise une interruption de 15 minutes et une seule fois, en cas de problèmes de santé d'un joueur ! (ceci sera valable sur tous les concours).

### =>Informatique:

Le nouveau support de licence : la « carte à puce » qui a fait, et fait encore beaucoup parler d'elle, pas toujours en bien par ses « détracteurs » : septiques-conservateurs-frileux, craignant le changement technologique. Vous avez tous reçu une formation sur cette nouvelle licence, tout au moins les responsables aux licences, lors de rassemblements régionaux, Outre-Mer compris, et nombreux sont les responsables qui ont reconnu et apprécié la qualité du produit en le faisant savoir.

Il est certain qu'au début nous « essuierons les plâtres » avec quelques « bugs » mais sachez que vous ne serez pas seuls toute l'équipe du projet sera à votre disposition pour vous aider.

Je profite de l'occasion pour les féliciter : Claude STIRMEL, Daniel READ, Didier SCHMITT, et j'en oublie sûrement ... pour l'énorme « boulot » qu'ils ont abattu sans compter leurs heures en déplacements-formations-études... Amis merci à vous.

Allez y « *saque end'dans* » et nous verrons après.

- Pour palier de possibles retards dans la livraison des nouvelles licences le Bureau National a décidé, lors de sa réunion du 12 décembre, d'accepter dans les concours la présentation de la licence 2008 et ce jusqu'au 25 janvier 2009 mais pas au-delà.

- Mise en place de bordereaux types pour les prises de licences (Clubs à C.D.) avec la création d'un imprimé destiné au demandeur de licence mis à votre disposition et à utiliser si vous le souhaitez... ce dont nous vous recommandons vivement.

- Suppression de la « licence blanche ».

Avant de terminer, je voudrai remercier publiquement notre Président Claude AZEMA pour tout ce qu'il a fait pour la Pétanque et le Jeu Provençal. Lui dire également combien, j'ai apprécié d'avoir eu l'honneur de travailler à ses côtés où j'ai beaucoup appris, merci Claude de m'avoir fait confiance pendant 12 années depuis Strasbourg, peut-être était-elle mal placée !!!

Tu quittes le « bateau France » mais je reste persuadé que tu auras toujours un œil attentif et bienveillant sur la F.F.P.J.P. depuis ton siège à l'International et pour ça, aussi, d'avance merci.

J'espère ne pas avoir été trop long et vous remercie de m'avoir prêté une oreille attentive.

Je souhaite à toutes et tous ici présents ainsi qu'à vos familles et administrés une Très Bonne Année 2009, et à la future nouvelle équipe dirigeante de notre Fédération toute la réussite dans son entreprise.

Vive la Pétanque – Vive le Jeu Provençal – Vive la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal.

**LE PRESIDENT.** – Merci Tony pour tout le travail fait tout long de l'année en gestion de personnel, affaires administratives et tout ce que tu fais pour tout le monde, je ne vais pas revenir là-dessus après tu vas être trop fier et on va plus pouvoir te tenir. Y a-t-il des remarques sur le rapport moral et d'activités ?

*(En l'absence d'oppositions, celui-ci est adopté à l'unanimité)*

## **RAPPORT FINANCIER**

**LE PRESIDENT** – Comme disait M. Clovis, après la poésie les chiffres la parole est à M. SIGNAIRE pour présenter le bilan financier de 2008.

**M. SIGNAIRE** (*Trésorier Général de la F.F.P.J.P.*). – Présente le bilan financier, le compte de résultat et le budget réalisé.

(Voir documents en annexes)

Au terme de cette présentation de la situation financière pour l'année 2008, il précise que ce sera la dernière en ce qui le concerne après 16 ans d'activité au sein de cette trésorerie. En effet, quelque soit le résultat des élections, je ne postulerai pas à un nouveau poste de trésorier dont je garderai d'excellents souvenirs. Avant de terminer, permettez-moi d'adresser mes plus sincères remerciements à MM.

Henri BERNARD et à Claude AZEMA, deux hommes exceptionnels qui ont œuvré ou œuvre encore à leur façon pour le développement de nos disciplines et deux présidents avec lesquels j'ai pu travailler en toute confiance et je suis très heureux d'avoir fait leur connaissance.

Merci à tous les trésoriers de Comités et Ligues à leurs Présidents que j'ai eu l'occasion de côtoyer au cours de ces 16 années, merci à l'ensemble du personnel de la Fédération, à tous mes collègues du Comité Directeur, enfin merci à l'ensemble de nos partenaires sans oublier bien sûr Jean-Luc MARELLI pour tous ses conseils avisés.

Comme vous avez pu le constater les recettes s'affaiblissent d'année en année pour plusieurs raisons: pertes de licences chroniques, sur 4 ans de 100 000 €uros, diminution des subventions pour 2008 d'environ 40 000 € diminution du partenariat envers la SAOS, 25 000 € d'OBUT l'année dernière et parallèlement à tout cela, nous avons subi de plein fouet les augmentations de frais de déplacement de 0,25 € à 0,30€ et également à venir, le coût de l'assurance MMA qui va passer de 0,70 € à 0,80 €

D'autre part, nous allons créer de nouvelles compétitions, c'est pourquoi j'espère que la nouvelle équipe dirigeante et surtout le futur trésorier obtiendront rapidement du congrès un accord pour une augmentation de notre licence qui à mon sens doit être d'un minimum de 2,50 € et ceci rapidement pour arriver à une licence à 8 € qui me paraît indispensable si nous voulons que notre Fédération puisse aller dans le bon sens de la marche.

Je termine en souhaitant une excellente année 2009 en vous remerciant de votre patience et surtout de votre attention. Merci (*Applaudissements*)

**LE PRESIDENT.** – Merci Michel. Il donne la parole à M. le Commissaire aux Comptes.

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**M. MARELLI** (*Commissaire aux comptes*). – Mesdames, Messieurs bonjour, je vais donner lecture des rapports. Il fait référence aux conventions réglementées notamment celle qui concerne l'avance de trésorerie qui a été faite à la SAOS Promo Pétanque pour 152 449 € en 1998. Aujourd'hui, au 30 novembre 2008, le montant de cette avance est de 143 407,11 €

En ce qui concerne les comptes qui viennent d'être présentés, je vais rappeler les principaux montants :

<i>Total du Bilan</i>	<i>1 139 727 €</i>
<i>Total des Produits</i>	<i>1 663 509 €</i>
<i>Total des Charges</i>	<i>1 678 721 €</i>
<b><i>Perte comptable</i></b>	<b><i>15 212,39</i></b>

L'audit a été effectué selon les normes professionnelles en vigueur en France. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste en fait à examiner par sondages divers tous les éléments probants qui justifient les données contenues dans les comptes. Cela consiste à apprécier les principes comptables qui ont été suivis et les estimations significatives retenues pour présenter l'arrêté des comptes et pour apprécier leurs présentations d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions, sans réserves, que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la F.F.P.J.P. à la fin de cet exercice.

Je reste à votre disposition pour compléter les informations données par votre trésorier.

**LE PRESIDENT.** – Remercie Jean-Luc qui était vérificateur pour ce mandat. Il appartiendra au prochain bureau, de renouveler la convention qu'il a passée avec la Fédération pour continuer à exercer ce rôle de Commissaire aux Comptes de la Fédération qui est une obligation pour la Fédération compte tenu de la hauteur de son budget.

**Mme COUPAT** (*Trésorière du CD21*). – Intervient sur le manque de dépenses par rapport aux féminines où en 2007, la journée de la femme représentait 16 165 € le Trophée International Féminin 22 561 € en 2008, on constate 0€ pourquoi ?

**M. SIGNAIRE.** – Pour la journée de la Femme c'est une décision qui avait été prise en Conseil National et nous avons dit que nous attribuerions une subvention exceptionnelle sur présentation de dossier réel. Il y avait une facture importante qui était le Trophée International de la Femme qui a eu lieu l'année dernière à Chamrousse et qui n'a pas eu lieu cette année qui nous avait coûté presque 20000 €

Il y a également une autre explication en ce qui concerne la Femme, nous avons une obligation de représenter dans le contrat d'objectif des dossiers par ligne. Nous avons une ligne Jeunes et Espoirs, masculins et féminins et nous avons une ligne Seniors hommes et femmes, c'est-à-dire les Equipes de France mélangées, alors que l'année passée nous avons une ligne Jeunes et une ligne Féminine, c'est pour cela que certaines sommes sont noyées dans la masse.

**LE PRESIDENT.** – Quand Michel dit suppression de la journée de la Femme, il voulait dire suppression de l'indemnité forfaitaire pour l'organisation des journées des féminines par contre il y a possibilité d'obtenir des aides sur présentation des dossiers pour des actions pour les féminines notamment des actions en faveur des jeunes féminines.

**Mme COSTE** (*Présidente de la Ligue PACA*). – Je ne suis pas tout à fait d'accord avec la réponse apportée à la Trésorière du CD21 puisque le compte rendu du Comité Directeur des 8 et 9 février 2008, précise : la suppression de la subvention pour la Journée de la Femme serait consacrée dorénavant à des journées spécifiques en faveur de féminines de moins de 18 ans. Je suis désolée de vous dire que cette subvention n'a pas été affectée à ce qui aurait dû être un plus pour nos jeune féminines. J'observe également une restriction particulièrement importante pour les sélections Inter Zones à raison de 15 000 € en défaveur de nos jeunes et je regrette effectivement que la baisse de la subvention ministérielle est portée principalement sur les féminines puisque les deux sommes totalisent la différence entre les subvention de l'année 2007-2008 de 50 000€ et je pense qu'il était préférable de les consacrer à ces deux catégories qui seront seules en mesure de nous apporter des licences supplémentaires pour l'avenir. Merci.

**LE PRESIDENT.** – Il n'y a pas un forfait pour les journées mais ceux qui ont présenté de dossiers pour des actions pour les jeunes femmes de moins de 18 ans, normalement s'ils sont arrivés Victor les ayant transmis et la subvention a due être versée.

En ce qui concerne la subvention des ministères, ce dernier nous donne des subventions par chapitres et lignes et l'argent du Ministère doit aller à ces lignes. On ne peut donc pas prendre l'argent du Ministère pour aller sur d'autres lignes que celles qui sont prévues. Si on nous octroie, par exemple, une subvention pour incivilité dans les quartiers on ne peut pas l'affecter pour l'animation sur les airs d'autoroute.

**Mme COSTE.** – Je sais pertinemment comment fonctionnent les conventions d'objectifs, je sais très bien qu'on ne peut pas passer d'une ligne à l'autre mais je crois que Victor ne me démentira pas en disant que le Ministère facilitait, approuvait toutes les démarches qui étaient faites en faveur des féminines et il m'étonnerait fort que vous n'ayez pas eu de subventions à ce sujet et lorsque tu dis qu'il suffisait de présenter un dossier, je ne suis pas tout à fait d'accord car Victor avec lequel j'entretiens d'excellentes relations sportives connaissait les projets de Ligue PACA et de la Ligue Rhône Alpes, nous avons dû suppléer la carence de la Fédération envers nos jeunes féminines et organiser une compétition alors que Victor m'avait promis qu'il en organiserait une et ce qui n'a pas été le cas.

**M. NATAF** (*Directeur Technique National*). – Répond qu'il a été gêné cette année à cause du déficit de subvention de 27% sur le Ministère. Jusqu'à présent sa façon de faire était de dire que la moitié vient du Ministère et la moitié est rajoutée par la Fédération ce qui correspondait au budget général pour l'année.

Il est vrai qu'a été réduit tout de suite et j'ai interpellé un peu tout le monde pour freiner les dépenses parce que je me retrouvais au mois d'avril avec de grosses dépenses et qu'il restait à faire encore 3 mois dont les Championnats du Monde.

Beaucoup de choses ont été remise à plat notamment au niveau des jeunes et des féminines. Par exemple si on regarde le nombre de déplacements des jeunes féminines, ceux qui sont intéressés pourront voir Jean-Yves qui a fait tout un tableau concernant ceux-ci, c'est peut-être un des postes où l'on a mis le plus d'argent, plus que chez les séniors par exemple.

Le budget actuel, même tout compris, si je me souviens bien était d'environ 70 000 € quand je suis arrivé en 2002, il est de pratiquement 400 000 € maintenant. Je crois que maintenant il y aura des choix politiques, il y a une politique sportive à mettre en place. J'ai essayé de mettre en place les Espoirs,

**M. MINODIER** (*Président du Comité de la Drôme*). – S'interroge sur le compte 628 où l'on constate une avance de 40 000 € à la SAOS qui n'apparaît pas en recettes alors que lors de l'Assemblée Générale de la SAOS, il nous a été mentionné qu'elle avait été remboursée. Où apparaissent ces 40 000 € d'avance à la SAOS ?

**M. MARELLI** (*Commissaires aux Comptes*). – Vous étiez à l'Assemblée Générale de la SAOS ce matin et vous avez peut-être mélangé la trésorerie et le résultat. Dans le compte de résultat de la SAOS, figure une subvention d'exploitation fédérale de 40 000 € et dans la trésorerie quand on a présenté les soldes bancaires, on vous a donné le solde de trésorerie déduction faite de 30 000 € qui ont été remboursés à la Fédération sur sa dette. Les 30 000 € correspondent à un remboursement de la dette et les 40 000 € sont une subvention.

**LE PRESIDENT**. – Met aux voix le bilan financier, le compte de résultat et le rapport du Commissaire aux Comptes pour l'année 2008.

*(En l'absence d'observations, le rapport financier est approuvé à l'unanimité et quitus est donné au Trésorier Général pour cet exercice)*

## **COMPTE RENDU FINANCIER DE LA SAOS PROMO-PETANQUE**

**M. SIGNAIRE** (*Président de la SAOS Promo-Pétanque*). – Je vous prie de m'excuser auprès des personnes qui ont assistées à l'Assemblée Générale ce matin puisque je vais me répéter un petit peu par rapport aux chiffres que j'ai donné.

- **DETAIL DU BILAN**  
**ACTIF:**

L'actif immobilisé figure le groupe électrogène du car podium pour une valeur de 1.524,49€ amorti en totalité, le matériel de transport à savoir le rachat du crédit-bail du car podium pour 701,26 € ainsi que le matériel de Bureau soit le réseau informatique et le photocopieur Canon acquis les 01/02/2007.

L'intégralité du stock a été comptée et chiffrée. L'actif circulant représente le stock de marchandises dont l'inventaire a été effectué les 27 et 28/11/2008 et valorisé au coût d'achat HT.

Les valeurs mobilières correspondent à 1 796 Sicav de trésorerie à la Société Générale (dernier cours connu : 5.804,19 €)

La trésorerie au compte de la Société Générale se solde par un crédit de 33.002,70€ après remboursement de 30.000 € à la FFPJP.

#### PASSIF :

Le résultat 2007 (1.158,35 €) a été correctement affecté au compte « autres réserves ». Factures non parvenues : Honoraires Commissaires aux comptes 2008.

#### • DETAIL COMPTE DE RESULTAT

##### VENTES :

Les ventes de marchandises est de 143.153,03 € contre 206.682,73 € en 2007 mais on constate un coefficient de marge sur achats à 1,78 contre 1,42.

De plus, l'an passé correspondait à une année exceptionnelle soit le centenaire de la naissance de la Pétanque.

De plus, de nombreux nouveaux articles ont été proposés tel que des clés USB, du textile ERIMA ce qui a permis de soutenir les ventes.

##### PARTENARIATS :

Il s'est élevé à 207.974,96 € contre 97.074,02€ en 2007. Néanmoins, cette différence s'explique notamment par la méthode de facturation qui a été modifiée par Quarterback en 2008 (factures globales payées à Quarterback mais partenariat Sport+ et Obut concernant les diffusions télévisuelles perçu directement).

Ainsi, le solde des opérations n'est que de 45.321 € en 2008 contre 70.660 € en 2007, soit une diminution de 25.339 €. Cette différence s'explique par la baisse de 25.000 € du partenariat Obut.

Pour 2009, le contrat MMA a été renouvelé pour 3 ans. Il prévoit une augmentation annuelle du partenariat (pour 2009 : 72.742 € HT, 2010 : 79.431 € HT et 2011 : 87.792 € HT).

Le contrat ERIMA suit son cours pour la deuxième année. Les contrats Obut et VMS sont en cours de négociation.

En ce qui concerne le partenariat ERIMA, Quarterback facturera uniquement sa commission sur les marchandises fournies en dotation afin de ne pas créer du chiffre d'affaire fictif.

Le contrat Boulisme a été reconduit jusqu'en 2011 inclus. La SAOS s'est engagée à verser la somme de 60.000 € HT par année à compter de 2008. En contre partie, elle dispose de 4 pages de publicité dans chaque parution du magazine. Dès lors, l'année prochaine, elle ne réalisera donc plus de catalogue économisant ainsi environ 8.000 €.

Au cours de cette réunion du Conseil d'Administration du 13 décembre 2008, Mme COSTE a signalé que cette convention aurait dû être approuvée avant sa signature et non après comme s'étaient engagés les administrateurs.

Si ces derniers avaient refusé en son temps c'est-à-dire en avril 2008 de signer le contrat avec Boulisme c'était parce qu'il y avait une épée de Damoclès sur notre tête, à savoir qu'on aurait dû s'engager pour un minimum d'abonnement à fin 2009 à 20.000 abonnements et que nous aurions dû payer en cas de non réalisation de ceux-ci, 18 € par abonnement manquant.

A l'unanimité nous avons refusé de signer ce contrat et par la suite, il y a eu un vote du Comité Directeur qui a accepté à la majorité, de signer par l'intermédiaire de son Président Claude AZEMA, le contrat pour 6.000 abonnements. La convention avec la SAOS a été signée puis représentée aux membres le 13 décembre 2008 qui l'a acceptée.

##### APPROBATION DES COMPTES :

Une aide exceptionnelle de 40.000 € de la F.F.P.J.P. a été décidée afin de présenter des comptes quasiment équilibrés.

Le résultat d'exploitation est de : - 3.732,68 €

Les conventions croisées entre la F.F.P.J.P. et la SAOS ont été maintenues : d'une part facturation de la mise à disposition de personnel, d'un loyer et de frais de Poste et Télécommunications par la F.F.P.J.P. et

d'autre part, l'utilisation du photocopieur et la vente à prix coûtant des articles mis à la disposition de la F.F.P.J.P.

De plus, pour la dixième année d'existence de la société, il a été réalisé un rapide calcul concernant la TVA récupérée sur les charges et sur les achats : elle s'élève à 515.000 € Ce montant représente la somme qu'aurait dû payer la Fédération si la SAOS n'existait pas.

Je vous remercie de votre attention. (*Applaudissements*)

**M. MARELLI**. – ajoute que l'Assemblée Générale de ce matin a approuvé les comptes de la SAOS.

**LE PRESIDENT**. – Merci, je vous rappelle que le capital de la SAOS est ouvert à toutes les Ligues et Comités qui souhaitent y participer, au départ il y avait 8 ou 9 Ligues et Comités plus un privé qui a vendu ses parts après. Si vous êtes intéressés, contactez Xavier au siège et vous bénéficierez en plus de 10% de remise sur chaque commande, hors produits promotionnels.

(*Pause 15 minutes reprise du congrès à 17h45*)

## HISTORIAL

**LE PRESIDENT**. – donne la parole à Marguerite BRIANCON sur l'historial qui a fait un travail remarquable et fastidieux. Merci Marguerite.

S'il y a encore des Comités qui n'ont pas donné les informations ou en auraient des nouvelles, cet historial peut être complété en faisant parvenir à Xavier vos informations nouvelles.

**Mme BRIANCON** (*Membre du Comité Directeur*). – Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, c'est pour moi un très grand plaisir de vous retrouver en cette année 2008 qui met un terme à notre mandat.

Je tiens à vous renouveler toute mon amitié et à remercier toutes les personnes des Ligues et des Comités Départementaux, qui m'ont envoyé des documents pouvant servir à l'Historial.

L'année dernière je vous avais fait un descriptif de celui-ci, et notre ami Claude STIRMEL avait eu la gentillesse de montrer quelques pages sur écran.

J'ai reçu des réponses de 15 Ligues dont la Ligue Antilles Guyane, mais il en manque encore 8, malgré la demande effectuée au congrès de Belfort. Pour les comités, seulement 83 d'entre eux ont répondu.

Je sais que pour certains d'entre vous, les archives ont été difficiles à retrouver, ou même n'existent plus et cela pour différentes raisons, beaucoup de choses ont pu se passer dans les Ligues et les Comités depuis leur création. Par contre ce qui semble invraisemblable aujourd'hui, c'est que même si j'ai reçu les listings des Comités et Ligues, il me manque les photos des Présidents les plus récents. Je suis tout de même surprise qu'aucunes photos de ceux-ci n'existent à ce jour.

Vous conviendrez qu'il est forcément plus facile de se rappeler des personnes si nous avons les noms avec leurs physionomies.

Nous allons maintenant voir sur écran le déroulement de cet Historial.

Vous pourrez lire les mots de Monsieur Henri BERNARD Président d'Honneur, et celui du Président Claude AZEMA.

Suivront ensuite des histoires sur les boules avec quelques photos de boules cloutées, puis nous continuerons avec la genèse et les origines de la Pétanque.

Au fil de votre lecture vous découvrirez quelques cartes postales anciennes, quelques tableaux, des joueurs célèbres et un hommage à Henri SALVADOR.

Ensuite vous pourrez prendre connaissance d'un exposé rédigé par Monsieur Henri BERNARD sur la naissance de la pétanque, vous découvrirez les noms des dirigeants et des Comités ayant créés la Fédération.

Suivent les grandes dates de 1907 à nos jours vous permettant d'avoir la rétrospective des évènements, ainsi que la photo du 1<sup>er</sup> terrain de Pétanque à LA CIOTAT.

Afin de vous faire participer à la création de notre Fédération viennent ensuite les administrateurs élus au fil des années. Vous découvrirez leurs noms.

Des informations sur les Comités suivront avec leur date de création, les noms des Présidents successivement élus et leurs photos si celles-ci me sont parvenues. Vous trouverez les noms des Présidents de la Fédération qui y ont siégé, ainsi que les anciens membres Fédéraux.

Suivent ensuite les administrateurs des Comités et des Ligues présentes à chaque congrès :

- \* Les Administrateurs Fédéraux leur nom et leur région d'appartenance ;
- \* Les représentants des Ligues les noms de leurs représentants aux congrès et leurs régions d'appartenance ;
- \* Les représentants des Comités les noms de leurs représentants aux congrès et leurs régions d'appartenance.

En 1945, la Fédération Française Bouliste du Jeu Provençal et de Pétanque fut créée et s'appelait F.F.B.J.P.P, elle deviendra ensuite la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal la F.F.P.J.P.

Nous avons eu 7 Présidents depuis 1945 et nous en aurons un de plus demain.

En 1967, la création des Ligues régionales s'effectue suite au décret promulgué par M. HERZOG haut commissaire à la Jeunesse et aux Sports.

En 1987 apparaît le 1<sup>er</sup> examen BF1 le 23 octobre. En 1988 suivra le 1<sup>er</sup> examen BF2 le 19 mars.

Il m'est apparu indispensable de retranscrire entièrement et dans son intégralité, le discours que M. Henri BERNARD a fait lors du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la Fédération à Poitiers en 1994.

Nomination du 1<sup>er</sup> CTN M. Michel AUBERT le 1<sup>er</sup> octobre 1995 puis nomination d'un 2<sup>ème</sup> cadre M. Victor NATAF le 1<sup>er</sup> septembre 2002. La Pétanque obtient la reconnaissance de sport de haut niveau le 14 avril 2003.

M. Victor NATAF devient DTN le 1<sup>er</sup> janvier 2004 et partira à la retraite en 2009, nous pouvons le remercier pour le travail accompli depuis sa nomination par le ministère. M. Jean-Yves PERONNET devient 2<sup>ème</sup> cadre technique le 1 avril 2006.

Un décompte a été établi sur le nombre d'administrateurs ayant siégé à la Fédération, un graphique avec les années effectuées se trouvent dans l'Historial, il est intéressant de savoir que la Fédération a été gérée par 100 administrateurs dont 6 femmes, bien sûr le nombre augmentera dès demain après les élections.

Vous trouverez l'équipe du siège en photo, nous pouvons leur dire un grand merci et les féliciter chaleureusement pour le travail effectué pour nous tous.

Je termine par le palmarès avec les noms, des champions et vice-champions de France ainsi que les villes et Comités où ils ont eu lieu. Je remercie Michel POGGI pour m'avoir fourni tant d'informations.

Aujourd'hui nous pouvons tous être fiers de faire partie de cette grande famille : la F.F.P.J.P.

En 2009 je ne serais plus là, pour continuer cet Historial mais si le nouveau Président le souhaite, je pourrais le mettre à jour régulièrement, sinon je lui remettrais sur CD tout ce que j'ai saisi, j'espère que quelqu'un d'autre le continuera, car cet Historial appartient à la Fédération.

Vous pourrez en avoir une copie dès votre retour dans vos Comités et vos Ligues. Il vous suffira pour cela d'en faire la demande auprès de Xavier.

Un grand merci à tous pour votre attention, que cette année 2009, vous apporte à vous et à vos familles santé, réussites et bonheur ainsi que la concrétisation de tous vos souhaits. J'adresse à tous les

nouveaux élus des Comités, des Ligues, de la Fédération tous mes vœux de réussite pour ce nouveau mandat que toutes vos espérances administratives et sportives se réalisent.

Merci. (*Applaudissements*)

**LE PRESIDENT.** – Je renouvelle mes remerciements pour ce gros travail, et sans l'avis du futur Président, Marguerite tu es nommée chargée de mission de l'historial jusqu'en 2048. (*Rires*). Y a t il des oppositions, des abstentions ? Tu es désignée à l'unanimité.

On aime bien à la Fédération, quand des gens qui nous quittent pour diverses raisons : familiales, professionnelles, lassitude... Par exemple pendant 4 ans, nous n'avons pas lâché Edmond pour s'occuper de l'équipement, il n'y a donc pas de raisons pour qu'on te lâche pour t'occuper de l'historial et je pense que c'est très bien que tu le continues en liaison avec Xavier au siège.

Tu as parlé de Michel POGGI pour ceux qui ne le connaissent pas, Michel est un fanatique de l'histoire de la Pétanque et du Jeu Provençal, c'est un collectionneur acharné, chez lui il y a à peine la place pour le lit. C'est grâce à lui que nous avons pu réaliser l'exposition itinérante pour le Centenaire de la Pétanque, c'est lui qui a fourni la plupart des documents, il a réalisé aussi une exposition cette année pour le centenaire du concours du Provençal.

## INTERVENTION DU REPRESENTANT DE MMA

**LE PRESIDENT.** -- Nous allons profiter du bon avancement de nos travaux et de la présence des représentants de MMA, tant dans le domaine des assurances que dans celui du partenariat pour les entendre.

Je donne donc la parole à Christian Dairou qui gère tout le côté Sinistres.

**M. DAIROU** (*Agent MMA*). – Je vous souhaite le bonjour à tous, je ne vais pas être très long, néanmoins si quelques uns ont des cas particuliers ou des dossiers en cours ou si vous souhaitez des renseignements, demain matin je serai dans le local partenariat.

Je voulais remercier la Fédération de toute sa confiance pour les 3 ans à venir. Le contrat signé à Paris en novembre dernier comporte deux volets : le contrat de partenariat travers de la SAOS comprenant une enveloppe de 80 000 € qui va augmenter d'environ 15% tous les ans avec également la participation auprès de QUARTERBACK destinée au financement des Masters.

Nous mêmes, nous avons été très satisfaits des contacts que l'on a eu pendant ces 3 années et je tiens à remercier tous les responsables de Comités qui ont travaillé de concert avec ma secrétaire pour essayer de bien remplir les déclarations de sinistre et d'éviter aussi quelques déclarations de sinistres fantaisistes.

Le nouveau contrat d'assurance, remis en forme par la compagnie MMA, regroupe dorénavant toutes les composantes auparavant séparées dans des contrats particuliers : le contrat Responsabilité Civile - dommage causé par un Comité, Ligue, club ou un joueur à autrui - qui rassemble également la défense recours pénal, les dommages corporels et la prise en charge de la franchise des accidents subis par les véhicules de bénévoles missionnés. Ce contrat couvre également la protection juridique qui a été étendue aux arbitres. Enfin, il est toujours pris en charge l'assistance lors des déplacements aux championnats de France ou lors du congrès national.

Il rappelle que l'ensemble des documents (contrats, notices, et déclarations de sinistres) seront téléchargeables sur le site fédéral.

De plus, en ce qui concerne les déclarations de sinistre, il a été maintenu le passage obligé auprès des Comités Départementaux chargés de « filtrer » ceux-ci.

Enfin, il signale qu'il a été envoyé cette année des notices à destination de tous les clubs et de tous les joueurs. Celles-ci ont été envoyées directement aux Comités, charge à eux de les transmettre aux clubs.

**LE PRESIDENT.** – Merci, Christian pour le travail que tu accomplis de façon remarquable pour la plus grande satisfaction des Ligues et Comités.

## PALMARES SPORTIF et TROPHEE Bernard BRUN

**LE PRESIDENT.** – La parole est à Antoine Juan pour un moment que vous attendez tous, celui de la présentation du palmarès sportif 2008

En avant propos **M. JUAN** (*Secrétaire Général de la F.F.P.J.P.*) adresse au nom des ses collègues du Comité Directeur et en son nom personnel, un Grand Merci à tous les Comités et Ligues qui ont bien voulu participer à la collecte organisée afin d'offrir un souvenir au Président Claude AZEMA, en reconnaissance de ses actions menées pour la défense et la promotion de nos deux disciplines lors de son passage à la Fédération : 24 ans dont 3 mandats comme « Grand Timonier ».

Celui-ci devrait lui être remis au cours d'une cérémonie à Marseille, à l'occasion de la première réunion du Conseil National.

Il donne, ensuite, lecture des palmarès sportifs 2008 (cf. annexe) et des classements du « Trophée Bernard BRUN ».

*(Animations/Projections sur écran effectuées par C. STIRMEL)*

**Le Classement des Ligues :** (19 Ligues classées, contre 16 en 2007)

* 1 <sup>er</sup>	: Auvergne	24 points
* 2 <sup>ème</sup> ex aequo	: Midi- Pyrénées et Rhône-Alpes	11 points
* 4 <sup>ème</sup>	: Provence-Alpes -Côte d'Azur	10 points
* 5 <sup>ème</sup>	: Languedoc-Roussillon	9 points

*(Applaudissements)*

**Le Classement des Comités :** (73 Comités classés contre 78 en 2007)

* 1 <sup>ère</sup>	: Puy- de -Dôme	27 points
* 2 <sup>ème</sup>	: Alpes- Maritimes	25 points
* 3 <sup>ème</sup>	: Bouches- du- Rhône	15 points
* 4 <sup>ème</sup> (ex aequo)	: Gard, Gironde et Rhône	14 points
* 7 <sup>ème</sup> (ex aequo)	: Drôme, Haute Garonne et Loiret	11 points
* 10 <sup>ème</sup> (ex aequo)	: Aude, Haute-Corse et Seine-Maritime	10 points

**LE PRESIDENT.** – Appelle successivement à la tribune les personnes suivantes, afin de leur remettre les Trophées de la F.F.P.J.P., accompagné de M. BERNARD :

Mme JEAN-JEAN, Présidente des Bouches du Rhône – M. MUSCAT, Président des Alpes-Maritimes – Mme COSTE, Présidente de la Ligue PACA – MM. BOUCHE et ROUSIER, l'ancien et

le nouveau Président du Puy de Dôme et M. COMBES, Président de la Ligue d'Auvergne.  
(Applaudissements)

**LE PRESIDENT.** – Vous êtes tous attendus par M. l'Adjoint chargé des Sports au Vin d'Honneur que nous offre la Ville de Saint Pol sur Mer avant de voir demain M. le Maire.  
Bonne soirée.

(La séance est levée à 19h00 et reprise le lendemain à 9h00)

## DEBATS

**LE PRESIDENT.** – Ce matin vous avez vu que nous avons inscrit à l'ordre du jour 3 mini débats sur des sujets qui ont été abordés en Conseil National et qui ont été choisis avec le Comité Directeur et les Présidents de Ligues sur des points où il y avait un peu de divergence et puis des sujets récurrents notamment le dernier qui pose souvent des problèmes entre comités voisins.

- **1<sup>er</sup> débat** : **Catégories Jeunes (Age des catégories et Championnat de France Minimes)**
- **2<sup>ème</sup> débat** : **Présentation ou non des supports de licence lors des compétitions**
- **3<sup>ème</sup> débat** : **Prélèvements sur les inscriptions et dotations**



### **1<sup>er</sup> Débat : CATEGORIES JEUNES**

Sujet en premier lieu élaboré par la D.T.N, le groupe de travail sur les jeunes avait porté quelques modifications et quelques autres idées.

(Présentation d'un diaporama)

**Mlle THEDEVUIDE** (Membre du Comité Directeur). – Dans cette première partie de débat, deux points seront étudiés : la proposition de modification des catégories et la modification du Championnat de France minimes.

Nous partons du constat que la catégorie benjamin, créée sous l'impulsion de Marguerite BRIANÇON, a été peu utilisée jusqu'à présent puisque la catégorie minime prenait le dessus. Cette dernière étant assez disparate en termes de niveaux, nous constatons des oppositions entre des jeunes qui débute la Pétanque de 6 ou 7 ans et des minimes confirmés de 10 ou 11 ans. On obtient alors un Championnat où notamment sur les premières parties de poules voire sur les premiers tours, les niveaux sont très différents et le côté sportif est mis de côté. Il est vrai que le Championnat Minimes est l'un de nos plus beaux championnats au niveau émotionnel, mais par contre le niveau sportif du coup est moindre.

### **MODIFICATION DES CATEGORIES**

La première proposition, issue du groupe de travail, crée la catégorie benjamin mais avec des tranches d'âges différentes: Benjamins 9 ans et moins, Minimes 10, 11, 12 ans, Cadets 13, 14, 15 ans, Juniors 16, 17 avec une possibilité d'intégrer les 18 ans. Selon les membres du groupe réduire à deux années chaque catégorie ferait baisser les effectifs de 30% et réduirait de fait le nombre d'équipes participantes par championnat.

La seconde, issue de la D.T.N, crée également la catégorie benjamin en relevant les tranches d'âge et en réduisant à deux années par catégorie tout en conservant la possibilité d'évoluer en catégorie supérieure. Elles seraient les suivantes : Juniors 16 et 17 ans, Cadets 14 et 15 ans, Minimes 12 et 13 ans, Benjamins, 11 ans et moins.

La réalité actuelle fait que nous avons un championnat minimes dont la participation est composée de plus de jeunes benjamins que de minimes. En effet la tranche d'âge 9, 10 et 11 ans paraît plus du domaine régional que du domaine national, considérant que 11 ans est la fin du perfectionnement et le début de la compétition. Il semblerait que raisonner sur trois années d'âge comporte un problème de différence physiologique et anatomique entre la première et la troisième année. Monter les années d'âge, c'est aussi coller à la réalité du scolaire : 11 ans et moins enseignement primaire, 12 et plus enseignement secondaire. Le niveau benjamin serait du ressort des Ligues.

AGE	2008	PROPOSITION 1	PROPOSITION 2
18 ANS			
17 ANS	JUNIORS	JUNIORS	JUNIORS
16 ANS			
15 ANS			
14 ANS	CADETS	CADETS	CADETS
13 ANS			
12 ANS			
11 ANS	MINIMES	MINIMES	MINIMES
10 ANS			
9 ANS et moins			
	BENJAMINS	BENJAMINS	BENJAMINS

### SITUATION ACTUELLE

Avantages : effectif conséquent (tranche d'âge de 3ans) et sur classement possible de 6 ans

Inconvénients : Niveau disparate et insuffisant des minimes, catégorie benjamin peu utilisée

### PROPOSITION 1

Avantages :

- effectif conséquent (tranche d'âge de 3ans)
- Surclassement possible = 6 ans
- Plus de mineur en catégorie Séniors
- Catégorie Benjamin à partir de 9 ans pour une meilleure utilisation

Inconvénients :

Problématique financière de la tranche d'âge 18 ans à résoudre

### PROPOSITION 2

Avantages :

- Surclassement possible =4 ans

Inconvénients :

- Tranche age 2 ans = effectif moins conséquent
- Moins de participation aux compétitions

## MODIFICATION DU CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES

### ■ OBJECTIFS

- Amélioration de la qualité de jeu en renforçant la PHASE QUALIFICATIVE ;
- Augmentation de la densité de compétitions départementales et régionales ;
- Fidélisation des jeunes.

Deux propositions sont également présentées :

**La première** proposée par la D.T.N est un championnat de France à 64 équipes, qualification de 2 équipes par ligues, 1 place pour l'organisateur et 1 pour le champion (même si les âges changent) les autres équipes au mérite par rapport à la mise en place d'actions en direction des jeunes dans les Ligues.

**La seconde** proposée par le groupe de travail réduit le nombre d'équipes à 48 qui s'affronteraient par 8 groupes de 6 équipes (soit obligatoirement 5 parties jouées) avec 1 par Ligue, 2 par zone, 1 au Comité champion et 1 à l'organisateur, les 7 restantes étant également attribuées au mérite en fonction des actions mises en place en direction des jeunes dans les Ligues.

	PROPOSITION 1	PROPOSITION 2
NOMBRE D'EQUIPE	64	48
REPRESENTATION	2 par Ligue = 46 1 Champion = 1 1 Organisateur = 1 Attribution aux ligues « au mérite » = 16	1 par Ligue = 23 2 par Zone = 16 1 Champion = 1 1 Organisateur = 1 Attribution aux ligues « au mérite » = 7
DEROULEMENT	16 POULES DE 4 1/16 – 1/8 - 1/4 – 1/2 - Finale	8 GROUPES DE 6 2 Qualifiés par groupe 1/8 - 1/4 – 1/2- Finale
MINIMUM DE PARTIES JOUEES	2 + 1	5

### CALENDRIER ET ECHEANCIER

- 2009: Maintien du Championnat sous sa forme actuelle ;
- SEPTEMBRE 2009: Chaque Lgue fournit un dossier faisant état de ses organisations (Nombre de compétitions, manifestations, stages...)
- OCTOBRE 2009: Le groupe de pilotage « jeune » attribue les équipes restantes sur la base des dossiers fournis (critères à définir).
- JANVIER 2010: Répartition définitive.
- AOUT 2010: CHAMPIONNAT DE FRANCE NOUVELLE FORMULE

**M. NATAF.** – Précise que la deuxième proposition colle plus à la réalité scolaire des écoles primaire et secondaire.

Arrêter la catégorie des juniors à 17 ans est en cohérence avec les compétitions internationales. On aurait plus de difficulté au niveau des sélections, du fait que certains pourraient jouer au niveau international et d'autre non.

Faire un championnat à 64 équipes reviendrait à ce que l'on fait actuellement avec la Coupe de l'avenir.

Notre catégorie minime actuelle correspond plus à des benjamins, peu souvent dans les autres sports sont organisés des championnats de France pour un niveau d'âge aussi bas.

L'âge de 12 et 13 ans paraît plus adapté à la catégorie minime.

De même c'est aussi de coupler la catégorie benjamin à l'action menée avec l'USEP où plusieurs départements sont impliqués.

**Mme COURAUDON** (Comité de Paris). – Est-ce que vous avez l'intention de faire la licence au calendrier scolaire ?

**LE PRESIDENT.** – Rappelle ce qu'a été le débat l'année dernière, où l'adaptation de la licence au calendrier scolaire entraînait le changement de l'année sportive de la Fédération. Il rappelle que cette proposition a été refusée par l'Assemblée Générale.

**M. MALLET** (Comité de l'Ain). – Soulève le problème de la qualification par les Ligues qui va donner une certaine irrégularité parce que nous avons des petites Ligues à deux Comités avec deux qualifiés et d'autres à 8 comités avec seulement 2 qualifiés.

**M. NATAF**. – Pas complètement, parce que vous avez également des critères qui seront choisis pour rajouter des équipes en fonction du nombre de licenciés. Si nous souhaitons développer la catégorie des jeunes, il faut favoriser les gens qui font du travail au niveau des jeunes. Si l'objectif fédéral est de vouloir véritablement axer sa politique sur les jeunes, et c'est le cas, cela passe par le développement des compétitions et notamment des compétitions interclubs et un resserrement des compétitions au niveau local, départemental voire régional. Notre principal problème est celui des ressources humaines et c'est notamment pour cela qu'a été créé le diplôme d'Etat. Bien souvent l'accueil au club n'est pas structuré et les éducateurs ne sont pas disponibles.

Il est important de développer cet accueil. Nos concours jeunes sont très étendus dans le temps alors que le jeune a besoin d'avoir une pérennité au niveau du jeu et jouer régulièrement pour les fidéliser.

**M. MALLET**. – A partir du 1<sup>er</sup> octobre un jeune ou même un sénior qui n'aurait pas pris sa licence depuis le 1<sup>er</sup> janvier aura sa licence dans la catégorie supérieure. Est-ce qu'il devra jouer en catégorie supérieure ou est-ce qu'il pourra encore jouer dans sa catégorie réelle ? Quelles seront les compétitions auxquels il pourra participer ?

**M. NATAF**. – Répond qu'il doit aller sur la catégorie de l'année d'après, d'autant plus qu'il y a le surclassement possible.

**LE PRESIDENT**. – Il n'y a pas de sur classement comme on l'entendait auparavant, c'est-à-dire qu'on ne donne pas une licence junior à un cadet mais un cadet peut jouer en junior.

**M. GUERRIER** (*Comité de l'Ain*). – Le principal défaut des championnats minimes est que les équipes sont peu disparates. Avec le resserrement des années d'âge, nous aurons certainement une compétition plus homogène. Alors pourquoi ne pas garder la formule de Championnat de France qui donne satisfaction à beaucoup de monde ?

**LE PRESIDENT**. – C'est une décision qui vous appartiendra de prendre, si vous pouvez aussi dans les propositions garder un championnat minime à 128 qui fera un resserrement des âges pas forcément un resserrement des qualités. Il y a des départements où la qualification réunit les bonnes années, 2 équipes.

**Mlle THEDEVUIDE**. – L'idée était d'imposer également la réalisation d'autres compétitions. Aujourd'hui on sait que pour certains comités le jeune ne fait qu'un seul concours dans l'année.

Une autre logique que nous n'avons pas c'est de respecter la hiérarchie des structures c'est-à-dire de passer d'abord à être champion départemental, puis champion régional puis aller au championnat de France, là aussi c'est ouvert à la discussion.

**M. MINODIER** (*Président du Comité de la Drôme*). – Souhaitais intervenir un peu dans le même sens que M. GUERRIER du fait qu'on remonte les catégories pourquoi ne pas laisser le championnat minimes à 128 mais pour éviter cette disparité, ne serait-il pas possible d'y interdire les benjamins, pour éviter de les retrouver en minimes et donc revenir au point de départ ?

Par rapport aux qualificatifs, nous nous sommes battus au niveau des séniors pour avoir un mode de qualificatif en disant que les Comités font des championnats départementaux, les Ligues des championnats de Ligues, mais il n'y a pas de systèmes dits « open » où quelqu'un qui s'est qualifié dans son département continue à jouer dans la Ligue. On aurait alors deux systèmes de qualificatifs.

**Mlle THEDEVUIDE**. – Non en fait parce que le minime ne serait plus qualifié par son département.

C'est vraiment créer et utiliser cette catégorie d'âge et d'avoir des compétitions sous d'autres formes pour cette catégorie.

**M. NATAF**. – Il faut qu'on aille vers les championnats interclubs jeunes car c'est la seule possibilité au niveau de cette catégorie de pouvoir jouer de manière pérenne.

**M. MINODIER**. – Concernant la catégorie de benjamin, il faut créer la licence qui va avec. Elle avait déjà existé mais ça s'est essoufflé dans le temps parce que les jeunes n'arrivaient pas se reconnaître dans cette catégorisation.

**M. GRANGER** (*Président du Comité de l'Orne*). – Souhaite rebondir sur la proposition à 64 équipes au Championnat de France. Cela va compliquer la gestion financière et l'établissement des budgets pour les Comités puisque dans cette nouvelle configuration, nous ne sommes pas certains d'avoir des équipes qualifiées au Championnat de France. Cela va être plus difficile de faire des demandes de subventions

puisque vous savez tous que la participation au Championnat de France Jeunes est une part importante dans nos budgets.

**Mlle THEDEVUIDE.** – Pense qu'un qualificatif de Zones équivaut peut-être à un mini Championnat de France et peut être présenté comme ça aux partenaires.

**M. GRANGER.** – Cela sera très difficile à justifier ensuite vis-à-vis de ceux qui nous attribuent des subventions si nous n'avons pas les équipes qualifiées.

**M. NATAF.** – Il est vrai que par rapport aux subventions, il existe de nombreux critères en fonction de l'organe, Conseils Généraux, Conseils Régionaux et municipalités. Nous n'arrivons pas toujours à trouver une cohérence au niveau des subventions, certains préférant subventionner le très haut niveau donc les catégories Séniors et athlètes de haut niveau, d'autres agissent plus sur le développement. Ce qui est important c'est l'action que mènent les Comités envers les jeunes, je ne crois pas que la compétition elle-même apporte plus du fait qu'il y ait un Championnat de France ou non, c'est l'action, c'est surtout par rapport aux objectifs de la Fédération envers les jeunes : comment développer les objectifs et donner une cohérence au développement de la pratique chez les jeunes.

**Mme ROUX** (*Secrétaire du Comité du Gard*). – Nous avons une proposition sur les catégories d'âge : Juniors sur 2 ans seulement, Cadets 13-14 ans, Minimes 12-10 et Benjamins 9 et moins. Que pensez-vous de cette proposition qui ressemble à la deuxième avec un élargissement des Cadets et des Minimes pour un an de plus.

**M. NATAF.** – Pense que revenir à une catégorie Minimes de 10 ans, c'est trop jeune. Dans le domaine pédagogique vous avez trois niveaux : l'initiation, le perfectionnement et l'entraînement.

L'initiation c'est tout ce qui se passe dans le début de la carrière d'un joueur, on l'initie à la pratique avec des activités qui ne sont pas liées nécessairement à des compétitions traditionnelles. Ensuite vous avez le perfectionnement, c'est le moment où l'enfant va apprendre, il va s'approprier tous les gestes techniques, tactiques du jeu proprement dit, et une fois que ce perfectionnement est fait, on arrive à la compétition. Il semble que 12-13 ans pour la compétition de bon niveau paraît plus cohérent.

Un Championnat de France est une épreuve de référence, c'est la grande différence qu'il y a entre les compétitions, les nationaux et autres et la compétition de référence: le Championnat de France.

**Mlle THEDEVUIDE.** – Il ne faut pas non plus simplement réfléchir sur le Haut Niveau, on parle aussi de la base. Sur les catégories d'âges actuels en Juniors sur 3 ans, nous avons 25615 jeunes en 2008 si nous passions sur 2 catégories simplement les 16 ans et 17 ans nous aurions un effectif de 17456 soit 1/3 de moins.

**M. NATAF.** – Il faut surtout parler de l'objectif que l'on veut. Je ne suis pas sûr que ça change grand-chose au niveau des effectifs. La différence c'est de passer de 6 années d'âge à 4 années. L'idée de départ c'est d'avoir moins de disparité par rapport au niveau des jeunes.

**Mme COSTE** (*Présidente de la Ligue PACA*). – Après avis de son équipe technique régionale, il ressort que recentrer sur 2 ans participerait de l'homogénéité, ce qui veut dire aussi que les deux propositions sont intéressantes et qu'elles pourraient être amendées en disant deux ans par catégorie ce qui représenterait un avantage supplémentaire par rapport à notre entrée dans le scolaire, particulièrement difficile actuellement.

Donc faire l'amalgame des deux propositions seraient intéressant et permettrait à nos jeunes de s'aguerrir à la compétition. Elle partage l'analyse de Victor concernant les rencontres interclubs qui sont un succès sans précédent.

En ce qui concerne le problème des conventions d'objectifs, elle rappelle que ce n'est pas le Championnat de France qui est indemnisé ou subventionné mais les actions que nous conduisons tout au long de l'année, retenues par nos Directions Départementales et Régionales de la Jeunesse et des Sports. Il suffira que nos championnats départementaux, régionaux voire de zones sont des qualificatifs aux Championnats de France et ils sont rangés dans les missions Haut Niveau qui participent au développement de notre jeunesse.

**M. RAMPIN** (*Président du Comité du Var*). – Pense qu'il faut repartir du départ et qu'une véritable politique sportive des jeunes doit être menée. Nous intervenons dans le milieu scolaire, jusqu'à maintenant nous pouvions intervenir qu'au niveau du primaire, depuis la rentrée nous intervenons dans les collèges et les lycées. Au niveau du primaire, il faut 8 ans pour qu'ils arrivent sur le marché des séniors avec une licence et

que cela continue. La passerelle entre l'école et le club est de plus en plus difficile par rapport à certaines restrictions, par rapport aux locaux, aux formations et aux instructeurs. Il a fallu labelliser les écoles de Pétanque de manière à ce que nous puissions avoir des structures d'accueil de ces jeunes, mais cela ne se fait pas dans toutes les villes. Il n'y a que 17 clubs sur les 111 qui ont cette structure labellisée

Sur ces 3500 jeunes que nous avons en scolaire, nous nous sommes aperçus si nous ne leur faisons pas des compétitions, des rencontres interclubs, nous les perdions. Pour les maintenir, nous leur faisons des rencontres interscolaires durant tout le mois de juin. Après il y a la période d'été et il y a la rentrée. La possibilité de prendre une licence pour l'année d'après est appréciable, mais désormais je demande au futur Bureau de mettre en place une politique sportive dans leur direction. Depuis 5 ans nous avons les Benjamins, qui se languissent de devenir minimes pour aller au Championnat de France.

**M. NATAF**. – En ce qui concerne les juniors ou les minimes, il n'y a pas de suppression à envisager, les juniors ont aussi besoins d'exister. Tout vient de notre problème organisationnel c'est-à-dire des structures.

Voilà maintenant deux années qu'un accord existe avec l'USEP or il n'y a que dix à douze Comités qui ont fait des actions avec l'USEP. Le fait de passer par l'USEP, c'est un moyen de rentrer dans l'Ecole primaire

**M. CLOTTES** (*Président du Comité de l'Ariège*). – S'interroge sur la possibilité de conserver ou de mettre en place des paliers. Un jeune champion départemental sait qu'il va aller au Championnat de Ligue et au Championnat de France et bien le résultat sera minable.

**M. CARTIER** (*Président du Comité de l'Isère*). – Les benjamins dans notre comité, vont représenter quelques individus, pour les faire jouer il faut organiser des compétitions avec 3 ou 4 équipes ce qui n'a donc pas un grand intérêt. Dans les compétitions départementales et notamment dans le championnat par équipe de club, initiés depuis 2 ans avec succès, les benjamins vont être intégrés aux minimes. Ce qui me gêne c'est qu'on peut avoir un très bon benjamin de 9 ans qui va être le meilleur des minimes dans le championnat des clubs, dans les concours et le jour du championnat départemental, on va dire qu'il ne peut malheureusement pas aller au championnat départemental et se qualifier.

Il souhaite donc de la souplesse et qu'on laisse un peu d'initiative et de travail à nos éducateurs pour que dans les effectifs soient isolés les meilleurs et qu'un bon joueur de 9 ans puisse avoir sa place avec un joueur plus expérimenté. Dans notre sport le physique est un peu gommé par l'adresse.

Il revient sur la proposition n°1 concernant les Ligues. Il est vrai que certaines anomalies sont apparues du fait que dans certains comités à effectifs réduits, une équipe peut être qualifiée alors même qu'ils n'étaient que quatre équipes dans le Championnat.

**M. NATAF**. – Un critère par exemple de participation au Championnat Départemental ou de Ligue peut être retenu, ce n'est pas incohérent.

**Mlle THEDEVUIDE**. – Il est vrai qu'il y a des départements qui ont 3 équipes puis qui en emmènent une au Championnat de France et d'autres qui en ont 40 qui n'emmènent qu'une seule équipe également.

**M. CHESNOY**. – (*Ancien membre du Comité Directeur de la F.F.P.J.P.*) – Attire l'attention sur le fait qu'en ce qui concerne la catégorie des benjamins, il doit être réalisé un autre programme que celui actuel pour les minimes.

**LE PRESIDENT**. – C'est ce qu'on avait dit au moment de la discussion en Conseil National, c'est de trouver d'autres types d'animation que le simple concours doublette, triplète, du type Rallye, succession de jeux, d'ateliers. C'est ce qui a d'ailleurs motivé l'instauration du passeport.

**M. CHESNOY**. – Il faut commencer par les jeunes, regarder les autres disciplines olympiques : le basket on a adapté les paniers, on a fait des ballons plus petits, etc.. La base de la Fédération c'est les licenciés des clubs et ses jeunes.

**M. POUPEAU** (*Président du Comité des Yvelines*). – Souhaite préciser que lors d'une opération USEP, il nous a été interdit de jouer avec des boules métalliques mais seulement avec des boules plastiques pour des raisons de sécurité. Les éducateurs n'étaient pas très heureux.

Sur les modalités du Championnat n'avez-vous pas peur que ces futures formules continuent de démotiver nos commissions départementales jeunes qui en début d'année se fixent des objectifs sociaux mais n'auront plus d'objectifs sportifs ?

**M. NATAF.** – Ne comprends pas car les objectifs sportifs doivent se faire à chaque niveau : départemental, régional, voire national. Ce n'est pas parce que on va aller au Championnat de France qu'on va avoir plus de licenciés jeunes. Il faut fixer des objectifs qui soient en cohérence avec votre département. Dans la région parisienne on ne peut pas raisonner de la même manière qu'en Lorraine ou que dans le Sud Ouest.

**M. PLAUT** (*Président Ligue de Bourgogne*). – Trouve que 3 années de juniors est trop important. La dernière année il y a trop de différence, autant en cadets cela peut se justifier autant les adolescents changent beaucoup.

**M. PERROTO** (*membre du Comité du Rhône*). – Il souhaite cette année faire un constat car il semble que nous aurons bientôt l'examen du BF1 et que la suppression ou la modification du Championnat de France Minimes est amenée un choc psychologique chez les postulants au brevet. Cette année nous n'avons jamais eu aussi peu de candidats. Nous lançons des actions de formation pour des initiateurs, cette année nous n'avons aucunes candidatures. Il y a une motivation qui a disparu. Nous avons le sentiment que les départements qui ne font pas d'actions ou très peu vis-à-vis des jeunes ont raison alors que ceux qui travaillent sont sanctionnés.

**M. NATAF.** – Répond que l'on ne peut pas dire que la baisse de candidature au BF1 est liée au changement du Championnat de France minimes. De plus de nombreux bruits ont couru sur cette suppression. Il n'a jamais été question d'une pure et simple suppression mais d'une modification.

**M. PERROTO.** – pense que s'il est judicieux de créer la catégorie benjamins, les priver de Championnat de France par rapport à une catégorie minime cela est dommage. Comme l'a dit M. CARTIER, il est bon que des benjamins puissent accéder à la catégorie minime dans un championnat

**M. NATAF.** – Si nous voyons que cette catégorie à besoin de quelque chose, on peut aire un inter région avec quatre joueurs dans chaque ligue, seulement si on en voit la nécessité. Il nous faut une cohérence dans notre politique des jeunes. Il faut d'abord décider de ce qu'on veut faire avant d'aller plus loin.

**M. PERROTO.** – Le mieux est peut être de rester simple dans le cadre des propositions, nous avons des tranches d'âge actuelles, je crois que c'est au niveau des minimes actuelles qu'il faut créer la catégorie benjamin et ne rien changer au niveau des tranches d'âge.

**Mme COUPAS** (*Trésorière du Comité de la Côte d'Or*). – Trouve la seconde proposition très intéressante. Il est temps de penser aux jeunes et arrêter de penser uniquement au côté financier, parce qu'avant qu'ils deviennent des Champions de France, il faut les motiver à apprendre ce nouveau sport qui souffre d'une mauvaise image.

**LE PRESIDENT.** – Sur ce sujet, le futur ex DTN vous a entendu, il va encore travailler au Comité Directeur et Conseil National de Février avec les Présidents de Ligues et le Groupe de Travail qui ont entendu les orientations diverses.

Il a surtout retenu une question un peu particulière qu'a évoquée M. RAMPIN sur le coût de la licence pour les passeports scolaires. Je pense que le Comité Directeur devra ne pas « facturer » cette carte à puce pour les passeports scolaires, ce serait la solution pour ne pas grever financièrement ton budget.

**M. BERNARD.** (*Intervention faite l'après-midi et remontrée à cette place en raison du sujet.*) – Souhaite donner son avis sur les jeunes, sujet débattu à la Fédération depuis de nombreuses années. Déjà en 1976 au Congrès National d'Arcachon, le Président du Comité de Charente Maritime a demandé que nous organisions un Championnat de France Jeunes et de transformer les Championnats Inter Ligues en Championnat pour les Jeunes parce que cela allait augmenter les cadets et les minimes. Cela ne les a pas augmentés. Je peux vous donner un avis : changez les âges des juniors et des cadets, instituez une catégorie benjamin et organisez en dehors des juniors et des cadets un Championnat Inter Ligues. A ce moment là vous verrez ça marchera beaucoup mieux avec ces jeunes là et vous pourrez conserver des Championnats de France à 128 car si vous avez des Comités Départementaux qui participeront pas aux Championnats de France parce que vous mettez 64 équipes, ils rouspèteront au prochain congrès

Enfin, il remercie le Président DESMULIE pour l'organisation de ce congrès national qu'il n'oubliera jamais. (*Applaudissements*)



## Le 2<sup>ème</sup> débat : PRESENTATION DES SUPPORTS DE LICENCES

La question est de savoir si comme à l'heure actuelle, on exige d'un joueur de présenter matériellement leur licence, ou si l'on peut l'accepter sans, moyennement par exemple une éventuelle amende.

**M. MINODIER.** – Avec notre licence carte à puce, nous avons fait une grande avancée, mais l'on demande encore à nos joueurs de présenter un certificat médical sur une compétition, alors que la personne qui fait de la compétition présente déjà son certificat médical au Comité qui enregistre une date de certificat.

Je trouve un peu illogique d'avoir un système informatique excellent et de voir nos joueurs se balader avec un papier dans le portefeuille qui au bout de 2 mois sera illisible. Je pense que du moment que le lecteur nous dit il y a présence du certificat médical, on ne devrait pas avoir à demander au joueur le justificatif.

**LE PRESIDENT.** – Le certificat médical nous est imposé légalement (loi de 1984 modifiée) comme pour toute compétition, que ce soit de la marche à pied, de la course, de l'haltérophilie donc pour les concours de pétanque. Tous ceux qui participent doivent avoir un certificat médical de non contre indication datant de moins d'un an

Cela étant notre assurance ne tient pas compte du certificat médical pour assurer nos joueurs parce que ceux qui ne font pas de la compétition sont également assurés par MMA. Il n'y a donc aucun problème de responsabilité au niveau des accidents.

Il s'agit de savoir comment concilier les deux obligations.

Ainsi certains comités demandent le certificat médical dès la création de la licence, ce qui est un danger qui risque de faire encore perdre des licenciés.

En restant dans la norme actuelle qui n'exige le certificat que pour la participation à des compétitions, il serait judicieux que tous les comités recevant un joueur présentant ce certificat de non contre indication l'enregistre comme valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, ce qui éviterait bien des désagrément en cours de saison pour des certificats ayant dépassé l'année de validité ; théoriquement il faudrait en effet alors ressaisir l'information dans la carte à puce.

**M. MINODIER.** – Nous avons fait comme ça dans la Drôme tous les certificats partent du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2009. On ne demande pas forcément un certificat médical à l'obtention de la licence, par contre si le joueur veut faire la compétition il le présente à la table de marque à la première compétition et on ne va pas lui demander de le garder sur lui.

**LE PRESIDENT.** – L'avantage d'avoir l'informatique à la table de marque c'est que le premier jour que quelqu'un fait une compétition qui n'a pas présenté son certificat en prenant la licence, à ce moment là il suffit de le rentrer en informatique et il n'aura plus à le présenter.

Ce n'est pas vraiment le sujet du débat.

**Mme NOEL** (*Présidente du Comité du Calvados*). – Je ne comprends pas bien, on a toujours défendu le fait que de pouvoir avoir un certificat médical en année civile. Ça faisait un petit moment qu'on le demandait et on nous a toujours dit non, ce sera à la date du certificat médical.

**LE PRESIDENT.** – Le Président de la Fédération respectueux des textes et des règlements en vigueur, lit qu'il faut un certificat médical de moins d'un an. Donc si tu arrives avec un certificat médical qui a une date, il ne sera valable que jusqu'à un an après cette date. Pour ce qui est du choix de l'année civile, on ne peut pas exiger de faire prendre aux gens un certificat médical le 1<sup>er</sup> janvier pour aller jusqu'au 31 décembre donc l'idée est de valider les certificats médicaux jusqu'au 31 décembre.

**Mme NOEL.** – Je reviens à la présence du certificat médical avec la licence, moi j'ai fait du bourrage de crâne dans mon département en obligeant chaque licencié à avoir son certificat médical avec lui toute l'année. Je prends le problème du dopage, j'ai bien mon ordonnance antibétabloquants toute l'année avec moi et ça ne me gêne pas.

**LE PRESIDENT.** – Le fait d’avoir une ordonnance avec toi ne t’exempt pas de sanctions le cas échéant. Si vous avez des problèmes médicaux, il faut faire une demande d’AUT. C’est elle seule qui peut vous exempter d’utiliser un produit interdit.

Sur la présentation de la licence elle-même, les arguments favorables sont simples. On répertorie les gens, on les informatise et l’on peut donc les retrouver facilement, et leur infliger une amende.

**M. STIRMEL.** – Si vous avez rentré des mauvaises dates pour le certificat médical, il est possible de les changer. Je vais me renseigner, je pense qu’il faudra que la licence soit ensuite présentée sur un lecteur qui est relié à Internet. On vous donnera la procédure.

**M. BLANC** (*Président du Comité de la Haute Savoie*). – En ce qui concerne la présentation de la licence en début de manifestation, je pense que c’est obligatoire et la personne qui ne vient pas avec sa licence, elle ne devrait pas avoir le droit de joueur, cela ouvrirait la porte aux tricheurs.

**LE PRESIDENT.** – Je comprends que tu préfères imposer la présentation de la licence en début de compétition, mais je ne vois pas quelle nouvelle porte le fait de ne pas la présenter ouvrirait aux tricheurs, puisqu’il serait facile de vérifier l’existence de la licence sur l’informatique.

**M. BLANC.** – S’il ne vient pas avec sa licence, il y ira une fois en Haute-Savoie, une fois dans l’Ain etc sans sa licence, il faudra qu’il passe en Commission de Discipline.

**LE PRESIDENT.** – S’il ne présente pas sa licence, il ne sera admis à participer que s’il a été vérifié au niveau informatique. S’il existe tu le prends, s’il n’existe pas tu ne le prends pas de toute façon.

**M. BLANC.** – C’est pour ceux qui ont l’informatique.

**LE PRESIDENT.** – Je pense qu’avec la carte à puce il sera très difficile de ne pas avoir d’informatique. Si vous n’avez pas d’informatique le joueur qui n’a pas sa licence ne participe pas, on en reste au statut actuel.

**M. BOUDOU** (*Comité de Paris*). – Je ne connais aucun sport où l’on ne présente pas une licence en compétition et je ne comprends pas comment on ne pourrait pas présenter une licence pour faire une compétition.

**LE PRESIDENT.** – Dans les sports collectifs, ce ne sont pas les joueurs qui emmènent les licences, mais les dirigeants. En début de saison, quasiment tous les clubs ont une partie des effectifs qui joue sans licence ; en face du nom figure la mention « licence déposée » et il n’y a même pas de vérification informatique, simplement de l’identité.

Il est même des sports; par exemple le golf, où tu peux arriver sans ta licence sur une compétition, dans les clubs houses ils ont tous l’informatique et ils regardent si tu es bien licencié.

**M. POUPEAU.** – L’intérêt de la licence, c’est la couleur de la pochette pour nos concours promotions et départementaux. Si le joueur n’a pas sa licence, comment saurais-je sa catégorie ?

**LE PRESIDENT.** – Tu ne pourras l’accepter que si tu as pu vérifier sur l’informatique qu’il l’a ou non et sur l’informatique tu verras la catégorie.

**M. PLAUT.** – Est absolument favorable à ce qu’on puisse autoriser quelqu’un qui a oublié sa licence. S’il est suspendu on le sait. Nous n’avons qu’à leur mettre éventuellement une petite amende pour les inciter à ne pas l’oublier.

**M. LE BOT** (*Président du Comité de Hte-Garonne*). – Je suis d’accord que sur des compétitions on puisse avoir des dérogations, mais la dérogation n’est pas la règle, il serait bon que la Fédération puisse en avoir connaissance. Je ne vois pas autrement pourquoi on nous met à disposition des lecteurs, des ordinateurs si demain tout le monde peut se présenter sans licence, il faut que cela reste une dérogation.

**LE PRESIDENT.** – Une dérogation c’est peut être difficile, le mot dérogation n’est pas adaptée. Je pense que tu voulais dire que sur certaines compétitions on peut l’amener et sur d’autres tu ne pourrais pas.

L’idée de dire qu’on ne pourra le faire que sur certaines compétitions et dans certaines conditions. Mais on ne peut pas parler de dérogation, car cela voudrait dire qu’en début d’année, il faudrait que la Fédération dise que sur tel ou tel concours vous pouvez venir sans licence et ce jour là c’est sûr qu’il y en aura beaucoup. Il vaudrait mieux que ce soit une acceptation individuelle au coup par coup moyennant une amende.

**M. MARIOTTI** (membre Ligue de Corse). – Sur le fonds c'est bien d'avoir une licence informatique, par contre ma question va être sur « les licences temporaires », parce que là encore on est encore dans un schéma avec un support papier. Ensuite, quand va-t-on décider tous ensemble de devenir un sport, est-ce qu'on a un regard sur les autres disciplines qui fonctionnent et qui gèrent des jeunes, est-ce si difficile de s'entendre sur des catégories, est-ce que ça induit tellement de problématiques ?

J'ai l'impression qu'on se regarde un peu trop, il faudrait peut-être ouvrir nos fenêtres et aujourd'hui il faut que la Pétanque devienne un sport collectif. Pour qu'elle le devienne, il y a une politique sportive à mener à tous les niveaux : local, fédéral, voire national ou international.

**LE PRESIDENT.** – Sur l'ouverture sur l'extérieur, notre DTN vient d'une autre discipline, il a été international de water polo, entraîneur de l'équipe de France, DTN à la natation.

Le fait d'avoir un DTN montre que tous les sports sont voisins et que l'on peut passer d'un sport à l'autre et avec les nouveaux textes cela devrait aller encore plus vite. Je pense que Victor, question d'ouverture sur le monde extérieur et question formation pédagogique, connaît ça par cœur.

L'histoire des âges, on ne se regarde pas le nombril ; pour l'instant on a 3 catégories d'âge dont deux de 3 ans et la dernière pour tous les plus jeunes. On proposait de changer : on en prenait sur deux ans au lieu de trois ans ou alors on montait d'un an une catégorie, ce n'était donc pas très sorcier à saisir.

La licence temporaire, elle a un objet qui est simple c'est de permettre à des gens qui ne font qu'une compétition par an dans certains endroits et dans certaine grandes compétitions de pouvoir jouer ce jour là et ce jour là exclusivement en payant un montant qui revient à la Fédération.

En ce qui concerne les concours sauvages, vous avez la loi de 84 modifiée ; dont l'article 18 vous permet quand vous avez des concours dits « sauvages » de faire une démarche auprès de la DDJS voire auprès de la Gendarmerie, s'ils ont une dotation supérieure à un montant fixé par décret.

Il y a une démarche qui n'est pas valable pour tous les concours mais qui est intelligente, celle d'accords passés avec notamment l'Association des maires, parce que les concours de Pétanque sont des animations dans beaucoup de villages, sans que ce soit des clubs de Pétanque qui les organisent ou non. On discute avec l'Association des maires départementale, on voit les concours que l'on peut autoriser et on leur demande de respecter les règles fédérales, c'est-à-dire pas de suspendus qui jouent, respect des règles d'âges, des règles de dotations et c'est comme ça que l'on peut intégrer les concours « sauvages ».

**M. CLEMENT** (membre du Comité du Jura). – Est-ce qu'au Championnat de France vous exigerez les licences ? Après Faudra-t-il toujours laisser les licences à la table ?

**M. STIRMEL.** – Quand vous viendrez à l'accueil, on vérifiera la licence en passant par le lecteur. On sera connecté sur Geslico. Je vous rappelle qu'on a trouvé 3 irrégularités au Championnat de France Vétérans qu'on n'aurait jamais pu trouver avec la licence papier.

**LE PRESIDENT.** – Vous êtes maintenant obligés d'inscrire vos équipes aux Championnats de France par Geslico, donc la licence, elle est forcément vérifiée et bonne. Sur le Championnat il faut vérifier qu'il n'y a pas eu de sanctions envers le joueur et qu'il n'y a pas de souci de certificat.

**M. STIRMEL.** – Il faudra les ramasser comme on l'a toujours fait. Si le joueur se fait voler ses papiers le jeudi pour jouer le samedi il n'aura jamais sa licence, c'est là qu'on fera une copie de sa fiche. De plus, s'il y a un incident sur le Championnat, on peut retenir la licence.

**LE PRESIDENT.** – On peut en conclure que, grâce à la généralisation de l'informatique il devrait être possible, dans la plupart des cas, d'accepter des joueurs ne pouvant physiquement présenter leur licence, mais dont on peut vérifier l'existence sur Geslico. La possibilité de jouer pourrait alors être assortie du versement d'une amende. Il appartiendra au prochain Comité Directeur de voir si l'on peut vivre différemment selon son temps.



### **3<sup>ème</sup> débat : PRELEVEMENT SUR LES INSCRIPTIONS ET DOTATIONS**

**LE PRESIDENT.** – L'article 7 sur le règlement administratif et sportif dit : « Aucune retenue sur les frais de participation et sur la dotation annoncée ne pourra être effectuée à quelque titre que ce soit (frais d'arbitrage, jeunes, féminines etc.) sous peine de sanction disciplinaire ». Cela signifie que lorsque vous

prenez une inscription d'équipe par exemple de 9 euros, cela ne peut être : 9 €+ 50 cts pour les jeunes ou 50 cts pour la caisse des Féminines et de la même façon vous ne pouvez pas afficher votre concours en mettant dotation 1000 € moins les frais d'arbitrage, moins les frais de délégués etc...

Quelle orientation voulez vous donner à votre futur Comité Directeur ?

**M. MUSCAT** (*Président du Comité des Alpes Maritimes*). – C'est une pratique que nous faisons depuis deux années, de faire un prélèvement de 10% et qui a un succès intéressant notamment vis-à-vis des organisateurs qui n'ont pas toujours l'argent suffisant pour faire ces concours. En fait cela nous permet de payer les arbitres et les délégués qui viennent sur ces concours. Je pense que régulariser juridiquement une participation minimale serait idéale.

**LE PRESIDENT**. – Ce prélèvement se fait sur la dotation ou sur les inscriptions ?

**M. MUSCAT**. – C'est sur la participation des joueurs.

**M. ESPINASSE** (*Comité Départemental du Var*). – Le Comité du Var a dû être un précurseur dans cette méthode, parce que cela fait 25 ans que je suis au Comité et ça existait déjà quand je suis arrivé. J'étais venu vous voir à Dax pour modifier les affiches que faisaient les associations et vous m'aviez dit à ce moment là, qu'au niveau de la dotation vous mettez moins les frais d'organisation et c'est ce que nous faisons. Nous n'enlevons rien sur les indemnités des joueurs, sur les frais de participation. Nous enlevons 40cts pour les jeunes et les frais d'arbitrage.

**LE PRESIDENT**. – Dans le Var, on ne prélève pas sur les inscriptions, il y a un versement en plus pour la caisse des jeunes d'une part et deuxième c'est sur la dotation. Je n'avais pas dit vous mettez 1000 Euros moins les frais d'organisation, j'ai dit qu'il faut afficher la dotation vraiment distribuée et après annoncer qu'il y a une partie qui sert à l'organisation. Il faut que ce qui est affiché soit vraiment donné. Il ne faut pas afficher une dotation en disant après qu'elle sera diminuée.

**Mme NOEL**. – On organise chaque année le grand prix de la ville de Caen à une période un peu fraîche, souvent début décembre. Pour des problèmes financiers (frais de location et autres) je suis obligée de faire des restrictions de chauffage, il y a 640 triplettes et 128 doublettes et 132 équipes vétérans, les joueurs seraient prêts à payer 1 euro de plus pour être sûr d'avoir du chauffage dans le hall.

Je serais intéressée pour que la réglementation se modifie dans ce sens.

**M. GAFFET** (*Vice-président du Comité de Paris*). – Connais mal les Alpes Maritimes, mais s'il comprend bien le prélèvement sert à payer l'arbitre, l'arbitre n'est pas payé par l'organisateur mais payé indirectement par le joueur et par la dotation et le graphiqueur est payé par ça. Ce qui évite tous les problèmes de graphiques.

**LE PRESIDENT**. – Il y a des départements qui organisent des examens de graphiqueurs, j'ai connu cela la première fois en Haute Garonne.

**M. LE BOT**. – Cela existe toujours, on relance la formation parce qu'il va falloir utiliser le logiciel gestion concours sur tout ce qui est qualificatif et donc on a mis un programme de formation continue pour les nouveaux graphiqueurs qui vont se lancer dans l'informatique et pour les anciens qui vont devoir se mettre à la page pour les gestions concours. Notre objectif est de mettre en place une reconnaissance officielle et agrément par le Comité Départemental de graphiqueur pour officier sur nos compétitions. Ces graphiqueurs, sur toutes les compétitions qualificatives et autres, sont pris en charge par le Comité Départemental et sur les autres concours par les organisateurs. Il n'y a pas de perception particulière.

**M. ROBERT** (*Président du Comité de la Meuse*). – Je ne voudrais pas qu'il y ait des dérives sur les nationaux concernant un prélèvement qui pourrait être effectué pour le chauffage ou autres parce qu'il y a des organisateurs de nationaux d'hiver qui vont profiter de faire des bénéfiques plus large.

Il est outré que des nationaux prélèvent, au-delà des 15 euros réglementaires, 24 euros d'inscription (15€ pour le A et 9 pour le B) pour couvrir les frais (ex. Montluçon). Ce n'est pas cohérent quand vous êtes organisateurs de prélever 2 voire 3 inscriptions sur l'ensemble de la compétition et de ne pas redonner cet argent aux joueurs.

**LE PRESIDENT**. – C'est un problème que l'on a déjà soulevé ; je suis étonné que cela continue. Ce sont des concours qui sont complets comme Poitiers, Cholet. On vous demande de payer tout de suite les deux inscriptions mais ceux qui restent dans le A on leur redonne la partie d'inscription qui correspondait au

B. Celui qui donne 30 euros pour deux compétitions, récupère 15 € de l'inscription dans le B s'il continue dans le A. Cela a dû être ainsi à Montluçon ; cela sera vérifié afin que les joueurs n'y perdent pas.

Il serait intolérable que les joueurs paient 24 Euros dont 15€ pour le A et 9 pour B et que ne rendent pas les 9 € à ceux qui se qualifient dans le A.

Pour le chauffage, je suis un peu d'accord avec vous, pourquoi 1 € pourquoi pas 2 voire 5, surtout quand les concours sont complets. Il faudra faire attention si vous supprimez cet alinéa de bien penser à mettre certaines limites aussi bien pour les prélèvements au niveau des arbitres qu'au niveau des graphiqueurs ou pour des frais supplémentaires demandés pour le chauffage voire pour rentrer dans le boulodrome tout simplement.

**M. LARVARON.** – Pour Montluçon, les équipes qui gagnent les poules sont remboursées des engagements du B.

**LE PRESIDENT.** – Une modification des textes semble donc possible, mais il conviendra que les rédacteurs fassent bien attention à poser les limites nécessaires.

## **INTERVENTION DE M. le MAIRE DE SAINT POL SUR MER**

**LE PRESIDENT.** – Vous venez de voir arriver à mes côtés M. Christian HUTIN qui est député-maire de Saint Pol sur Mer. C'est grâce à sa municipalité et à l'équipe du Comité du Nord que vous êtes ici et que nous avons ces installations où nous pouvons travailler tranquillement.

Je lui souhaite la bienvenue. (*Applaudissements*)

**M. HUTIN** (*Maire de Saint Pol*). – Monsieur le président, mesdames, messieurs les délégués, merci au Président du Comité du Nord d'avoir choisi Saint Pol sur Mer pour ce Congrès National, merci aussi à mon adjoint aux sports, M. Jean RAVETA et aux services techniques ainsi qu'aux clubs de Saint Pol pour l'organisation de cette manifestation.

Le Président disait qu'il y a des Fédérations plus riches les unes que les autres et des villes plus riches que les autres. Ma ville est formidable, dont je suis amoureux mais qui n'est pas la plus riche de France voire l'une des plus pauvres. Alors, on a essayé M. le Président et mesdames, messieurs les délégués, de faire tout ce que l'on pouvait pour vous accueillir le mieux possible et on a même évité la neige car je pense que si vous l'aviez fait à Marseille cela aurait été compliqué... (Rires !) On a des chasses neige dans le nord....

Je suis médecin du Sport, je suis le médecin des 4 jours de Dunkerque et à l'Assemblée Nationale je suis Président du Groupe de Travail chargé du dopage et de l'éthique dans le sport.. Le Congrès amène beaucoup au commerce local... C'est formidable.

Je terminerai et vous remerciant vivement d'avoir choisi Saint Pol et vous remercie des compliments que vous m'avez fait en arrivant.

Il fait état d'une anecdote simple, suite à la loi sur le dopage présentée en mai à l'Assemblée Nationale par Bernard LAPORTE, loi assez coercitive liée aux dérapages constatés lors du Tour de France.

A la lecture du projet de loi, on s'aperçoit qu'il était possible une perquisition au domicile des joueurs et en fonction des produits dopants qui existaient chez la personne on pouvait se retrouver mis en examen. La liste des produits dopants étaient assez large comme par exemple la ventoline pour l'asthmatique. On en était à ce niveau là et où ça l'a beaucoup inquiété c'est qu'il avait marqué : alcool type apéritif .... Il n'y avait donc plus une personne en France qui pouvait avoir chez lui un Ricard !! Nous avons donc empêché cela et donc fait quelque chose pour la Pétanque en France. Bon Congrès à tous. (*Applaudissements*)

**LE PRESIDENT.** – Merci Monsieur le Maire et je vous signale que la Fédération Française de Pétanque est l'une des rares à faire des contrôles d'alcoolémie sur ces compétitions. Ce que ne font ni le Football, ni la natation, ni le cyclisme.... Nous avons fait un effort au niveau de la lutte contre l'alcool, que n'ont pas fait beaucoup de Fédérations.

**M. DESMULIE.** – Nous allons bientôt avoir un licencié de plus, je réitère mes remerciements au nom de tous les congressistes ici présents pour l'accueil que vous nous avez réservé. La salle est formidable.

*M. DESMULIE offre à M. HUTIN un jeu de boules gravées avec l'emblème de la Ville de Saint Pol sur Mer et à son nom. (Applaudissements)*

## **MODIFICATIONS AUX STATUTS ET AU REGLEMENT INTERIEUR**

**M.GRANDE** (*Directeur Administratif*). – Signale que ce sont des mises à jour du Règlement Intérieur de la Fédération ainsi que des Statuts qui prennent en compte les nouvelles dispositions et l'interprétation de ceux-ci par le Ministère. Comme on vous l'a signalé, il s'agit essentiellement de la suppression des collèges : Général, Féminin mais on maintient l'obligation d'avoir un médecin et une représentativité des Féminines en fonction du nombre de licenciés éligibles. C'est la raison pour laquelle on a souhaité que vous approuviez en début d'Assemblée Générale ces mises à jour voulues par notre Ministère de tutelle.

**LE PRESIDENT.** – C'est une modification statutaire obligatoire, la plus importante concernant l'article 10 du Comité Directeur : nous avons effectivement des collèges Féminines, et Médecin et le Ministère nous a signalé que cela était injuste pour les intéressés parce qu'on pouvait avoir dans le collège Féminin des personnes qui ont plus de voix que le dernier élu du collège Général mais qui ne sont pas élues parce qu'il y a un quota.

Il faudra donc désormais prévoir que le Comité Directeur comprendra 21 membres dont au minimum 1 médecin, c'est-à-dire que même si le Médecin n'est pas dans les 21 premiers, il prendra la place du vingt et unième, ainsi qu'une représentation des Féminines calculée au prorata du nombre de licenciés féminines éligibles. Notre pourcentage actuel donne 3 postes pour les Féminines, donc si dans les 21 premiers vous n'avez pas 3 féminines on va chercher dans la suite du classement ces féminines, elles prennent la place, si on en a besoin d'une, du 21<sup>ème</sup>, si on en a besoin de 2 du 21<sup>ème</sup> et du 20<sup>ème</sup>.

La nouveauté, c'est que les Fédérations sont obligées d'appliquer le même pourcentage dans le Bureau National, c'est-à-dire que le Bureau National doit assurer la même représentation de pourcentage des licenciées féminines. Si j'ai bien calculé, avec un bureau de 6 membres, il y aura obligatoirement une féminine,. Si le futur Bureau National est de 9 membres comme actuellement, il faudra qu'il comprenne 2 féminines.

Egalement, une petite modification du Règlement Intérieur sur la licence, cela tire les conséquences de la licence à carte à puce : on supprime l'obligation de la photographie et la suppression la licence dite « blanche ».

*(En l'absence d'oppositions, les modifications sont approuvées à l'unanimité.)*

## CHAMPIONNATS de FRANCE et CONGRES

**LE PRESIDENT.** – En ce qui concerne les Championnats 2009 vous avez tous reçu de la part de Tony, le relevé qu'il a effectué sur les dates limites d'inscription et les tarifs.

Les Championnats de France pour les années suivantes :

Pour 2010 la Fédération a besoin de candidatures. Nous n'avons pas de candidat pour les Jeunes, le Triplette Féminines seniors le 11 et 12 septembre voire le week-end avant et également pas de candidats pour les deux Championnats de France au Jeu Provençal.

Pour 2011, on a beaucoup de places il n'y a que deux candidatures pour l'instant au Triplettes senior masculin et au Doublette Mixte.

Pour vous porter candidat vous venez voir Tony ou Jean Charpentier.

**M. LE BOT** (*Président du CD de Haute-Garonne*). - La Haute-Garonne prend une option pour 2010 pour le Triplette Provençal à Tournefeuille.

Le Congrès national de 2010, M. Jean-Pierre BISCHOFF sera l'organisateur, et nous avons une candidature pour 2011 qui est Granville dans la Manche, ensuite nous n'avons plus de candidatures.

*(Présentation de la Ville d'Epinal sur diaporama)*

**M. BISCHOFF** (*Président du Comité des Vosges*). – Mesdames, messieurs, nous aurons l'honneur de vous accueillir à Epinal au Centre des Congrès, pour les anciens vous êtes souvent venus à Epinal, en 1986 les Championnats du Monde, en 1989 les Championnats de France Doublette et Tête à Tête, en 1994 le Trophée mixte et en 2004 à Gérardmer pour le Championnat Doublette Féminin.

Vous êtes une nouvelle fois conviés dans les Vosges, je me souviens qu'à une époque le Président du CNOSF, M. Nelson Paillou nous avez dit : « mais ça se trouve où Epinal !!! ». Alors j'espère qu'aujourd'hui, vous allez trouver facilement, vous aurez même le TGV pour ceux qui veulent venir par le train, on essaiera de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles. Je ne vous garantie pas qu'il fera plus chaud qu'ici, ce matin il y avait quand même -14°. Il y aura des visites de prévues : l'Imagerie d'Epinal, le Musée, une possible excursion organisée jusque dans les Hautes Vosges tout dépendra du temps. On vous attend l'an prochain dans nos Vosges, soyez certain que tout le nouveau Comité nouvellement élu se fera un plaisir de vous accueillir dans les meilleures conditions. Le Palais des Congrès est l'ancien Parc des Expositions, vous aurez toutes les salles à disposition, la restauration sera sur place également et il y aura un parking de 400 ou 500 places. Les hôtels, les plus loin seront éloignés de 3-4kms. (*Applaudissements*)

## ELECTION DES ADMINISTRATEURS DE LA F.F.P.J.P.

**LE PRESIDENT.** – Je donne la parole à Alain NICOLIER, président de la Commission électorale pour vous présenter les modalités techniques de l'élection. Afin d'éviter des confusions je demande aux Dubois Jean-Claude et Albert de se présenter ainsi qu'à Michel DESBOIS. Il faut en effet être sûr de distinguer les trois personnes.

**M. NICOLIER** (*Membre du Comité Directeur*). – Mesdames et messieurs bonjour, conformément à l'ordre du jour de ce 64<sup>ème</sup> congrès nous allons maintenant procéder à l'élection du nouveau Comité Directeur de la Fédération qui siègera pour 4 ans de 2009 à fin 2012. Cette élection sera placée sous le contrôle de la Commission de Surveillance des Affaires Electorale nommée pour 4 ans et composée de : Mme Josiane GALLAND, M. Gérard COLLETTE, M. Xavier GRANDE et M. Alain NICOLIER.

Pour ce faire nous allons demander 12 volontaires pour occuper les postes de scrutateurs et ce à raison de un par département n'ayant pas de candidat. Il en faut 12 pour assurer un bon déroulement de l'élection et surtout une certaine rapidité.

Nous vous rappelons que les seules personnes préalablement désignées par les Comités Départementaux sont admises à voter. Vous disposerez de deux urnes, une pour les départements de 01 à 53 et l'autre de 54 à 95 + Outre Mer.

39 candidatures reçues dans les délais ont été jugées valable dont 4 féminines et 1 médecin. Il y a 21 postes à pourvoir dont un poste de médecin et 3 postes pour les féminines, c'est 4 postes sont attribués automatiquement aux candidats de ces catégories les mieux placés dans les résultats même si d'autres candidats ont davantage de voix.

Pour qu'ils soient valables les bulletins ne doivent comporter aucun signe distinctif, aucune inscription, ni aucune rature, ils ne doivent pas comporter plus de noms non-rayés que de postes à pourvoir. C'est-à-dire que si l'on trouvait plus de noms non rayés que de postes à pourvoir le bulletin serait nul.

En cas d'égalité pour le 21<sup>ème</sup> poste si nous nous trouvons en présence d'un candidat sortant et d'un nouveau candidat, la préférence sera donnée au sortant. En cas de présence de deux candidats sortants ou de deux nouveaux candidats la préférence reviendra au plus âgé.

Suite à l'élection des 21 membres du nouveau Comité Directeur, celui-ci se réunira pour proposer à l'Assemblée Générale un nouveau Président. Cette opération sera également supervisée par la Commission de Surveillance des Elections.

Le nouveau Président sera présenté par le doyen des 21 membres élus.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte puisque quittant les instances dirigeantes de la Fédération ce jour, après 24 ans au sein du Conseil National et du Comité Directeur, pour vous remercier toutes et tous de l'aide, de la confiance, du soutien que vous m'avez apporté. Espérant néanmoins qu'à l'occasion de certains grands rassemblements, concours, championnats, j'aurais l'occasion de vous revoir. Je vous souhaite vivement la réussite dans tous vos projets départementaux ou régionaux afin que notre belle et grande Fédération puisse continuer à œuvrer dans les meilleures conditions possibles et qu'elle reste dynamique afin de pouvoir enrayer la perte de licences que nous connaissons actuellement.

Et pour terminer, je vous dirais comme nous disons chez en patois savoyard : ARVI PA

**LE PRESIDENT.** – Pour l'élection à la présidence, les membres de la Commission électorale iront dans la salle où se réuniront les membres du Comité Directeur pour superviser les opérations de désignation du ou des candidats. Ce seront ensuite les membres votants de l'Assemblée qui s'exprimeront par oui ou non.

S'il y a une majorité de oui, le candidat présenté deviendra président demain ; si il y a une majorité de non, le Comité Directeur devra retourner et proposer un autre candidat et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il y en ait un qui soit élu ou jusqu'à qu'il n'y ait plus de candidat auquel cas il y aura démission automatique de tout le Comité Directeur avec une nouvelle élection dans les deux mois.

On a besoin de 12 scrutateurs. Je vais vous expliquer en quoi consisteront leur rôle, leurs obligations et ce que nous allons leur imposer.

- Vous ne devez pas appartenir à un département (comité) ayant un candidat ;
- Vos portables vous seront confisqués à l'entrée de la salle par Alain NICOLIER ;
- Vous allez travailler à 3 scrutateurs et un membre de la Commission Electorale sur chaque table ;
- Vous ne serez pas autorisés à partir avec une note écrite sur les résultats que vous avez enregistrés à votre table, seul le délégué de la Commission Electorale aura cette liste avec lui ;
- Quand toutes les tables auront fini leurs dépouillements, les 4 membres de la Commission Electorale se réuniront avec les 4 listes de résultats et feront la compilation ;
- Vous ne sortirez de la salle qu'une fois toute cette compilation faite et connue des seuls membres de la Commission Electorale ;
- Le Président de la Commission Electorale viendra devant l'Assemblée annoncer les résultats.

Le scrutin est ouvert. Chacun peut voter quand il l'entend à la table désignée. Il sera clos dans 30 minutes.

*(Le scrutin, ouvert à 11h45 est clos à 12h15)*

**LE PRESIDENT.** – Le scrutin est clos et la séance est suspendue.

*(Les membres de la Commission électorale accompagnés des scrutateurs se retirent pour procéder au dépouillement)*

*La séance, suspendue à 12 heures 15 est reprise à 14 heures 30*

**LE PRESIDENT.** – La séance est reprise. Apparemment les scrutateurs n'ont pas terminé leur travail mais, rassurez-vous, il avait été prévu des plateaux-repas.

En attendant les résultats du scrutin nous allons avancer dans l'ordre du jour.

## **MODIFICATIONS DU REGLEMENT DE JEU**

**LE PRESIDENT.** – MM. THERON et DUBOIS vont nous faire une présentation des modifications du Règlement de jeu qui a été adopté à Dakar en novembre dernier mais qui a déjà été porté à la connaissance de tous depuis quelques semaines.

**M. THERON** (*Président de la Commission des Règlements et de l'Arbitrage*). – Il n'y a pas eu de modifications substantielles apportées et comme la mode est au bio, vous trouverez un règlement allégé dans le sens que ne subsiste dans le règlement actuel que les questions vraiment techniques. Ont été supprimées les dispositions plutôt administratives.

Pourquoi ? Si le règlement de jeu lui-même est universel puisqu'il est ouvert à toutes les Fédérations membres de la Fédération Internationale, les dispositions administratives, elles varient d'un pays à l'autre.

C'est ainsi que dans le Règlement nouvelle mouture, vous verrez que les sanctions pour utilisation de boules truquées ont été supprimées ce qui ne veut pas dire bien entendu que l'on peut jouer avec les boules truquées, la sanction sportive sur le terrain, elle, est immédiate, c'est toujours la disqualification de l'équipe, mais les mesures administratives, c'est-à-dire la durée de la sanction infligée au fautif peut varier d'un pays à l'autre. Dans le même ordre d'idée, en ce qui concerne la tenue correcte qui jusqu'à présent prévoyait torse et pieds nus a été supprimée, ce qui n'empêche pas que chez nous il est toujours interdit de jouer torse et pieds nus.

*(Présentation du diaporama de M. DUBOIS pour expliquer les modifications techniques)*

*Commentaires de M. THERON accompagnant le diaporama :*

- Le cercle matérialisé doit avoir 50 cm de diamètre intérieur avec une tolérance de +2 ou -2, utilisable que sur décision de l'organisateur qui doit les fournir. Ces cercles ne peuvent pas être utilisés au Jeu Provençal pour des raisons faciles à comprendre, n'augmentons pas les risques d'accidents. Lorsque qu'il est utilisé, pour mesurer la distance on mesure du bord intérieur.
- En ce qui concerne les buts, leur diamètre a été ramené à 30mm avec de tolérance de +1/-1, bien entendu les buts peints sont autorisés quelque soit la couleur, mais une petite nouveauté, ces buts ne doivent en aucun cas pouvoir se ramasser à l'aide d'un aimant.
- Certaines compétitions pouvaient se jouer en temps limité, ce qui a quelques incidences sur les équipes retardataires. Nous avons ajouté également que le temps maximal pour lancer le but (pour les 3 jets) est ramené à une minute pour éviter de jouer à la montre. L'équipe qui a perdu le but après les 3 premiers jets joue la première boule.
- Pour les joueurs évoluant en fauteuil roulant on demande qu'une roue soit dans le cercle, celle du bras porteur.

- Lorsque l'on joue en partie en temps limité et dans un seul cadre, le but ou les boules qui sortent du cadre sont considérés comme nuls, c'est ce qu'on appelle jouer le cadre, cette disposition s'applique dans ce cas là seulement.
- La modification la plus importante apportée, à savoir que jusqu'à présent le règlement disait que le joueur qui s'apprêtait à jouer était autorisé à aplanir le trou fait par la boule jouer précédemment, ce qui en pratique ne se faisait pas fréquemment. Désormais, on peut aplanir un trou fait par une boule jouée précédemment. C'est une mesure qui va permettre aux joueurs, en particulier le pointeur, d'évoluer dans de meilleures conditions et aux arbitres de faire appliquer strictement le règlement.
- Concernant les équipes en retard, vous savez que le règlement dit qu'on a droit à ¼ d'heure de battement et après un point de pénalité au bout de 5 mn. Il est évident que dans le cas où les compétitions sont organisées en temps limité, ce délai de 15 minutes peut paraître excessif, donc dans le cas de ces parties, la tolérance pour retard est ramenée à 5 mn.
- Pour le Jeu Provençal, le point de mène ne doit pas être utilisé dans les parties qualificatives pour un Championnat de France car il semblerait anormal qu'une équipe puisse se qualifier en ayant profité de cette pratique qui elle n'est pas utilisée au Championnat de France. C'est une pratique qui peut rendre service notamment lorsqu'on a un nombre d'équipes plus important que l'on avait prévu voire même dans le cas d'intempéries où l'on a été obligés de neutraliser une partie de la compétition. Ne pas interdire mais à utiliser avec parcimonie ! Cette disposition vaut également pour les parties en temps limité.

Chaque fois que le règlement de Pétanque est modifié, nous en profitons pour mettre en harmonie le Jeu Provençal et le cas échéant un petit toilettage. Nous avons été amenés à porter une petite précision suite à une conversation avec un arbitre qui me demandait si au Jeu Provençal on pouvait, pour tirer, rester les deux pieds dans le cercle. Moi qui suis d'une région où l'on pratiquait le Jeu Provençal à outrance, dans ma jeunesse je n'ai jamais vu des joueurs de Jeu Provençal partir les deux pieds dans le cercle et c'est vrai pour autant cette pratique un peu folklorique n'est pas interdite.

Nous avons donc écrit que le joueur pouvait mettre les deux pieds dans le cercle mais qu'en aucun cas, un pied ne devait sortir du cercle le plus proche du but. Celui qui veut faire un pas en arrière pourquoi pas, mais devant c'est interdit.

Jusqu'à présent on disait que le joueur qui s'apprêtait à jouer était autorisé à taper la donnée, rassurez vous messieurs les pointeurs, vous aurez toujours cette faculté. Nous avons seulement remplacé le « joueur qui s'apprêtait à jouer » par « le joueur qui s'apprête à pointer » ce qui interdit évidemment de faire une donnée devant la boule que l'on va tenter de déloger.

**M. MALLET** (*Arbitre International*) – J'aurai une remarque à faire concernant un point du règlement que l'on ne retrouve pas ni dans le règlement administratif, ni dans le règlement sportif, ni dans le règlement technique du jeu, à mon avis il devrait être dans le règlement sportif, c'est l'article concernant le joueur malade, il a été omis à mon avis de préciser que le joueur malade pouvait s'absenter pendant ¼ d'heure et de reprendre la compétition.

**M. THERON**. – Cela devrait figurer dans le règlement sportif puisque ce n'est pas une disposition qui a été débattue ni en Commission d'Arbitrage Internationale ni soumise à Dakar.

**M. MALLET**. – Concernant l'article 20 du règlement du Jeu Provençal où il est dit que le joueur a 1 minute 30 pour effectuer 3 lancers de but. Il considère qu'il va être difficile d'appliquer cette disposition.

**M. THERON**. – Précise qu'il a demandé l'avis d'une spécialiste du Jeu Provençal, en l'occurrence la Présidente de la Ligue PACA avant la mise en place de cette mesure.

**LE PRESIDENT**. – Les temps de mesure ne sont pas pris en compte dans le décompte du temps, aussi bien que pour jouer une boule. Le temps de mesurer la longueur du but au Provençal ne sera pas pris en compte non plus dans la minute trente.

**M. RAMPIN**. – Il intervient concernant le point de mène dans les qualificatifs. On constate avoir de plus en plus de difficultés pour trouver des espaces, pour le temps de jeu. Si vous étiez organisateurs du Championnat de France au Jeu Provençal et que vous aviez la réservation des hôtels, vous vous apercevriez chaque année que le soir on finit plus près de 23h ou de minuit que de 20 h et que les gens qui sont qualifiés

et qui continuent de jouer quand ils arrivent à l'hôtel, n'ont plus de repas ! Il faut s'en occuper toute la soirée.

Les propositions du point de mène pendant les poules uniquement, proviennent de la Fédération qui nous a demandé de faire l'essai. Cet essai nous le faisons dans plusieurs concours dans le Var et cela marche très bien, nous le faisons également dans des concours fédéraux parce que ça donne la possibilité aux équipes de faire deux parties, c'est-à-dire qu'elles font toujours deux parties parfois trois, avec le point de mène.

Souvenez vous, avant on allait en final en 21, puis nous sommes allés en 15, puis nous en 13. Maintenant dans les concours on va en 11, il faut ce mettre à la place des joueurs, ils préfèrent le point de mène en 15 que la partie en 11 et là on va à contre-courant de tout ce qui est développé. A qui vous avez demandé ? Pourquoi ? Comment ? Vous ne m'avez pas répondu.

Je peux vous inviter à venir dans une compétition dans le Var qui se déroule avec le point mène et vous allez modifier le règlement. Mais avant d'appliquer cela allez voir sur place et les gens qui le pratiquent.

Vous savez que nous avons des jeux qui ne font que 3 mètres et lorsque l'on limite de chaque côté un mètre de jeu parce qu'on a tracé des jeux dans des allées, le bouchon il est dans un couloir, et ce n'est pas 3 fois qu'on le lance mais 10 fois parce qu'il faut qu'il reste au milieu.

Au lieu de laisser 1 mètre de chaque côté, on ne laisse que 50 cm pour éviter de le lancer plusieurs fois et ça ne figure pas dans le règlement.

Je vous demande de bien vouloir étudier à nouveau du point de mène, l'avenir du Jeu Provençal qui est déjà perturbé passe aussi par l'application des règles qui vont dans le sens des joueurs. Merci

**M. THERON.** – Merci Eugène, ça fait plaisir de voir l'intérêt soutenu que tu apportes au Jeu Provençal. Je ne suis pas personnellement opposé qu'on l'accepte dans les poules mais pas au-delà.

**Mme COSTE.** – Je ne vous ai jamais parlé du point mène, parce que j'y suis favorable dans les poules. Si vous parlez du bouchon, le lancé du but, les joueurs sont plus rapides pour lancer le but que pour jouer une boule, ça je l'ai peut-être dit, mais le point de mène en aucune manière j'ai pu me positionner par rapport à l'expérience qui a été faite dans le Var et je voudrais que vous me rendiez la vérité.

**M. THERON.** – Je ne sais pas ce qu'en pensera la Commission d'Arbitrage voire le nouveau Comité Directeur, c'est vrai qu'on pourrait peut-être accepter ce point de mène dans les parties de poules, mais pas au-delà, car à mon avis, il serait gênant qu'une équipe se qualifie pour participer au Championnat de France en ayant glané ces parties qu'avec ce point de mène qui est un peu contraire à notre beau Jeu Provençal qui évidemment réclame beaucoup d'habileté et de dextérité et notamment que de faire un carreau en faisant 3 pas.

**M. RAMPIN.** – Je voudrais rendre hommage à M. Juan, j'ai dit qu'il n'avait jamais joué au Jeu Provençal, je l'ai vu lancer une fois le bouchon ! Je voulais souligner que le Comité du Var fête cette année son centenaire. La Fédération Bouliste du Var a été créée le 9 septembre 1909.

## ACTIVITES INTERNATIONALES

**LE PRESIDENT.** – Le congrès international s'est tenu à Dakar où ont été prises deux décisions importantes.

Désormais le Championnat du Monde en Triplettes n'aura lieu que tous les deux ans comme ceux des Jeunes et des Féminines. Nous avons un Championnat du Monde cette année au Sénégal, nous n'en aurons donc pas en 2009. Les prochains championnats du Monde en Triplettes auront lieu en 2010 à Taïwan ou en Turquie et en 2012 au Bénin.

Il a fallu, pour alterner les hommes et les féminines, avancer celui des féminines aux années impaires, ce qui fait que cette année il y aura un nouveau Championnat du Monde des Féminines. Ce

Championnat aura lieu en principe en Chine au mois de septembre et il y aura également un Championnat du Monde des Jeunes en octobre en Tunisie.

Cette décision qui avait été souvent débattue par le Congrès International et longtemps repoussée notamment par les petits pays, qui d'un côté se plaignaient qu'ils n'avaient pas d'argent et que ça coûtait cher mais d'un autre pensaient que c'était la seule occasion pour rencontrer les grandes nations. Cette fois-ci, la décision a été prise facilement car il n'y a plus beaucoup de candidats à l'organisation avec le cahier des charges actuel. Par ailleurs les Confédérations continentales, dont j'ai initié la création depuis 1997, étant mises en place à peu près partout, sauf aux Amériques, et fonctionnant bien, les années entre deux Championnats du Monde en Triplettes seront consacrées à des Championnats Continentaux : d'Afrique, d'Europe, d'Amériques, d'Asie, d'Océanie, lesquels deviendront qualificatifs aux Championnats du Monde.

Ainsi, ces derniers ne seront plus ouverts à la simple inscription. Maintenant il faudra passer par des qualificatifs continentaux, quelques places pouvant être en outre offertes lors de compétitions particulièrement importantes.. Chaque année le Comité Exécutif de la Fédération Internationale fixera les quotas par continent en fonction du site de la manifestation et des participations les années précédentes. Les vainqueurs de ces championnats continentaux disputeront une Coupe des Confédérations à 8 équipes ce qui permettra à de petites fédérations d'accueillir cette compétition qui regroupera les meilleures équipes du monde. La prise en charge sera plus légère et cela leur permettra d'avoir chez eux une belle compétition pour un coût raisonnable.

Reste à fixer le nombre d'équipes qui participeront à ces Championnats du Monde. La tendance était de laisser un nombre assez important pour les Séniors, on a parlé de 32, de 24 et je pense que ce sera 48 qui sera plutôt retenu car cela ouvre un large éventail tout en permettant de gagner un jour de prise en charge. Actuellement les équipes sont prises en charge du mercredi midi au lundi matin.

Nous devrions voir adhérer rapidement de nombreux pays, en particulier d'Amérique du Sud: le Mexique, Cuba, les Bermudes, la République Dominicaine, Haïti et très bientôt le Brésil. Cela va permettre de lancer cette Confédération Américaine car n'existaient jusqu'à présent que le Canada et les États-unis, l'Argentine restant encore davantage isolée. Il conviendrait d'organiser une première grande compétition dans l'un des comités français de la région – Guadeloupe ou Martinique – car ceux-ci sont admis dans les confédérations, mais ils ne peuvent prétendre à des qualifications.

Pour les élections, j'ai été réélu à la Présidence, Michel SIGNAIRE a conservé la Trésorerie, Céline THEDEVUIDE est Secrétaire Générale. Trois nouveaux élus :M. PINTUS de Monaco, M. TURKMEN de Turquie et M. EDDHIF de Tunisie. Ont été réélus Mme NONG et M. AUROZE. Le Comité Exécutif a donc été renouvelé assez largement puisque nous avons 4 nouveaux membres. M. Ibrahima IDRISOU y étant associé en tant que Président de la Confédération Africaine.

Nous avons également décidé de pérenniser la Commission Technique où va rester Victor NATAF. Le docteur de la Fédération Internationale sera M.CERVETTI qui s'occupe surtout des questions anti-dopage et qui travaillera avec les médecins fédéraux des autres fédérations membres de la CMSB : deux italiens, un australien/

Nous concerne également la Confédération Européenne de Pétanque, l'élu représentant la France est Edmond SEUILLARD.

Les deux instances se réuniront en même temps à Paris le premier week-end d'avril, avec une réunion commune le dimanche 5.

**M. SEUILLARD** (*Membre de la Confédération Européenne des Sports Boule*). – Je ne vais pas vous faire un historial mais vous rappeler un petit historique de la naissance de la Confédération et quelles sont ses perspectives.

La Confédération a été créée en 1997 à Strasbourg, à l'initiative de Claude AZEMA. Elle a eu des débuts difficiles parce que malheureusement le premier Président est décédé au bout d'un an et demi. La suite a été reprise par M. SCHNEIDER Gérard, le Président du Luxembourg et nous avons travaillé surtout

sur les statuts de la Confédération. Il faut attendre 2000 où la Confédération a élargi et institué la Coupe d'Europe des Clubs, initiative qui avait été lancée par les pays scandinaves. Il s'agit de la première compétition organisée par la Confédération qui au début, se déroulait avec une finale à 4 dont le vainqueur était systématiquement qualifié et puis très vite pour ne pas trop favoriser la France, nous sommes passés à une autre formule du type Coupe d'Europe de Football. Le système s'est bien rôdé et actuellement 18 à 20 équipes européennes participent à cette Coupe.

En 2002, nous avons commencé à organiser les premiers championnats d'Europe, d'abord les Jeunes et l'année suivante les Féminines. Depuis lors nous les organisons en alternance. Cela se passe très bien, nous avons entre 25 et 30 pays qui participent à ces championnats et les perspectives 2008 nous sont très favorables puisque nous avons organisé une première : le premier Championnat Europe Espoirs à St Jean d'Angély.

2009, devrait permettre une nouvelle avancée de la Confédération Européenne puisque comme le Président vient de l'évoquer avec le passage des Championnats du Monde tous les deux ans, il sera organisé pour la première fois le premier Championnat d'Europe Senior juste après l'Europétanque à Nice fin juillet.

Au point de vue organisation, déplacement, prise en charge financière, c'est un moindre coût et nous espérons avoir une belle réussite de ce championnat pour pouvoir après organiser d'autres Championnats d'Europe Séniors.

Actuellement la Confédération réunie 32 membres dont certains très récent dont la Turquie. qui avec son dynamisme qui est le sien a tout de suite organisée un Championnat d'Europe Féminin et est toujours disponible pour organiser un Championnat d'Europe. Si les Championnats d'Europe deviennent qualificatifs et nous trouverons un système, très rapidement les pays qui participeront au Championnat d'Europe ne seront plus seulement une trentaine les 47 pays européens de manière quasiment obligatoire.

La Confédération fonctionne avec un exécutif de 10 personnes : le Président est M. Jensin FLEMMING (Danemark), le Secrétaire Général, Loek Van TIGGELEN (Pays-Bas) et le trésorier est M. Klaus ESCHBACH (Allemagne). Pourquoi cette configuration de dirigeants ? Parce que dès le départ, Claude a voulu essayer de ne pas confier une Présidence et des responsabilités de tout premier plan à la France pour donner leurs chances aux dirigeants étrangers et permettre un développement plus important de la Confédération.

La Confédération n'a pas des moyens financiers extraordinaires, les cotisations sont restées très faibles et nous allons envisager des propositions à la prochaine Assemblée Générale pour augmenter les contributions des pays de manière à avoir malgré tout un peu d'argent pour améliorer l'organisation du Championnat.

La Confédération est partie maintenant sur des organisations importantes, les dirigeants sont très passionnés, nous bénéficions de l'appoint logistique de la Fédération Internationale et pour beaucoup de conseils techniques c'est Victor qui nous aide à mettre en place les systèmes de compétitions qui ont beaucoup variés.

Nous espérons de moins en moins avoir à appeler au secours la France pour organiser au dernier moment une compétition pour lesquels les pays européens ne sont pas encore armés. Vous aurez l'occasion d'entendre parler de la Confédération Européenne de manière plus importante dans les années à venir. (*Applaudissements*)

**LE PRESIDENT.** – Il y a eu des Championnats d'Europe avant les dates que tu as données, puisque les premières ont eu lieu en 1998 avec les Jeunes à Dijon. Nous avons d'ailleurs essayé d'innover pour donner davantage une allure de compétition par pays. Ainsi, à Dijon, avait été utilisée la formule qui sera reprise plus tard pour la Coupe de France avec des équipes de six joueurs. 6 tête à tête, 3 doublettes et 2 triplettes.

Les pays qui ont suivi après en 2000 et 2002 ont trouvé que cela était un peu trop lourd et ils sont revenus à une formule plus classique.

Pour le premier Championnat d'Europe des Féminines, à Strasbourg en 1999, nous avons choisi des équipes de 3 avec deux doublettes puis une triplète et un tête à tête, formule moins lourde. Ce nombre a été maintenu mais avec deux championnats d'Europe distincts : les triplettes avec remplaçante et le tir.

La Confédération de l'Asie fonctionne très bien avec maintenant tous les ans des Championnats d'Asie, cette année à Taïwan, l'année prochaine au Vietnam.

Elle a réussi à faire rentrer la Pétanque au SEA Games qui sont les jeux de l'Asie du Sud Est et qui nous a permis de gagner des pays dans toute cette zone puisque la Pétanque y est rentrée en force avec les doublettes, les triplettes, le tête à tête et le tir ; hommes femmes, c'est-à-dire qu'il y a 8 médailles de Pétanque dans ces jeux multisports qui ont la faveur des petits pays genre Laos, Vietnam, Cambodge car la Pétanque est l'une des rares, voire la seule, discipline où ils arrivent à avoir des médailles et même des médailles d'or. A tel point que trois formules seront ajoutées lors des prochains jeux : la doublette mixte et deux triplettes mixtes : 2 hommes 1 femme et 2 femmes 1 homme !

La Confédération d'Asie est également très active dans la recherche et dans l'aide à de nouveaux pays. Elle a ainsi réussi à faire rentrer la Pétanque dans les Jeux d'Asie Indoor et très prochainement, elle espère la faire rentrer dans les Jeux d'Asie d'été qui, tous les quatre ans, sont la plus grosse manifestation multisports après les Jeux Olympiques avec pratiquement autant de participants (8 000 à 10 000 ). Elle a récupéré récemment l'Inde, le Pakistan, Brunei et l'Indonésie va arriver.

La Thaïlande y joue un rôle moteur et elle organise régulièrement des sessions de formations pour cadres, éducateurs et arbitres., pour tous les pays asiatiques.

Les Océanias fonctionnent bien également sous la houlette du Président de la Nouvelle-Calédonie : Jean-Christian LERANDY et avec l'appui de Tahiti qui fait également partie de la Fédération Internationale.

Dans cette zone, il y a l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la tâche de Jean-Christian LERANDY est de récupérer le maximum de pays où est actuellement pratiqué le World Bowls, pour les faire intégrer la Confédération d'Océanie afin que la Pétanque soit mise au programme des Jeux du Pacifique dont la prochaine édition aura en outre lieu en 2010 en Nouvelle-Calédonie.

En Afrique, la Confédération Africaine a été relancée par M. Ibrahima IDRISOU qui fait un peu le mécène. Il y a une coupure entre l'Afrique Noire, l'Afrique du Nord et le troisième pôle, au sud ;avec Madagascar, les Seychelles, Mayotte et La Réunion. L'organisation est plus difficile en Afrique, à la fois pour des problèmes de distance et de déplacement et compte tenu des problèmes des pays africains en général, au niveau financier et logistique en particulier. Michel SIGNAIRE a été envoyé l'an dernier pour diriger le premier Championnat d'Afrique, le prochain aura lieu en Tunisie.

Les Amériques n'existent pas encore, s'ils veulent avoir des équipes au prochain Championnat du Monde il va falloir qu'ils s'y mettent.

## INTERVENTION DE M. BERNARD

**M. LE PRESIDENT.** – Toujours en attente je vais donner la parole à notre Président d'Honneur, M. Henri Bernard.

**M. BERNARD** (*Président d'Honneur de la F.I.P.J.P.*). – Monsieur le Président, mesdames, messieurs, je dois vous dire que je suis très content de me trouver parmi vous à ce congrès qui est mon 48<sup>ème</sup>.

J'espère que je serais encore de ce monde pour faire le 49<sup>ème</sup> à Epinal l'année prochaine, ville où j'ai participé aux différentes compétitions pendant ma présidence.

Je dois vous dire que le nombre de participants, cette année, à ce congrès est supérieur aux années précédentes, puisque seulement deux comités sont absents, ce qui enlève environ 25 voix au collège électoral.

Je suis très content de retrouver beaucoup d'amis qui viennent me saluer et qui me marquent leur estime comme je leur ai apporté mes 20 ans à la Fédération Française et 8 ans de Secrétaire Général et 27 ans à la Fédération Internationale. Pour m'encourager certains me disent que je vais aller jusqu'à 100 ans, s'ils veulent me donner un papier, je le signe tout de suite.

Vous parlez de la Fédération Internationale, je l'ai vécu puisqu'en 1958 lorsqu'elle s'est créée, j'étais en activité et j'ai fait partie d'une commission pour remettre de l'ordre dans cette Fédération Internationale où il y avait une divergence de vue entre la Fédération Française et les autres Fédérations en particulier les Suisses, puisqu'ils avaient pris la direction de la F.I.P.J.P. Tout ceci a été mis en ordre en 1970 au cours d'une réunion à Marseille et c'est en 1971 au Championnat du Monde à Nice que tout a été réglé et tout est parti sur de la bonne base. Lorsque j'ai été élu Président de la Fédération Internationale, il y avait 17 pays, c'était au Luxembourg en 1977 et lorsque je l'ai quitté il y en avait 62 et beaucoup avait fait des demandes pour s'affilier et je crois que maintenant, il doit en avoir près 83.

La F.I.P.J.P. dont je suis Président d'Honneur m'a confié la charge, de m'occuper de l'homologation des boules. Je me suis occupé des boules italiennes, de différentes homologations de boules qui ont eu lieu ces derniers temps et je peux vous dire que tout ceci est fait dans les règles de l'art en fonction du cahier des charges qui a été établi.

Je suis très content de me trouver parmi vous, tout à l'heure j'adresserai toutes mes félicitations à tous ceux qui seront élus au Comité Directeur et également au nouveau Président que vous désignerez.

Je vous dis à toutes et à tous qui m'avaient envoyé des vœux que je vous remercie, je renouvelle pour vous tous et vos familles une bonne année 2009, que tous vos désirs se réalisent, que vous soyez toujours en bonne santé. Ici nous sommes dans le Nord, je ne sais pas comment on dit l'année prochaine mais je vous le dis en provençal : « *a l'an que ven, siempa mas segempa mei* ». (Applaudissements)

## PARTENARIATS

**LE PRESIDENT.** – Xavier Grande qui devait présenter ce volet partenariat étant toujours retenu par le dépouillement, je vais profiter de la présence des représentants de notre partenaire Quarterback et je donne la parole à Maryan BARTHELEMY.

**M. BARTHELEMY** (*Quarterback*). – Monsieur le président, bonjour à tous.

Concernant les étapes des Masters de Pétanque, rien n'est officiel, tout est entre les mains des Municipalités mais à ce jour les 8 villes sont, sous toutes réserves : Ax les Thermes (Hautes Pyrénées) le 18 juin, ensuite à Bandol (Var) pour fêter le centième anniversaire du Comité, le 2 juillet, puis à Autrans (Isère) le 17 juillet. La seule interrogation que nous avons c'est le 23 juillet à Nice. Ensuite à Valmeinier (Savoie) le 30 juillet, le 7 août à La Baule (Loire Atlantique) ensuite Contrexéville (Vosges) qui sera la 7<sup>ème</sup> étape le 19 août et enfin la finale des Masters Jeunes la veille et la finale le 11 septembre à Istres (Bouches du Rhône).

Pour revenir sur le 23 juillet, anniversaire du Président AZEMA, nous irons peut être le fêter chez Jean-Claude MUSCAT à Nice puisqu'il monte un grand projet et nous travaillons en collaboration avec lui pour lui trouver un diffuseur sur l'Europétanque et une autre compétition le week-end suivant. Si nous trouvons un diffuseur d'ici un mois pour ces deux événements, Jean-Claude s'est engagé à prendre une étape des Masters de Pétanque au milieu de cette semaine.

Concernant les diffuseurs, les accords avec Sport+ sont signés jusqu'en 2011 inclus. Cela représente en moyenne 23 émissions par an. Pour France Télévision, nous les avons rencontrés mi-octobre, ils sont très intéressés par notre produit qui marche régulièrement bien. Au mois de septembre, par exemple, sur la finale des Masters, on a fait un peu moins que l'année dernière parce que le jour de la diffusion, il faisait un temps magnifique et les gens préfèrent sortir.

Sur la Coupe de France, France Télévision s'est engagée à diffuser 2 ou 3 émissions par an.

En 2009, nous devrions avoir la finale de la Coupe de France, la Finale des Masters et en 2010 les deux mêmes compétitions et aussi le Championnat du Monde.

Concernant les partenariats, nous avons signé des accords avec MMA, l'assureur de la Fédération pour une durée de 3 ans, avec la Boule OBUT pour une durée d'un an et avec la Boule MS pour une durée de 3 ans. La contrat ERIMA suit son cours normal et se termine fin 2010. ERIMA est très satisfait de son entrée en tant que partenaire de la Fédération et nous allons d'ici un ou deux mois savoir si ERIMA veut poursuivre ce partenariat parce qu'ils sont très satisfaits de la première année. (*Applaudissements*)

**LE PRESIDENT.** – Ajoute que grâce à Quarterback nous avons signé aussi une convention entre Sport+ et la Fédération Internationale avec engagement réciproque de faire en sorte que soient tournées et diffusées les finales des Championnats du Monde.

Ce que nous recevons du diffuseur couvre les frais que nous engageons pour le tournage. Les Fédérations, mise à part celles qui ont des royalties exceptionnelles comme le foot, le rugby, ponctuellement le tennis, qui font tourner leurs événements, paient la diffusion et le tournage. Je remercie donc Quarterback et signale que Maryan est un exemple de reconversion et de promotion par le sport car vous savez qu'il a été Champion du Monde Junior avec l'Equipe de France en 1989 et c'est grâce à ce titre que nous avons gardé des relations avec lui. Je lui ai d'abord fait faire des commentaires de consultant sur TMC puis lorsque Quarterback a cherché quelqu'un pour s'occuper du partenariat sur les Masters et des relations avec le monde de la Pétanque, j'ai pensé à lui. Il a été formé à ce nouveau métier et maintenant il est devenu l'une des chevilles ouvrières de Quarterback.

Même avec la grave maladie de Denis NAEGELEN, les accords Pétanque ont continué de fonctionner parfaitement. On ne peut que se féliciter d'avoir Maryan de ce côté de la barrière et moi, je suis très heureux qu'on puisse travailler avec lui. J'espère que cela continuera. Merci Maryan et merci d'avoir remplacé au pied levé Xavier GRANDE. pour la présentation des partenariats.

## CENTRE NATIONAL DE FORMATION

**LE PRESIDENT ;-** Mme GALLAND étant également retenue par le dépouillement, c'est Victor qui va nous présenter le Centre de formation de la FFPJP.

**M. NATAF.** – L'idée de créer un Centre de Formation au sein de la FFPJP a été envisagée pour la formation de nos cadres, arbitres et dirigeants.

Cet organisme est indépendant financièrement et statutairement, il y a un conseil d'Administration qui est chargé de piloter le dispositif.

C'est aussi une manière de pouvoir bénéficier des subsides alloués à la formation professionnelle et à la formation en général.

L'organisme est agréé par la Direction du Travail pour la formation en général et par la DRJS PACA pour le Diplôme d'Etat.

Le 9 février 2009 débutera la 1<sup>ère</sup> formation du diplôme d'état avec 4 unités capitalisables ; 2 spécifiques à la Pétanque et 2 transversales communes à tous les sports.

Les unités pétanque seront dispensées en alternances : la théorie ayant lieu à Marseille au siège de l'organisme, les unités transversales seront confiées au CNED.

J'espère que cet organisme ce développera sur l'ensemble des formations de Fédération et que l'on puisse intégrer toutes nos formations générales. On s'aperçoit que les CDOS, les CROS font des formations, mais les gens préfèrent venir se former entre eux, c'est donc plus intéressant que nous soyons maître de notre formation et qu'on puisse former à la fois nos dirigeants, notre encadrement, nos arbitres, c'est l'objectif de la création de cet organisme.

Il n'est pas utopique de penser que cet organisme puisse avoir des antennes régionales pour des formations particulières. (*Applaudissements*)

**LE PRESIDENT.** – Etant donné que les résultats sont prêts à être communiqués, il propose une pause de 10 minutes.

*(La séance est suspendue dix minutes)*

## RESULTAT DE L'ELECTION DU COMITE DIRECTEUR

**M. GRANDE.** – Le collège électoral était composé de 2145 voix, le nombre de votants : 2135. Les candidatures étaient de 39, le nombre de postes à pourvoir : 21 dont 1 médecin et 3 féminines au minimum. Les suffrages valablement exprimés sont de 2096 voix dont 39 voix nulles.

**M. NICOLIER.** – Remercie les 12 scrutateurs qui ont travaillé dans des conditions pas toujours très bonnes puisque certains étaient dans les couloirs où il fait très froid, il a fallu travailler avec les vestes.

Il présente les résultats de l'élection du Comité Directeur, par nombre de voix :

M. STIRMEL	:	2001 voix – élu –	1 <sup>er</sup>
Dr. IANNARELLI	:	1919 voix – élu –	2 <sup>ème</sup>
M. DESMULIE	:	1721 voix – élu –	3 <sup>ème</sup>
M. READ	:	1681 voix – élu –	4 <sup>ème</sup>
M. JUAN	:	1661 voix – élu –	5 <sup>ème</sup>
Mlle. THEDEVUIDE	:	1660 voix – élue –	6 <sup>ème</sup>
M. SIGNAIRE	:	1547 voix – élu –	7 <sup>ème</sup>
M. DUBOIS	:	1497 voix – élu –	8 <sup>ème</sup>
M. PLACON	:	1473 voix – élu –	9 <sup>ème</sup>
M. CANTARUTTI	:	1458 voix – élu –	10 <sup>ème</sup>
Mlle. POGAM	:	1450 voix – élue –	11 <sup>ème</sup>
M. CARBONNIER	:	1438 voix – élu –	12 <sup>ème</sup>
M. CHARPENTIER	:	1399 voix – élu –	13 <sup>ème</sup>
M. SEUILLARD	:	1388 voix – élu –	14 <sup>ème</sup>
M. COMBES	:	1373 voix – élu –	15 <sup>ème</sup>
Mme TROUBAT	:	1361 voix – élue –	16 <sup>ème</sup>
M. MOREAU	:	1354 voix – élu –	17 <sup>ème</sup>
M. DESBOIS	:	1345 voix – élu –	18 <sup>ème</sup>
M. DELCHET	:	1313 voix – élu –	19 <sup>ème</sup>
Mme COUILLAUD	:	1257 voix – élue –	20 <sup>ème</sup>
M. CANTARELLI	:	1140 voix – élu –	21 <sup>ème</sup>

Ce sont les 21 élus qui composeront le Comité Directeur pour ce prochain mandat.

Viennent ensuite :

M. THERON	:	1131 voix-	22 <sup>ème</sup>
M. COSTE	:	1116 voix-	23 <sup>ème</sup>
M. POGGI	:	1102 voix-	24 <sup>ème</sup>
M. BOUCHE	:	1041 voix-	25 <sup>ème</sup>
M. GUIGUE	:	1040 voix-	26 <sup>ème</sup>

M. MINODIER	:	771 voix - 27 <sup>ème</sup>
M. GAUTIER	:	495 voix - 28 <sup>ème</sup>
M. DEMELAY	:	437 voix - 29 <sup>ème</sup>
M. CLAUSS-BETHENCOURT	:	406 voix - 30 <sup>ème</sup>
M. CZEKATA	:	375 voix - 31 <sup>ème</sup>
M. BOULARD	:	329 voix - 32 <sup>ème</sup>
M. DUBOIS Albert	:	213 voix - 33 <sup>ème</sup>
M. FERREIRA	:	199 voix - 34 <sup>ème</sup>
M. LARVARON	:	197 voix - 35 <sup>ème</sup>
M. PICHOT	:	179 voix - 36 <sup>ème</sup>
M. BOUDIN	:	176 voix - 37 <sup>ème</sup>
M. SEGURA	:	157 voix - 38 <sup>ème</sup>
M. HANNACHI	:	77 voix - 39 <sup>ème</sup>

Nous allons demander aux 21 membres élus de bien vouloir nous suivre afin de proposer à l'Assemblée un candidat à la Présidence de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal.

**LE PRESIDENT.** – Rappelle les noms des 21 élus et remercie de nouveau les scrutateurs pour le travail effectué et pour leur rapidité.

*(Les 21 membres du Comité Directeur nouvellement élus, accompagnés des membres de la Commission de surveillance des opérations électorales se retirent afin de proposer, conformément aux statuts, un Président à l'Assemblée Générale)*

## ELECTION DU PRESIDENT DE LA FFPJP

De retour, **M. SEUILLARD,** doyen des élus, annonce que le candidat à la Présidence, pour les 4 ans à venir à la tête de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal est M. CANTARUTTI Alain.

**LE PRESIDENT.**- Les deux bureaux de vote sont désormais de nouveau opérationnel. Vous pouvez aller y voter en utilisant les bulletins OUI ou NON qui sont en votre possession.

*(Il est procédé au scrutin puis les scrutateurs se retirent pour le dépouillement)*

## BUDGET PREVISIONNEL 2009

**M. SIGNAIRE.** – précise que ce budget a été préparé en collaboration avec Michel COSTE et accepté par la Commission des Finances. Il a été présenté en avant première au Bureau National du 12 décembre 2008.

**RECETTES****Euros**

PRODUITS----->	1 486 964
Licences Seniors 300 000 X 4,30 = 1 290 000	
Licences Jeunes 28 000 X 1,25 = 35 000	
Licences temporaires 3 500 X 3,00 = 10 500	
Affiliations Comités 96 X 15,25 = 1464	
Affiliations Clubs 6 000 X 25 = 150 000	
CONVENTION SAOS / FFPJP----->	30 000
SUBVENTION MINISTERIELLE ----->	160 000
CNOSF AIDES PERSONNALISEES ----->	19 000
AUTRES PRODUITS ----->	25 100
PRODUITS FINANCIERS ----->	17 000
<b>TOTAL-----&gt;</b>	<b>1 738 064</b>

**DEPENSES****Euros**

PARTENARIAT SAOS --->	26 000
ACHATS & PRESTATIONS SAOS .....26 000	
FONCTIONNEMENT ----->	159 000
REUNIONS DU CD & DU CONSEIL NATIONAL.....71 000	
CONGRES NATIONAL.....25 000	
SUBVENTION ORGANISATION CONGRES.....25 000	
MISSIONS MEMBRES COMITE DIRECTEUR.....30 000	
TENUES COMITE DIRECTEUR .....8 000	
SECRETARIAT----->	45 000
FOURNITURES, IMPRIMERIE, CALENDRIER FFP-JP.....10 000	
TELEPHONE.....8 000	
FRAIS POSTAUX.....16 400	
EXPERT COMPTABLE + COMMISSAIRE.....8 000	
EVENEMENTS, CADEAUX.....2 000	
ABONNEMENT JURIDIQUE.....600	
CHARGES SIEGE ----->	21 964
CHARGES LOCATIVES.....8 000	
IMPOTS & TAXES.....7 300	
EAU, ELECTRICITE.....2 164	
ENTRETIEN, REPARATIONS.....3 000	
ASSURANCE SIEGE.....1 500	
SALAIRES & CHARGES ----->	190 000
SALAIRES & AVANTAGES.....125 000	
CHARGES PATRONALES.....65 000	
ASSURANCES ----->	270 000
LICENCES SENIORS, JEUNES + DOM TOM.....270 000	
CHAMPIONNATS DE FRANCE ----->	339 000

RECOMPENSES.....	4 000	
INDEMNITES COMITES & LIGUES .....	155 000	
SUBVENTIONS AUX ORGANISATEURS .....	135 000	
DEPLACEMENTS DES OFFICIELS .....	45 000	
COUPE DE FRANCE & EUROPE DES CLUBS----->		105 000
COTISATIONS ----->		11 000
CNOSF + DIVERS ORGANISMES.....	7 500	
F.I.P.J.P.....	3 500	
AIDES----->		23 600
DOM/TOM .....	12 000	
F.I.P.J.P (Aide Ministérielle).....	4 600	
INTERVENTIONS DANS LES QUARTIERS + INCIVILITES.....	3 000	
AIDE AU HANDICAP.....	4 000	
COMMISSIONS ADMINISTRATIVES----->		24 000
DISCIPLINE (NATIONALE + FEDERALE).....	5 000	
ARBITRAGE.....	11 000	
FINANCES.....	3 000	
INFORMATIQUE (Frais de réunions).....	3 000	
FORMATION.....	2 000	
DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE----->		345 500
<i>DEVELOPPEMENT SPORT DE HAUT NIVEAU</i> .....	222 500	
Equipes de France, détection, sélection.....	140 000	
Indemnités conseillers techniques.....	17 500	
Aide personnalisée aux sportifs.....	35 000	
Suivi médical et lutte contre le dopage.....	30 000	
<i>ACTIONS DE PROMOTIONS</i> .....	83 000	
Jeunes, Féminines, Espoirs.....	25 000	
Représentation internationale.....	9 000	
USEP.....	10 000	
Rencontre Franco-allemande.....	4 000	
Interclubs...C.E.C.....	20 000	
Structuration des zones.....	15 000	
<i>ACTIONS DE FORMATION</i> .....	40 000	
Encadrement technique .....	35 000	
Commissions techniques.....	5 000	
(Compétitions, entreprises, Jeu Provençal)		
INFORMATIQUE MEDIAS / PRESSE ----->		139 000
HEBERGEMENT.....	25 000	
RELATION PRESSE.....	3 500	
REVUE BOULISME.....	110 500	
SERVICES BANCAIRES----->		1 000
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS----->		38 000
<b>TOTAL-----&gt;</b>		<b>1 738 064</b>

HORS BUDGET POUR 2009 NOUVELLE LICENCE :

RECETTES	300 000 X 1,20 =	360 000
DEPENSES	RBT EMPRUNT	275 464 + DIVERS 24 536
<b>SOLDE RESTANT</b>		<b>60 000</b>

En ce qui concerne les licences type cartes à puces, pour 2010 nous prévoyons une baisse importante des licenciés, 285 000 licences, toujours à 1,20 € mais nous prévoyons 20 000 mutations (18 000 licences internes aux Comités et 2 000 licences inter Comités) à 2 € ce qui nous ferait une recette prévisionnelle de 390 000 €. En emprunt nous aurons toujours 275 464 € mais pas de traitement de nouvelles licences puisque le prévisionnel, qui a été fait et l'emprunt que nous avons sur 5 ans, prévoyait un achat pour 360 000 licence et en 2009 nous n'en utiliserons que 300 000. On a donc un avoir de 60 000 licences, ce qui nous permettra d'avoir un excédent de 82 000 €. En 2011 avec une baisse de 3% environ + les mutations cela nous donnerait un produit 370 000 € avec là toujours remboursement de notre emprunt mais sans avoir. Nous aurions à payer les 60 000 nouvelles licences à 1,57€ et pour arrondir nous avons mis un divers de 336 € ce qui fait que nous aurons une opération nulle pour 2011. Pour finir notre contrat avec ce crédit on aurait 142 000 € d'avance pour les deux dernières années.

Je sais que ce budget ne fera pas l'unanimité, par contre il faut que nous prenions conscience que l'argent étant le nerf de la guerre, il faudra bien trouver les ressources permettant d'équilibrer nos dépenses, en conséquence le débat est ouvert, je vous remercie de votre attention. (*Applaudissements*)

**LE PRESIDENT.** – Merci Michel, c'est moins enthousiaste pour les finances que pour les récompenses !

Michel a fait un excellent travail, la Commission des Finances avait très bien préparé, le Bureau a modifié quelques petites choses, surtout en instaurant un budget annexe, indispensable et efficace pour financer le coût de la carte à puce. Merci à nos amis de PARAGON et ADITIA qui ont travaillé avec nous sur ces projections. Daniel READ avait revu les projections en fonction des premières estimations qu'on avait faites il y a un an et demi, avec Claude STIRMEL qui a travaillé lui sur la partie technique et puis également avec toute l'équipe qui s'occupe de l'informatique. Apparemment tout va très bien pour l'instant. Financièrement nous serons mieux que ce que nous pensions. Nous avons envisagé que, sur les 8 ans de la durée du contrat, nous aurions un creux en passant en négatif aux alentours des troisième ou quatrième années. Avec les estimations revues et réalisées et l'augmentation que vous avez acceptée l'année dernière sur le 1,20 € nous passerons sans problème ce cap difficile et nous pourrons financer des lecteurs supplémentaires.

**M. BLANC.** – Ce qui m'interroge c'est les lecteurs pour les licences. Lorsqu'on nous a présenté à Belfort la mise en place de la carte à puce avec les lecteurs, le financement était pratiquement clos et à ce jour on aurait dû tous avoir nos lecteurs. Aujourd'hui, PARAGON ne peut pas livrer les lecteurs manquants qui ont été commandés par les Comités Départementaux et on nous dit qu'ils ne sont pas prévus au budget. On nous dit qu'on les aura peut-être dans 3 ou 6 mois, j'aimerais savoir ce qu'il en est ? Et pourquoi ils n'ont pas été prévus au budget ?

**LE PRESIDENT.** – En fait la quantité prévue sera commandée, achetée et payée il n'y a pas de soucis. Ce qu'on prévoit ensuite c'est de vous en offrir d'avantage pour équiper vos clubs, l'idée n'étant pas de donner un lecteur à tous les clubs, les 6000 clubs n'ont d'abord pas besoin d'un lecteur qui leur servira une fois par an. La bonne démarche étant d'avoir des lecteurs à disposition dans un Comité voire de les faire circuler avec les graphiqueurs pour avoir sur tous les concours un lecteur et si possible un ordinateur.

Sur le plan technique je vais donner la parole à Claude STIRMEL ou Daniel READ.

**M. READ.** – Ne vous affolez pas !! On vous a dit que vous en aurez un pour tous les clubs que vous avez dans vos Comités gratuitement, vous l'aurez, le problème c'est qu'il faut les financer et que pour les financer il faut de l'argent. On vous a fourni hier avec PARAGON 2500 lecteurs qui correspondent à tous les clubs qui ont organisé 3 concours minimum dans l'année et plus. Vous allez pouvoir assurer tous les concours que vos clubs organisent à hauteur de 3 concours organisés.

Maintenant il faut qu'on refinance 2500 lecteurs d'ici le mois de juillet à 125 € ce qui fait 250 000 € à trouver. On sait pertinemment qu'il y aura des lecteurs qui iront dans des placards. On a pris un engagement on va le respecter. Par la suite on commandera les lecteurs manquants pour faire les 6000 clubs que nous avons en 2010 ou 2011 et cela vous les remettrez soit à vos arbitres, soit au Comité parce que l'opération de la licence carte à puce battra son plein.

Ceux qui nous manquent actuellement il faut les financer, on attendait que le nouveau Comité Directeur soit élu pour voir comment nous pouvions les commander d'ici le mois de juillet (il faut 4 mois de

fabrication). Ce n'est pas PARAGON qui ne les a pas facturés, c'est le groupe de travail qui a décidé de ne commander que 2500 lecteurs. Au départ, on nous a tellement dit que ça marcherait pas, que vous n'adhérez pas, que lorsqu'il a fallu passer commande, cela a affolé tout le monde et on nous a dit d'en commander que 1500 ou 2500. C'est ce que nous avons fait.

A terme vous aurez bien tous vos lecteurs gratuitement à hauteur du nombre de clubs que vous avez. Laisser nous le soin, maintenant, de trouver les financements comme on l'a fait au départ.

**M. BLANC.** – Daniel vous savez toi et Claude, que je suis à 100% pour la mise en place de la carte à puce. Lorsque j'ai été nommé Président du CD74, je me suis engagé auprès de mes clubs et leur ai dit que tout était OK et que tous les clubs auraient leurs lecteurs d'ici le 1er trimestre voire le 1er semestre 2009 et j'ai adhéré à votre projet d'informatisation de tous les clubs, puisqu'en Haute-Savoie, tous les clubs seront informatisés au 1er trimestre. Aujourd'hui je vais rentrer en Haute-Savoie en leur disant « Messieurs je ne peux pas vous servir puisque le financement n'a pas été prévu et peut-être qu'en 2009 les moins fortunés auront leur lecteur ».....

**M. CARTIER.** – Je voudrais faire une remarque sur l'affiliation des clubs. Je trouve un peu dommage qu'on l'apprenne aujourd'hui l'augmentation alors que les clubs ont déjà fait leur budget et les comités ont déjà facturé ces affiliations. Cela va être difficile de revenir vers eux.

Par ailleurs, il avait été proposé un barème proportionnel qui semblait un peu plus juste. Qu'en est il ? Aujourd'hui 25 € pour un club de 25 licenciés c'est 1 euro sur le prix de la licence alors que pour un club de 250 licenciés ce n'est pas plus de 10 centimes, le poids est un peu différent.

Si l'on regarde le total de 150 000 euros ramené à 300 000 licenciés cela correspond à une augmentation du prix de licence de 50 centimes ce qui n'est pas neutre. Il aurait peut être été souhaitable que cette décision ait été soumise au vote du congrès ou à l'avis du congrès au préalable.

J'ai une suggestion par rapport à ça : les 7,50 € qui sont attribués à la Coupe de France pourquoi ne pas les faire payer par les participants. Il suffirait de mettre un droit d'inscription à la Coupe de France de l'ordre de 30 à 40 € en faisant le calcul 40€ X 2000 clubs qui participent cela permettrait de le financer et au moins les gens qui participent au financement de la Coupe de France sont ceux qui ont espoirs d'en retirer les bénéfices, puisque cet argent sert à payer et indemniser les participants.

Concernant les mutations : est-ce que les 2 euros seront également prélever sur les mutations gratuites (jeunes, et les joueurs qui changent de clubs parce que leur association a cessé d'activité)

**LE PRESIDENT.** – – Il s'agit bien d'un vote, si vous n'en voulez pas, vous votez contre le budget prévisionnel.

En ce qui concerne les clubs, il est dit que cela aurait été mieux de les prévenir parce que les Comités les ont déjà facturés. Je vous rappelle que ce droit d'affiliation ne sera sur votre fiche comptable qu'en fin d'année. Vous aurez le temps de facturer vos clubs d'ici à la fin de l'année pour la différence qu'il peut y avoir entre l'affiliation actuelle et l'affiliation future.

Sur les mutations, je pense que les 2 euros ne vaudront pas sur une mutation gratuite puisqu'elle est gratuite.

L'affiliation club a été créée parce que le Ministère nous a fait remarqué que la Fédération Française ne comptait que 105 membres : les comités, seuls à payer une cotisation. On nous a dit : faites payer une cotisation à vos clubs parce que vous aurez autant de membres que vous avez de clubs. Pour ne pas que cette cotisation tombe dans un vaste ensemble non identifié, nous avons profité de la création de la Coupe de France, pour décider que les affiliations serviraient à financer toutes les dépenses de la Coupe de France. C'est la raison pour laquelle Michel vous propose, dans le même esprit, qu'une partie de l'augmentation de la cotisation club serve à couvrir les dépenses de la Coupe de France qui ont beaucoup augmenté

Ne faire payer que ceux qui participeraient à la Coupe de France en demandant un droit d'inscription, vous pouvez en décider et le futur Comité Directeur futur se penchera sur la question. Est-ce que c'est intéressant ? Est-ce que cela ne va pas rebuter les petits clubs de participer à la Coupe de France bien qu'ils trouvent un intérêt de jouer dans leur département puis de rencontrer éventuellement des plus gros à l'extérieur ? Peut-être qu'en demandant des droits d'inscription vous allez perdre la moitié des clubs qui viennent à la Coupe de France ?

**M. SIGNAIRE.** – En ce qui concerne les jeunes, il est bien entendu qu'on ne fera pas payer 2 € pour les mutations jeunes. Par contre, comme je vous l'ai dit, il sera impératif qu'à partir de 2010 l'on fasse payer aux jeunes le coût réel. Je vous rappelle que la licence carte à puce, que ce soit un jeune, un vétéran ou un

autre coûte 1,57 € de fabrication auquel on y rajoute l'assurance 0,80 €. Cette année on va donc perdre 1,15 € par licenciés. Autant jusqu'à maintenant lorsqu'on faisait payer 1 € on avait pas de charge supplémentaire de coût de fabrication, on ne faisait payer que le prix de l'assurance qui était de 0,70 € et on prenait une petite marge qu'on va perdre.

**M. MINODIER**. – Concernant les mutations, on parle des jeunes oui, mais normalement toute mutation pour un joueur qui n'a pris de licence depuis un an est gratuite. Or, dans Geslico aucune différence n'est faite entre un joueur qui mute de 2008 à 2009 ou de 2007 à 2009, la mutation est marquée interne. Je suppose aussi que la Fédération va prendre 2 euros sur cette mutation ou alors il va être créé un troisième volet mutation. Pour nous Comité ça va être ingérable de savoir et de vous reverser la quote-part.

**M. SIGNAIRE**. – Il rappelle que les 10 € pris par mutation en interne dans vos comités ou les 20 € d'un comité à un autre, c'était quand même une ressource importante alors même que le carnet de 10 vous est vendu environ 4 €

On vous demande 2 € pour la création d'une nouvelle carte par le biais d'une mutation parce que les cartes à puce sont prévues pour 8 ans alors que si vous mutez, nous sommes obligé de la refaire et cela a un coût. Lorsque vous allez avoir quelqu'un qui mute vous aurez 10 € qui rentrera dans votre trésorerie ça ne changera en rien et sur la fiche comptable de fin d'année par le biais de Geslico on vous prendra 2 €. Vous pouvez faire payer au joueur 12 euros (10 + 2).

**M. MINODIER**. – Concernant l'affiliation des 15 € en plus, j'estime qu'un club paie une affiliation en début d'année pour qu'on puisse lui délivrer une licence. Je ne me vois pas maintenant en cours d'année lui réclamer une augmentation d'affiliation. Elle est due en début d'année et non en fin même s'il est vrai que la Fédération récupère l'affiliation en fin d'année.

**M. CHEVALIER** (*Président Ligue de Bretagne*). – Je vous ai écrit Président concernant ces augmentations d'affiliation des clubs, mais je voudrais revenir sur la suppression de l'aide que vous versiez aux Ligues, parce que vous avez besoin d'équilibrer vos budgets. Mais nous aussi, les Ligues, nous avons besoin de le faire, et bien sûr à la période de fin d'année, nos budgets sont déjà faits. Je suis un peu embêté que vous nous supprimiez cette ristourne.

**LE PRÉSIDENT**. – Quand le budget prévisionnel a été étudié par la Commission des Finances, c'est elle qui a émis cette proposition.. J'étais plutôt favorable au maintien de l'indemnité pour toutes les premières équipes d'un Comité ou d'une Ligue dans un championnat de France, ainsi que pour les équipes gagnées au mérite en triplettes, et à sa suppression pour les autres équipes. Michel Coste peut vous confirmer que nous sommes assailli de demandes pour des équipes supplémentaires dans les Championnats de France. Cette suppression partielle réduirait les dépenses davantage que ce qui est prévu et chacun conserverait l'indemnité pour la première équipe.

**M. ONILLON** (*Comité de Maine et Loire*). – Souhaite revenir sur les duplicatas. Nous avons un club qui est dissout de 80 licenciés. Chez nous, au sein d'un tel club, la licence est gratuite. Comment fait-on alors pour payer les 160 € est-ce le Comité qui va les payer ?

Il rappelle que nous sommes obligé de payer l'affiliation avant l'Assemblée Générale pour pouvoir voter dans nos comités. Il souhaite que l'on explique pourquoi, le budget ne prévoit que 3000 € pour l'intervention dans les quartiers et l'incivilité, 4000 € pour l'aide aux handicapés et 140 000 € pour la formation pour les Equipes de France, la détection et autres, alors même que l'on veut plutôt développer le sport de masse et donc les jeunes, la formation et l'initiation.

**LE PRÉSIDENT**. – Nous devons respecter les lignes figurant dans notre convention d'objectifs. Nous demandons évidemment beaucoup plus que ce nous recevons : pour les handicapés par exemple, ou pour l'action dans les quartiers difficiles. On nous donne une somme et nous adaptons notre action à cette somme, mais, malgré tout, même si les sommes sont identifiées, il y a une somme générale qui est donnée à la DTN qu'elle utilise selon ses besoins.

Nous avons également des aides pour le Haut Niveau depuis notre reconnaissance ce qui nous a fait gagner à peu près un tiers dans nos subventions avec l'aide médicale, l'aide aux athlètes. Cette partie doit être allouée à ce pourquoi elle nous est donnée par le Ministère, sinon l'année d'après elle disparaît. En fait c'est une question de politique sportive et d'action sur le terrain. Si vous avez des actions particulières, par exemple pour les handicapés, transmettez-les-nous.

**M. NATAF**. – Ajoute que pour la convention d'objectifs, lorsque l'on touche 140 000 € sur le budget pour les Equipes de France cela représente la préparation, la détection et les déplacements sur les

Championnats du Monde ou d'Europe. Nous obtenons 80 000 € par le biais du Ministère, la Fédération ne met que 60 000 €. Donc pour essayer d'avoir plus, nous gonflons un peu le budget haut niveau pour obtenir des subsides utilisés après sur d'autres actions. J'espère que le Ministère changera ce système. A un moment donné il faut trouver le bon équilibre entre la part qui est mise par la Fédération et celle mise par le Ministère. Nous avons des justificatifs à produire. Dorénavant il sera signé une convention sur 4 ans avec le Ministère, basé uniquement sur les projets généraux fédéraux.

Le DTN est responsable et contrôle l'argent dépensé par la Fédération sur les fonds ministériels. Je suis l'agent de l'Etat qui contrôle l'utilisation des fonds de l'Etat.

**M. READ.** – Sur GESLICO les mutations internes et externes se mettent automatiquement quand on les fait mais on peut les changer après dans le cas où un club disparaît et remettre le joueur en position normal. A ce moment là ils ne seront pas comptés comme mutation.

**M. GUERRIER** (*Président du Comité de l'Ain*). – Par rapport aux subventions, vous avez dit que vous n'avez pas reçu de demandes, j'ai un petit regret c'est qu'en 2007 j'ai fait une demande de subvention et je n'ai jamais eu de retour, ni positive, ni négative.

**LE PRESIDENT.** – Il faut aller voir Victor, c'est intéressant parce qu'on a pas assez de dossier. Il aurait fallu relancer Victor et ne pas attendre 18 mois.

**M. SIGNAIRE.** – Il se trouve que l'année d'avant la Ligue Rhône Alpes a présenté un dossier par l'intermédiaire de son trésorier M. CASTANT et vous aviez perçu 3 000 €. Quand les dossiers nous parviennent on y répond.

**M. GUERRIER.** – Toutes ces augmentations correspondraient à une augmentation de licence de combien ?

**LE PRESIDENT.** Pour l'instant les dépenses qui sont couvertes ainsi comme le surcoût de la Coupe de France l'an dernier, n'ont été réglées que par la seule Fédération au profit des clubs destinataires.

Ainsi que Michel vous l'a indiqué, si nous voulons continuer de mener toutes les actions prévues tout en conservant financièrement une bonne marge de manœuvre, il faudra prévoir de voter pour le prochain congrès une augmentation de licence de 2,50 €

**M. SIGNAIRE.** – On pourrait prévoir 0,50 d'euro par an. Les propositions qui sont faites à travers ce budget, c'est-à-dire une augmentation de 90 000 € par le biais des affiliations clubs et la suppression des 40 000 € des indemnités reversées aux ligues et des 15 000 € reversés aux Comités, ce qui correspond à 135 000 €. Donc cela fait un peu moins de 0,40 € d'augmentation. C'est toujours le licencié qui paie c'est un argument facile, mais lorsque le Ministère nous enlève 45 000 € de subvention qui paie ?

Lorsque MMA nous augmente de 20 000 € d'une année sur l'autre qui paie. Il faut bien que la solidarité joue dans les deux sens.

**M. GUERRIER.** – Je remarque qu'on peut mettre 110 500 € pour une revue alors que la Coupe de France ne paie pas ce chiffre là.

**M. SIGNAIRE.** – Ca tombe bien, j'ai oublié de faire l'exposé, c'est vrai qu'on va mettre 110 000 € je vous rappelle qu'en 2008 la Fédération a économisé 71 760 € que nous n'avons pas versé à Boulisme puisque c'était la condition pour redémarrer sur un nouveau contrat. 60 000 € ont été versés par la SAOS et la Fédération n'a pas versé ses 71 760 € si vous ramenez 71 760 sur 4 ans ça représente une économie par an de 17 940 €. Nous avons donc par l'intermédiaire des pages qui vont être allouées dans Boulisme une économie du catalogue de la SAOS que nous n'aurons plus à faire qui a coûté 8 500 € impression et routage compris. Nous allons pouvoir faire une bonne information auprès des clubs puisqu'il y aura une lettre aux clubs dans les 4 abonnements trimestriels. Cette lettre aux clubs coûterait pour le routage 8 500 € et les frais d'impression et la mise sous pli coûte 2 600 € au total l'économie réalisée à travers cette opération est de 37 540 € vous la déduisez des 108 000 et vous voyez que nous retombons au même tarif.

Je vous rappelle que si ce contrat a été signé, il y a eu des échanges de correspondance, il y a eu des demandes de faites lors du Conseil National d'octobre 2007 qui a la majorité s'est prononcé favorablement.

Maintenant un contrat a été signé il faut l'honorer. Dans trois ans on soumettra à l'Assemblée Générale pour continuer ou non et c'est vous qui voterez.

**M. GUERRIER**. – Une fois on nous demande de voter, une autre fois c'est le Comité Directeur, il faudrait savoir qui en définitif vote les augmentations. Les décisions, à part ne pas accepter le budget, ce sont des décisions qui nous arrivent il y a 15 jours du Bureau National. Quand j'ai lu ça je me suis demandé où on allait. Maintenant comme tu le dis nous avons le choix de ne pas accepter le budget alors je ne le l'accepterai pas.

**M. SIGNAIRE**. – Si vous n'acceptez pas le budget ce n'est pas un problème, j'ai préparé un contre budget. Si vous n'acceptez pas la hausse de l'augmentation de 15 € par affiliation club, nous allons avoir 10 € et au lieu d'avoir une recette prévisionnelle de 150 000 € nous n'aurons plus que 60 000 € donc -90 000 €, ça c'est pour les recettes et rien ne change.

Pour équilibrer le budget, nous devons enlever 90 000 € de dépenses, alors comment faire ? On ne va pas embaucher, on va économiser 35 000 €, on va économiser 45 000 € sur la Coupe de France, et on va supprimer le Master Jeunes.

**M. GUERRIER**. – Hier à la réunion de la SAOS, il nous a été dit qu'aujourd'hui nous saurions qui payera le Boulisme ?

**M. SIGNAIRE**. – Non vous n'allez pas payer à la fois pour la Coupe de France et à la fois pour le Boulisme. Le Boulisme est dans les dépenses du budget. On ne vous demandera rien de plus.

**M. MINODIER**. – Concernant la revue Boulisme, on parle d'information, de communication de la Fédération envers les clubs et c'est vrai qu'actuellement nous avons les moyens pour communiquer. Mais est-ce que cette revue n'est pas un moyen de communication que l'on doit avoir vis-à-vis des joueurs. On a parlé de 8500 abonnements sur 300 000 licenciés, on va rajouter les 6000 abonnements des clubs, alors est-ce que l'intérêt de Boulisme est de communiquer avec les clubs ou avec le joueur. Il faudrait s'interroger sur ce qu'attend un licencié d'une revue ? J'estime qu'une revue doit être à destination des joueurs.

**LE PRESIDENT**. – Vers les clubs, nous avons essayé la lettre aux clubs ; les deux tiers d'entre vous ont mis le premier numéro au panier parce qu'il contenait des formations qui ne plaisaient pas et qu'ils ne voulaient pas diffuser dans les clubs.

Le licencié aimerait bien avoir une revue gratuite, mais cela est très difficile et un abonnement automatique nous priverait de tous les avantages liés à la commission paritaire.. Pour que le licencié adhère à cette revue encore faudrait-il qu'il la connaisse. Or, quand vous allez sur les concours, le nom Boulisme ne dit quelque chose qu'à 1 ou 2% des personnes et c'est une carence dont nous sommes tous responsables : nous n'avons pas fait connaître la revue, nous n'avons pas fait les démarches nécessaire, pour faire savoir ce qu'elle contenait.

Toucher le licencié est un problème récurrent, pour toute Fédération ; personne ne sait comment faire. Certes si nous imprimions une revue à 300 000 exemplaires, il n'y aurait pas de soucis. Mais l'idée de toucher le licencié est à étudier.

L'intérêt de cette revue est aussi de communiquer vers l'extérieur, de faire connaître notre discipline de montrer que nous sommes capables de faire une belle revue, de faire savoir ce que nous faisons dans nos Comités, dans nos Ligues, dans nos clubs. Cette revue il faut vous l'approprier, y parler de vous, montrer vos actions, y faire figurer vos élus...

Nous avons 6 000 abonnements que nous allons devoir envoyer aux clubs dans un premier temps, mais il pourra aussi s'agir ensuite d'autorités publiques, politiques, sportives, voire de joueurs. Aller directement au licencié, personne n'a trouvé de solution sans que cela coûte une somme phénoménale

**M. GUILBOT**. – Sur l'aide qui était accordée aux Ligues pour les déplacements aux Championnats de France, il faut savoir que les Ligues ne vivent qu'à travers les Comités et donc ce sont les Comités qui aujourd'hui financent les pertes financières de la Ligue et donc encore les joueurs.

**LE PRESIDENT**. – Il est vrai que l'on dit souvent – et je viens encore de l'entendre – qu'en définitive c'est toujours le licencié qui paie, encore que cela me semble moins vrai pour la cotisation des clubs, car une hausse de 15€ par exemple, ne représente pas grand-chose par rapport au nombre de licencié. Surtout, comme je l'ai souligné hier dans mon intervention générale il existe d'autres possibilités de recettes, y compris pour les clubs.

Rares sont ceux qui pensent qu'ils ont droit à des aides pour leurs déplacements, pour des formations, pour des aides aux jeunes, et qui font la démarche nécessaire. Nous n'avons pas un club sur 100

qui fait des dossiers CNDS dans notre Fédération. D'ailleurs près des deux tiers de nos clubs ne sont pas agréés Jeunesse et Sports, ce qui, théoriquement les prive non seulement de subventions mais également du droit de tenir des buvettes !. Voilà une bonne démarche à initier dans vos comités. Malheureusement prévaut chez nous une culture qui n'est pas de rechercher mais qui va vers la simplicité.

**M. GUILBOT.** – On a fait des démarches pour obtenir des subventions auprès du CDOS et CNDS on a passé une journée à monter les dossiers pour avoir une aumône de 300 €

**LE PRESIDENT.** – C'est maintenant 450 € Je vous conseillerai de faire comme dans le Jura, une réunion commune en début d'année, puis deux en cours d'année, communes avec le Conseil Général, le mouvement sportif CDOS, et Jeunesse et Sports et ainsi élaborer les trois dossiers ensemble. Cela fonctionne très bien dans mon département depuis huit ans avec un dossier unique de demande téléchargeable et envoyable par Internet.

Par ailleurs, mon CDOS est formateur, obtenant ainsi des recettes – comme le centre de formation fédéral - parce qu'il organise de la formation lui-même. Ainsi que Victor vous en a souvent parlé, vous pouvez tous devenir organisme de formation. Évidemment c'est du travail.

**M. CHEVALIER.** – On les fait, mais tout dépend des Conseils Généraux puisque chacun gère sa politique sportive. En ce qui concerne le CNDS, on remplit les documents sur informatique comme Victor nous a expliqué.

**Mme COSTE.** – Je bénéficie du CNDS, malheureusement, il y en a beaucoup qui ont des difficultés à justifier pour obtenir 600 € et je suis bien placée pour le savoir comme tu le sais je siége à la Commission Régionale du CNDS de la Région PACA.

Sur le budget prévisionnel, sous le titre Aide, je suis surprise de constater qu'il n'y a pas l'aide à la SAOS. Or, la SAOS n'a que 33 000 € de liquidité et elle va devoir payer au 31 janvier 2009 une facture qu'elle a déjà due recevoir d'un montant de 60 000 € HT, je suppose qu'à la fin l'avance de trésorerie se terminera comme cette année ?

**LE PRESIDENT.** – S'il y a besoin d'une aide à la SAOS, bien sûr la Fédération la versera, mais cette somme retournera dans la caisse la Fédération avant la fin de l'année puisque les partenariats vont arriver dans les 6 premiers mois. Il n'y a donc pas lieu de budgéter éventuellement une opération de trésorerie blanche qui ne sera pas un prélèvement sur le budget fédéral.

En fin d'année d'ailleurs c'est désormais toujours la SAOS qui allège les dépenses fédérales en prenant en charge certaines dépenses qui entrent dans son objet.

**M. GARCES** (*Président Ligue Midi Pyrénées*). – Souhaite un éclaircissement au sujet de la journée de la femme. Il y avait une subvention qui était versée de 300 € aux Comités qui l'organisaient jusqu'en 2007. En 2008, cette aide a été suspendue, mais j'avais cru comprendre qu'elle serait réintégré au Comité pour 2009, or je ne la vois pas dans le budget prévisionnel.

**Mlle THEDEVUIDE.** – Le choix d'avoir arrêté la subvention parce qu'aujourd'hui on se dit que c'est pérenne dans les Comités et que tout le monde en a vu l'intérêt et qu'il n'y a pu vraiment raison de la subventionner. Je réponds à Lucette, nous avons envoyé à tous les Comités une information que pour 2008 nous pouvions subventionner des actions envers les jeunes féminines qui pourraient être un public un peu plus prioritaire. A ce jour, je n'ai reçu aucune demande de financement sur une action envers les jeunes féminines. Pour 2009, il vous sera proposé des actions de promotions envers ce public qui aujourd'hui nous apparaît comme prioritaire.

**M. SALVANT** (*Président du Comité de la Haute-Garonne*). – Pour l'affiliation que vous prévoyez à 15 € pourquoi ne pas la transférer sur les mutations ? Je pense que ce serait mieux perçu ;

*(Il est procédé au vote par appel des Comités)*

**LE PRESIDENT.**- Nombre de votants : 2 145  
Abstentions : 182 (9 comités)  
Suffrages exprimés : 1 063 (92 comités)

Pour : 520 (25 comités)  
Contre : 1 443 (67 comités)  
*Le budget prévisionnel n'est donc pas adopté.*

## **INTERVENTION DU PRESIDENT**

### **FEDERATION FRANÇAISE DE NATATION**

**LE PRESIDENT.**- Comme lors de notre dernier Congrès à Dunkerque, nous avons le plaisir d'accueillir Francis Luyce, président de la Fédération française de natation dont on parle beaucoup en ce moment, en particulier grâce aux brillants résultats sportifs qu'elle obtient.

Francis est un homme d'action qui siège également au Conseil d'administration du CNOSF où sa voix forte se fait souvent entendre. Il a suivi nos débats une grande partie de l'après-midi et c'est avec plaisir que je lui donne la parole.

**M. LUYCE** (*Président de la Fédération Française de Natation*). – Monsieur le Président, mesdames et messieurs les membres du Comité Directeur, chers amis, la question que vous pourriez vous poser c'est de savoir pourquoi le Président de la Fédération Française de Natation assiste à vos travaux. Rassurez vous il n'y a pas d'OPA sur la FFPJP, la Fédération Française de Natation se porte très bien et je suis particulièrement heureux de vous transmettre à cette occasion les meilleurs vœux de la Fédération que je préside au titre d'un cinquième mandat et vous dire tout le plaisir que j'ai d'être parmi vous, cela pour plusieurs raisons.

D'abord parce que, répondant à l'invitation d'un collègue, c'est toujours une immense joie pour moi de vous accueillir dans ce périmètre communautaire. Je dirai donc très simplement à l'ensemble des délégués représentant des régions : *bienvenue chez le ch'tis*, parce que, ambassadeur de ma ville, j'ai toujours une joie extraordinaire de pouvoir la faire découvrir et je me souviens qu'en 1994 j'étais déjà présent à vos travaux à Dunkerque.

Claude, un grand merci et je te féliciter pour l'engagement que tu as eu au sein de ta très grande Fédération pendant ces trois derniers mandats. Je sais que tes qualités, ton ambition, ton dévouement pour ta Fédération te permettront de continuer d'avoir de hautes responsabilités au niveau international. Il y a bien d'autres raisons qui font que je me sens presque comme un licencié de votre Fédération, car j'ai un ami que je côtoie depuis de très nombreux mandats au sein du Conseil d'administration du Comité National Olympique et Sportif Français, c'est mon ami Edmond ici présent et nous apprécions, nous les administrateurs du CNOSF ses interventions. Elles sont toujours pertinentes, de qualité et elles nous permettent à bien des égards d'être éclairés sur le budget.

Je tiens aussi à saluer très simplement celui qui va mettre un terme à sa carrière de DTN, mon ami Victor Nataf qui a eu une formation au sein de la Fédération Française de Natation puisqu'il a été cadre émérite de notre institution pendant de très nombreuses années. Nous l'avons formé puis nous vous l'avons prêté Je pense que son passage au sein de la Fédération lui aura permis d'emmagasiner encore davantage d'expérience, de savoir. Je pense même qu'il est bien trop jeune pour cesser sa mission de DTN à la FFPJP mais votre Président vient de me confier qu'il allait garder des activités parallèles, complémentaires au sein de l'International et je te souhaite bonne chance, Victor.

Toutes mes félicitations à votre très grande Fédération de 352 000 licenciés, effectif bien supérieur à celui de la Fédération de Natation. Tous mes compliments pour les résultats enregistrés ces dernières années et tous mes vœux de succès pour les prochaines.

Les quelques heures que j'aurai passées avec vous me rappellent celle que je passe au sein de la Fédération de Natation, notamment quand il s'agit de budgets. Nous avons le même type de problème, en particulier pour ce que nous appelons non les mutations mais les transferts. La procédure était tellement compliquée qu'elle était sans cesse sujet à discussions. En définitive nous avons supprimé les transferts, comme ça nous n'avons plus ni problème ni discussion.

Cela démontre qu'il y a toujours une solution à un problème. En l'occurrence nous avons décidé d'une augmentation de 50 centimes sur chaque licence, ce qui nous évite désormais de nous compliquer la vie. Nous avons ainsi trouvé la solution adéquate.

Ainsi que cela est ressorti de diverses interventions, nous ne devons aujourd'hui nous faire aucune illusion : il est clair que nous n'avons que des inquiétudes à avoir sur la négociation des conventions d'objectifs que ce soit pour votre Fédération ou la mienne. Je pense leur discussion, dans les prochains mois sous l'égide du nouveau Directeur des ports, Bernard JARRIGE, ne nous donnera pas beaucoup de satisfactions. Il devient aujourd'hui indispensable pour toutes les fédérations de trouver des ressources complémentaires pour fonctionner dans de bonnes conditions. Il conviendrait notamment de faire en sorte que les régions, qui s'engagent de plus en plus dans la valorisation du sport en général, puissent compenser le retrait inéluctable de l'État en ce qui concerne le soutien aux Fédérations.

Nous avons également un problème de communication identique au vôtre. Avec 257 543 licenciés nous n'avons qu'environ 3 000 abonnés à la revue Natation et nous nous posons la question de sa survie. Malgré les efforts, les études, les enquêtes, les propositions qui sont faites, nous restons au même nombre d'abonnés.

Je terminerai en vous disant combien j'ai eu plaisir à être parmi vous à l'occasion de cette Assemblée générale. Ayez confiance en l'avenir. Je pense que, malgré tout, le mouvement sportif sera écouté, car aujourd'hui si le sport existe, c'est bien grâce à vous, grâce aux bénévoles, grâce aux dirigeants, car il ne faut jamais perdre de vue que sans les licenciés des Fédérations, sans les membres actifs des Fédérations il n'y aurait pas de sport en France.

Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour 2009 en vous rappelant que celui qui se perd dans sa passion n'a pas perdu sa soirée. (*Applaudissements*)

**LE PRESIDENT.** – Je remercie Francis. La natation est actuellement l'une des rares disciplines à avoir presque autant de Champions du Monde que la Pétanque !

## **RESULTAT DE L'ELECTION DU PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P**

**M. NICOLIER.** – Veuillez nous excuser pour le retard pris, mais les chiffres étaient tellement serrés que nous avons vérifié plusieurs fois.

Le collège électoral était de 2 145 voix

Votants : 2 131 voix

Bulletins nuls 50 voix

Suffrages valablement exprimés : 2 081 voix

Pour l'élection d'Alain Cantarutti : 1 055 voix

Contre 1 026 voix

La majorité requise étant de la moitié des votants, soit 1 066 la proposition d'Alain CANTARUTTI comme Président de la FFPJP est rejetée.)

Il appartient au Comité Directeur d'essayer de vous proposer un deuxième candidat. Si cette nouvelle proposition n'aboutissait pas, il serait sage d'en rester là et d'attendre une assemblée générale extraordinaire qui pourra également réexaminer un budget prévisionnel.

**LE PRESIDENT.** – Bien qu'Alain CANTARUTTI ait obtenu la majorité des suffrages exprimés avec 1 055, les statuts types fait par le Ministère, et adoptés par la Fédération, prévoient une majorité absolue des votants. Pour 2 131 votants, il aurait donc fallu 1 066 voix pour.

Le Comité Directeur va se réunir à nouveau pour vous présenter, éventuellement un autre candidat : soit ses membres se mettent d'accord pour vous en proposer un à la majorité et nous le soumettrons à vos suffrages ;, soit ce n'est pas le cas et ce Comité Directeur sera dissout, puis vous serez convoqués à une nouvelle Assemblée générale extraordinaire dans un délai de deux mois.

En ce cas la Fédération continuera à être gérée par les responsables actuellement en place, avec votre aval.

*(Les 21 membres du Comité Directeur nouvellement élus, accompagnés des membres de la Commission de surveillance des opérations électorales se retirent une nouvelle fois afin de proposer, conformément aux statuts, un nouveau candidat à la présidence de la FFPJP).*

## PRIX KIKI AUSSARESSES ET PRIX BERNARD DUC

**LE PRESIDENT.** – Chaque année, nous remercions des villes qui font beaucoup pour la pétanque tout au long de l'année. Nous invitons avec grand plaisir leurs élus à venir à notre Congrès, à profiter de la « chaude » ambiance qui règne parmi nous. Pour 2008 nous avons choisi deux villes dont on sait qu'elles font beaucoup pour la pétanque - Clermont-Ferrand et Bourg Saint Andéol - pour la remise du prix Bernard DUC.

Clermont-Ferrand depuis des années a toujours fait beaucoup pour la Pétanque, avec de multiples organisations nationales : Championnats de France, Congrès, et même Championnats du Monde, sans compter un appui sans faille au Comité pour toutes ses grandes manifestations.

A Bourg-Saint-Andéol, depuis des années, se déroule un magnifique national sur les bords du Rhône et, cette année, la ville nous a offert, en prime, avec le Comité de l'Ardèche, un très beau Championnat de France Doublettes et Tête à Tête.

Ces deux collectivités aident beaucoup la Pétanque, les comités locaux et départementaux du Puy de Dôme et de l'Ardèche reçoivent également un appui conséquent des conseils généraux et des municipalités.

Bernard DUC travaillait beaucoup avec les municipalités ; il avait notamment organisé un Championnat du Monde de Pétanque à Epinal avec M. Seguin et à sa mémoire que nous avons appelé ce prix que nous décernons aux municipalités : le prix Bernard DUC.

*M. BERNARD remet les prix à MM. Christophe BERTUCAT, maire adjoint des sports de la ville de Clermont-Ferrand, et Serge MARTINEZ, maire de Bourg-Saint-Andéol. (Applaudissements)*

**M. BERTUCAT** (Adjoint au Sport de la Ville de Clermont-Ferrand). – Bonsoir, vous imaginez sans peine le réel plaisir que le jeune élu clermontois que je suis éprouve à être parmi vous aujourd'hui pour recevoir ce prix.

Le Championnat de France en Triplettes organisé en juin 2008 dans notre cité auvergnate a été la première aventure d'envergure à laquelle j'ai été mêlé et je sais combien les compatriotes de Jean Bart savent ce qu'aventure veut dire.

Pour la genèse de notre épopée, je ne vous surprendrai pas en vous disant qu'à Clermont-Ferrand il neige et il gèle tous les ans. Aussi notre ville dispose-t-elle d'une maison des boulistes où tous les joueurs se retrouvent dès que le mauvais temps arrive et peuvent ainsi s'entraîner sans devoir escalader les flancs des volcans pour récupérer le petit cochonnet. Cette « maison » est une vieille dame au flanc anguleux, au teint gris et à la coiffure ancienne située en centre ville, face à la Maison des sports, autre grande institution clermontoise qui a vécu tant d'heures de gloire et de succès que son seul nom constitue une anthologie du sport et qu'il a toujours été impossible de la baptiser autrement.

Notre agglomération dispose aussi d'un Zénith avec son parc des Expositions, très jeune volcan vert, comme l'époque l'impose, posé au milieu de la plaine. Je le précise pour les Dunkerquois car, oui, nous aussi à Clermont, nous avons de la plaine. Malgré cet équipement neuf et ces alentours aisés d'accès nous avons dû organiser les Championnats de France dans nos vieux équipements du centre ville ; aujourd'hui il faut s'en réjouir, car je suis persuadé qu'ils ont contribué largement à notre succès. Nous en connaissons chaque recoin et nous en avons la pleine maîtrise.

Il fut facile au président Bouche, ici présent, de concevoir des terrains de jeu sur les parkings ombragés, très appréciés des équipes, car nous avons également commandé le soleil, qui répond toujours à nos invitations. Nous avons un cadre sympathique, chaleureux encadré par la silhouette bienveillante de notre vieux Puy de Dôme. Il nous suffisait ensuite de nous mettre au travail, de transformer notre Maison des Boulistes en réfectoire, de soigner dans le détail les repas, l'accueil mais également tous les éléments qui paraissent tellement anodins mais qui font cruellement défauts dans la plupart des autres championnats. Je veux parler de l'hygiène, des sanitaires et de l'ensemble des lieux.

Notre personnel municipal a largement contribué à la qualité de notre organisation tout au long de ces journées exceptionnelles et, croyez moi, le jeune élu que je suis en est très fier. Il nous est tout aussi facile et naturel de considérer chaque participant et chaque accompagnant comme un hôte particulier, de l'accueillir avec simplicité et chaleur, de l'orienter et de l'aider au besoin. Ajouter à cela la confiance de nos partenaires et sponsors qui connaissent notre manière de travailler, le dévouement de tous les bénévoles auxquels il faut rendre hommage aujourd'hui.

Je m'adresse maintenant aux Caennais qui vont organiser le prochain Championnat : vous avez l'ensemble de nos ingrédients pour réussir à votre tour la recette,. La fête fût grande, sans tache d'ombre, sauf une. Je vous rappelle en effet que, ce jour là, nous étions en finale du Championnat de France du top 14 de rugby et nous avons perdu. Cependant nous ne désespérons pas : nous allons la gagner cette année !

Notre vieille dame a bien failli se prendre pour une jeune et fouguese Fanny quelques instants. Je souhaite donc partager ce prix avec tous les acteurs de ces journées et vous remercier en leurs noms de cette distinction. En nous l'attribuant, vous-même montrez combien vous avez apprécié nos efforts. Soyez en remercier également, car votre reconnaissance nous fait chaud au cœur.

Mesdames, mesdemoiselles et messieurs, je vous remercie chaleureusement de votre attention et de ce prix. (*Applaudissements*)

**M. MARTINEZ** (*Maire de la Ville de Bourg St Andéol*). – Monsieur le Président, mesdames, messieurs en tant que représentant de la ville de Bourg St Andéol, je suis extrêmement heureux et très honoré de recevoir ce prix. Je tiens à remercier la Fédération de nous l'avoir attribué et, surtout, je veux remercier le Comité de l'Ardèche, la Ligue Rhône Alpes de nous avoir fait confiance pour l'organisation de cette manifestation, de ce Championnat de France Doublettes et Tête à Tête.

Ce prix est le fruit du travail de 160 bénévoles qui ont oeuvré pendant des mois et des mois pour réaliser une organisation parfaite de ces championnats,. Je suis très heureux que vous ayez eu le sentiment d'être bien accueillis à Bourg Saint Andéol et que tout s'était bien passé.

Je dédie ce prix au 160 bénévoles de la ville, et nous organiserons une réception avec nos amis pétanqueurs pour leur présenter ce prix,. Je souhaite simplement pour les prochains Championnats de France qui doivent se dérouler à Aurillac, la même réussite à la capitale du Cantal.. Merci à tous. (*Applaudissements*)

**LE PRESIDENT**. – Si monsieur le Maire a mis l'accent sur les Championnats de France, je précise que ce trophée n'est pas remis que pour l'organisation d'un Championnat de France. Il consacre l'action

générale que fait une municipalité à longueur d'année pour la Pétanque. A Bourg Saint Andéol, le club est bien traité, le national est très beau et maintenant il va bien falloir penser à réaliser un boulodrome couvert !

**M. MARTINEZ.** – Je tiens surtout à remercier le président du comité de l'Ardèche, car s'est grâce à des gars comme ça que l'on peut organiser une telle manifestation. Michel DESBOIS, lors des Championnats de Ligue, nous avait dit que l'on allait essayer de mener une grosse action sur Bourg Saint Andéol et nous avons réussi. Merci à toi.

Il faut surtout penser aux bénévoles et aux gens qui ne sont pas là ce soir, c'est grâce à eux que vous êtes là vous. (*Applaudissements*)

**LE PRESIDENT.** – Ce sont les élus qui nous disent merci. Tout ce qu'il faut c'est un boulodrome maintenant. Merci de tout ce que vous faites pour la Pétanque à longueur d'année, de tout ce que vous faites dans vos communes et clubs locaux.

## ELECTION DU PRESIDENT DE LA F.F.P.J.P (suite)

**M. NICOLIER.** – Suite à la seconde réunion du Comité Directeur, Edmond SEUILLARD, doyen d'âge des 21 membres élus, va vous annoncer la deuxième proposition du Comité Directeur.

**M. SEUILLARD.** – Le Comité Directeur soumet à vos suffrages, comme Président M. Claude STIRMEL.

**M. NICOLIER.** – Nous sommes obligés de passer au vote à bulletins secrets, il y aura un bulletin par département avec le nombre total des voix de chaque département. (*Protestations*)

**LE PRESIDENT.** – Bien, les membres de la commission électorale vont confectionner de nouveaux bulletins qui seront remis aux représentants des Comités au moment du vote.

Comme tout à l'heure, si vous lui donnez la majorité des votants Claude STIRMEL sera proclamé président de la FFPJP ; sinon le Comité Directeur se réunira de nouveau. Ensuite, soit il vous proposera un nouveau candidat qui sera soumis à vos votes ; soit il n'en proposera plus – soit qu'il n'y aura plus de candidat, soit que d'éventuels candidats n'obtiennent pas la majorité des membres du Comité Directeur pour être présentés – et tous les membres du Comité Directeur nouvellement élus seront démissionnaire d'office. Il appartiendra alors à une nouvelle assemblée générale de se prononcer dans les délais réglementaires.

(*Après une suspension de séance nécessaire à la confection des bulletins, il est procédé aux opérations de vote*)

**LE PRESIDENT.** - Compte tenu de l'heure, je vous invite à rejoindre la salle du repas de clôture où nous attendent les autorités et où le résultat du vote vous sera annoncé dès qu'il sera connu.

La séance est levée

(*La séance est levée à 19 h 30*)

Dans la salle du repas de clôture, **M. NICOLIER** a ultérieurement donné lecture des résultats :

- Collège électoral : 2 145
- Bulletins nuls : 105
- Suffrages Exprimés : 2 040
- Majorité requise : 1 073

Pour l'élection de Claude STIRMEL : 701  
Contre 1 330

La candidature de Claude STIRMEL n'est donc pas acceptée.

*Le nouveau Comité Directeur, réuni une nouvelle fois, a alors décidé de ne pas présenter d'autre candidat. Ses membres ont donc été démissionnaires d'office.*

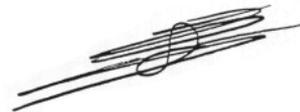
*Le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier général sortants ont été chargés d'assurer la marche de la Fédération et de convoquer une assemblée générale extraordinaire dans les meilleurs délais.*

Le Secrétaire Général de la F.F.P.J.P



Antoine JUAN

Le Président de la F.F.P.J.P



Claude AZEMA

## PALMARES SPORTIF 2008

### I - CHAMPIONNATS du MONDE :

#### 1- *SENIORS* : du 12 au 16 novembre à DAKAR (Sénégal)

##### A -TRIPLETTES

<i>Médaille d'Or</i>	:	France B	GRANDET Thierry – LACROIX Henri – LEBOURSICAUD Bruno - SUCHAUD Philippe
<i>Médaille d'Argent</i>	:	Thaïlande	PHUKRAM Pakin - PHUSA-AD Thaleungkiat PIACHAN Suksan SHRIBOOPENG Sarawut
<i>Médailles de Bronze</i>	:	Belgique	HEMON Jean Francois - MASUY Michael VAN CAMPENHOUT Michel - WEIBEL Claudy
		France A	LOY Michel - MILEI Pascal - RADNIC Zwonko ROBINEAU Stephane

##### B - TIR INDIVIDUEL

<i>Médaille d'Or</i>	:	Maroc	EL MANKARI Abdessamad
<i>Médaille d'Argent</i>	:	Sénégal	N'DIAYE François
<i>Médailles de Bronze</i>	:	Burkina Faso France	OUADRAOGO Boureima MILEI Pascal

#### 2 - *FEMININES* : du 10 au 12 octobre à SAMSUN (Turquie)

##### A -TRIPLETTES

<i>Médaille d'Or</i>	:	Espagne	BALLESTA Jeronima - GARCES Silvia - INES Rosario – MATARRANZ Yolanda
<i>Médaille d'Argent</i>	:	Thaïlande A	CHUAMUNG Sujitra – HANSUWAN Janjira – LIMWANICH Kannika – WONGSUT Suphannee
<i>Médailles de Bronze</i>	:	France	KOUADRI Ranya - PAPON Angélique –SCHOPP Florence – VIREBAYRE Marie-Christine
		Thaïlande B	KAMSAWAUNG Boonyoum –THAMAKORD Thongsri WONGCHUWEJ Phantipha – YOUNGCHAM Nohnoi

##### B – TIR INDIVIDUEL

<i>Médaille d'Or</i>	:	France	PAPON Angélique
<i>Médaille d'Argent</i>	:	Pays Bas	RUDOLFS Karin
<i>Médailles de Bronze</i>	:	Thaïlande Tunisie	THAMAKORD Thongsri BEJI Mouna

## **II - CHAMPIONNATS D'EUROPE JEUNES: du 8 au 10 août à NIEUWEGEIN (Pays-Bas)**

### **A -TRIPLETTES**

<i>Médaille d'Or</i>	:	France	BLASZCZAK Gaëtan - COUTANSON Florent MOUREAU-FONTAN Vianney - ROCHER Dylan
<i>Médaille d'Argent</i>	:	Italie	BALESTRA Mattia - CHIAPELLO Mattia – FARINA Alessio - RIZZI Diego
<i>Médailles de Bronze</i>	:	Espagne	BERNABE GUILLEN Francisco - DIAZ MARTINEZ Marc GARCIA LISON Pedro - SOGORB MANCHEÑO Juan
		Pays-Bas	KOOGJE Kees - KOOIJMAN Davey – VAN DER VOORT Tom - VAN DOORN Joey

### **B – TIR INDIVIDUEL** :

<i>Médaille d'Or</i>	:	Espagne	SOGORB MANCHEÑO Juan
<i>Médaille d'Argent</i>	:	Italie	CHIAPELLO Mattia
<i>Médailles de Bronze</i>	:	France	ROCHER Dylan
		Suède	NORIN Alexander

## **III – COUPE d'EUROPE des CLUBS : du 5 au 7 décembre à Gènes (Italie)**

<i>Vainqueur</i>	:	D.U.C. de Nice (France/Alpes Maritimes)
<i>Finaliste</i>	:	Pétanque Auderghem St-Anne Bruxelles (Belgique)

## **IV – COUPE de FRANCE des CLUBS : du 20 au 22 mars à PALAVAS LES FLOTS (Hérault)**

<i>Vainqueur</i>	:	D.U.C. de Nice (Alpes Maritimes)
<i>Finaliste</i>	:	C.M.O Bassens (Gironde)

## **V - CHAMPIONNATS de FRANCE :**

### *A/PETANQUE*

<b>1 - <u>Doublettes Féminines</u></b>	:	<b>14 et 15 juin à GRENOBLE (Isère)</b>
<i>Championnes</i>	:	PAPON Angélique - SCHOPP Florence (Auvergne/63)
<i>Vice-Championnes</i>	:	D'ISIDORO Ludivine – VIREBAYRE Marie-Christine (Auvergne/63)

### **COUPE des DOM – TOM :**

<i>Vainqueurs</i>	:	TOGIAKI Salomé – TOGIAKI Catherine (Nouvelle Calédonie)
<i>Finalistes</i>	:	MOUFAT Anita – PAUTU Tahia (Polynésie)

<b>2 - <u>Triplettes Séniors</u></b>	:	<b>28 et 29 juin à CLERMONT FERRAND (Puy de Dôme)</b>
<i>Champions</i>	:	LACROIX Henri – QUINTAIS Philippe – SUCHAUD Philippe (06)
<i>Vice -Champions</i>	:	BOUAMAR Zhaïr – SARRIO Christophe – VINSON Guy (Rhône Alpes/69)

**COUPE des DOM – TOM :**

*Vainqueurs* : GIBON Jacques – SAINTE ROSE Monique – SILMAR Félix (Martinique)  
*Finalistes* : COINDEVEL Patrice – COUPAYE Emmanuel –  
COUPAYE Idriss (Réunion)

- 3 - **Doublettes Seniors** : **5 et 6 juillet à BOURG SAINT ANDEOL (Ardèche)**  
*Champions* : GROSS André – MALBEC Kévin (Ile de France/95)  
*Vice -Champions* : FIESCHI Jean-Dominique – LEBOURSICAUD Bruno (2B)

**COUPE des DOM – TOM :**

*Vainqueurs* : ATIU Yvan - VIEUX Olivier (Polynésie)  
*Finalistes* : HIEU Jean-Daniel – MAHFOUD Alick (Martinique)

- 4 - **Tête-à-Tête** : **5 et 6 juillet à BOURG SAINT ANDEOL (Ardèche)**  
*Champion* : RANQUINE Sébastien (66)  
*Vice -Champion* : SARRIO Christophe (69)

**COUPES des DOM – TOM :**

*Vainqueur* : COUPAYE Idriss (Réunion)  
*Finaliste* : PONAMA Georges (Martinique)

- 5 - **Doublettes Mixtes** : **12 et 13 juillet à LAON (Aisne)**  
*Champions* : DELLA PIETRA Anne-Marie –QUINTAIS Philippe (06)  
*Vice-Champions* : KOUADRI Ranya – SANTINI Philippe (PACA/06)
- 6 - **Triplettes Juniors** : **12 et 13 juillet à ROMANS (Drôme)**  
*Champions* : COUTANSON Florent – ROCHER Dylan – ROCHER Gueven (72)  
*Vice-Champions* : CLERE Logan – KINNOO Geoffroy – MARION Kévin (59)
- 7 - **Triplettes Cadets** : **12 et 13 juillet à ROMANS (Drôme)**  
*Champions* : LUCHETTA Thomas - SANS Jérémy – VAZ Kévin(Midi Pyrénées/31)  
*Vice-Champions* : AMOURETTE Logan – DUBUISSON Sullivan – LEPREVOST Thomas (76)
- 8 - **Triplettes Minimes** : **12 et 13 juillet à ROMANS (Drôme)**  
*Champions* : BALAUZE Florian – DEMPTOS Valentin – SOUGNOUX Alexis (Aquit./33)  
*Vice -Champions* : EVENOU Thomas – GOMES Jordan –HAVARD Jordan (76)
- 9- **Triplettes Féminines** : **13 et 14 septembre à GRUISSAN (Aude)**  
*Championnes* : PAPON Angélique – SCHOPP Florence – VIREBAYRE Marie-Christine (63)  
*Vice -Championnes* : DECHIPRE Véronique – MOUKA Marielle – NAERT Sylvie (92)

**10- Vétérans** : **20 et 21 septembre à SAINTE LIVRADE (Lot et Garonne)**  
*Champions* : BOYER-JOLY Jean-Marie – DUBOST Pierre – PEYRON Jean-Claude (26)  
*Vice -Champions* : BENATI Sylvain – PIEZZOLI Augustin – RAFFALI Jean-Thomas (2B)

**11 - Interentreprises par club** : **23 et 24 août à MELUN (Seine et Marne)**  
*Vainqueurs* : LA POSTE (83)  
*Finalistes* : RENAULT (76)

***B/JEU PROVENCAL***

**1 - Triplettes** : **du 20 au 22 juin à BEAUCAIRE (Gard)**  
*Champions* : AUZET Mathieu – BOVO Benoît – GIORDANENGO René (05)  
*Vice -Champions* : BENMOSTEFA Mohamed – PELLEGRIN Joseph – STIEVENART Philippe (30)

**2 - Doublettes** : **du 22 au 24 août à MELUN (Seine et Marne)**  
*Champions* : CEYTE Loïc – ROUVIN Fabrice (13)  
*Vice-Champions* : FOURNIER Loïc – PEREZ Pascal (11)

**REPRESENTANTS DE LA FEDERATION, DES LIGUES ET COMITES****COMITE DIRECTEUR :**

Président	: M.	AZEMA Claude
Vice- Présidents	: M.	CANTARUTTI Alain
	M <sup>me</sup>	GALLAND Josiane
	MM.	NICOLIER Alain
		THERON Jacques
Secrétaire Général	: M.	JUAN Antoine
Secrétaire Adjoint	: M.	PLACON André
Trésorier Général	: M.	SIGNAIRE Michel
Trésorier Adjoint	: M.	STIRMEL Claude
Membres	: M <sup>me</sup>	BRIANCON Marguerite
	MM.	CAMPO Jean
		CARBONNIER Claude
		CHARPENTIER Jean
		COSTE Michel
		DELCHET Yvon
		DESMULIE Jean-Claude
		DUBOIS Jean-Claude
		LOULON Jean-Yves
		MOREAU Jean-Claude
	M <sup>lle</sup>	THEDEVUIDE Céline
Médecin	: M.	IANNARELLI Jean-Pierre
Directeur Technique National	: M.	NATAF Victor
Conseiller Technique National	: M.	PERONNET Jean-Yves
Président Honoraire	: M.	BERNARD Henri

**LIGUES & COMITES DEPARTEMENTAUX :**

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de licenciés)

**A - LIGUES**

ALSACE.....	( 3.345)	M. STEPHAN
AQUITAINE.....	(22.685)	M. GARRIGUE
AUVERGNE.....	(16.766)	M. ROURE (membre)
BOURGOGNE.....	(11.284)	M. PLAUT
BRETAGNE.....	( 9.568)	M. CHEVALIER
CENTRE.....	(11.140)	M. LAUVERJAT (membre)
CHAMPAGNE-ARDENNE .....	( 4.408)	M. BRUNIN
CORSE.....	( 1.821)	M. MARIOTTI (membre)
HAUTS DE FRANCE.....	( 7.048)	M. DEBONNAIRE
FRANCHE COMTE .....	( 6.693)	M. ILLANA (membre)
ILE-DE-FRANCE.....	(29.107)	M. GUIGUE
LANGUEDOC-ROUSSILLON.....	(35.631)	M. SALAGER
LIMOUSIN.....	( 6.390)	M <sup>me</sup> TROUBAT (suppléante)
LORRAINE.....	(12.973)	M. SCHMITT
MIDI-PYRENEES.....	(44.084)	M. GARCES
BASSE-NORMANDIE .....	( 6.386)	M. MIARD
HAUTE-NORMANDIE.....	( 4.967)	M. BAUER
PAYS-DE-LA-LOIRE .....	(13.098)	M. BRUAND
PICARDIE.....	( 7.326)	M. DENHIEZ
POITOU CHARENTES.....	(10.701)	M. ROUCHEREAU
PROVENCE ALPES -COTE D'AZUR. ....	(48.036)	M <sup>me</sup> COSTE
RHONE-ALPES.....	(26.451)	M. DESBOUYS

**Absent :**

ANTILLES-GUYANE.....	( 3.509)
----------------------	----------

B - COMITES DEPARTEMENTAUX

01 - AIN .....	( 2 742)	MM. GUERRIER, MORLOTTI
02 - AISNE .....	( 3.158)	M. et M <sup>me</sup> LACROIX
03 - ALLIER .....	( 4.763)	M. GOVIGNON, M <sup>me</sup> ALLIER
04 - ALPES -DE- HAUTE-PROVENCE .....	( 2.442)	M. MADON, M <sup>lle</sup> LEVET
05 - HAUTES-ALPES .....	( 2.256)	MM. BERENGUIER, DESTREVIGNE
06 - ALPES-MARITIMES .....	(10.478)	MM. MUSCAT, BOUISSE, SIALELLI
07 - ARDECHE.....	( 3.833)	MM. LAFFORGUE, CARMIGNANI
08 - ARDENNES .....	( 1.910)	MM. MAILLET, HENRY
09 - ARIEGE .....	( 3.792)	MM. CLOTTES, ALMEIDA
10 - AUBE .....	( 588)	M. TARDIEUX
11 - AUDE .....	( 7.300)	MM. VALERO, CZEKATA, FORGUES
12 - AVEYRON .....	( 4.665)	MM. EDOUARD, DUARTE
13 - BOUCHES-DU-RHÔNE .....	(16.079)	M <sup>me</sup> JEAN-JEAN, M.CASTELLI
14 - CALVADOS .....	( 2.094)	M <sup>me</sup> NOEL, M.GIMELLI
15 - CANTAL .....	( 2.174)	MM. COMBES, ROQUES
16 - CHARENTE .....	( 3.016)	MM. MARION, LOUIS
17 - CHARENTE-MARITIMES .....	( 3.516)	MM. PAQUET, PAIN
18 - CHER .....	( 2.324)	MM. GILET, GUERIN
19 - CORREZE .....	( 2.236)	MM. FORETNEGRE, BONNAL
2A- CORSE-DU-SUD .....	( 835)	M. MAZZONI
2B- HAUTE-CORSE .....	( 986)	M. REBOUL
21 - COTE-D'OR .....	( 2.546)	M <sup>me</sup> LECA, M. VACHET
22 - COTES D'ARMOR .....	( 1.728)	M. MEVEL, M <sup>me</sup> THOMAS
23 - CREUSE .....	( 1.069)	MM. DARFEUILLE, CYLOMOT
24 - DORDOGNE .....	( 2.662)	MM. GARRIGUE, BROUSSE
25 - DOUBS .....	( 2.386)	MM. CORDIER, TOURNIER
26 - DROME .....	( 4.665)	MM. MORLENS, CHIRAND
27 - EURE .....	( 1.736)	M. BREANT
28 - EURE-ET-LOIR .....	( 1.326)	M. et M <sup>me</sup> CHAPPE
29 - FINISTERE .....	( 3.782)	M <sup>me</sup> KERVERN, M <sup>lle</sup> PAUGAM
30 - GARD .....	( 8.011)	MM. RIZZO, BRIONI
31 - HAUTE-GARONNE .....	(16.194)	MM. LE BOT, MOUREY, DALLIER
32 - GERS .....	( 4.133)	MM.HUILLET, FORNARESO
33 - GIRONDE .....	( 6.972)	MM. ZAMORA, LAFEYCHINE, TASTET
34 - HERAULT .....	(13.123)	MM. FAUVET, RIGAUD, TEISSIER
35 - ILLE-ET-VILAINE .....	( 2.524)	MM. DERENNES, PASCUAL
36 - INDRE .....	( 1.169)	MM. GAILLARD, LENOIR
37 - INDRE-ET-LOIRE .....	( 2.163)	MM. RATIER, PUAUD, RIPOLHE
38 - ISERE .....	( 4.343)	MM. CARTIER, SALTRE
39 - JURA .....	( 2.142)	MM. MARAUX , CLEMENT
40 - LANDES .....	( 4.397)	MM. DESMOULIES, LACAVE
41 - LOIR-ET-CHER .....	( 1.547)	MM.DESSAY, GIOT
42 - LOIRE .....	( 2.789)	MM. JAMET, DAUREL
43- HAUTE-LOIRE.. .....	( 2.818)	MM.ROURE, ANGLADE
44 - LOIRE-ATLANTIQUE .....	( 2.834)	M. DEBUSCHERE, M <sup>me</sup> COUILLAUD
45 - LOIRET .....	( 2.611)	MM.LEBOUCHER, LEMAIRE
46 - LOT .....	( 2.957)	MM. DESSEAUX, RAYNAL
47 - LOT-ET-GARONNE .....	( 5.688)	MM. SALVANT, TREMON
48 - LOZERE .....	( 1.147)	MM. VERDIER, BREMOND
49 - MAINE-ET-LOIRE .....	( 3.108)	MM. ONILLON, GUILBAULT
50 - MANCHE .....	( 2.551)	MM. MARION, MELIN
51 - MARNE .....	( 1.596)	M. PARGNY, M <sup>me</sup> BERTRAND
52 - HAUTE-MARNE .....	( 314)	M. GLE

53 - MAYENNE .....	( 2.157)	M <sup>m</sup> PLUMAS, MM. FROGER, GUERIN
54 - MEURTHE-MOSELLE.....	( 3.362)	M. et M <sup>m</sup> BESSIERE
55 - MEUSE .....	( 571)	M. ROBERT
56 - MORBIHAN.....	( 1.534)	MM. STEPHANT, SPEMENT
57 - MOSELLE .....	( 7.198)	MM. SCHMITT, CARONNE, GOBERT
58 - NIEVRE .....	( 2.306)	M. MAUJONNET, M <sup>m</sup> EHLEN
59 - NORD .....	( 5.257)	MM. SEGARD, PAGNERRE
60 - OISE .....	( 2.708)	MM. DUCROCQ, OMNES
61 - ORNE.....	( 1.741)	MM. GRANGER, BRUNEAU
62 - PAS-DE-CALAIS .....	( 1.791)	MM.EVRARD, PERART
63 - PUY-DE-DOME .....	( 7.011)	MM.ROUSIER, DURANTON, M <sup>m</sup> MORDACQUE
64 - PYRENEES-ATLANTIQUES .....	( 2.966)	M. et M <sup>m</sup> LALAAS
65 - HAUTES-PYRENEES .....	( 1.960)	MM. FILBET, RINGENBACH
66 - PYRENEES-ORIENTALES .....	( 6.050)	MM. BRIAL, COLET
67 - BAS-RHIN .....	( 2.369)	M <sup>m</sup> STEINHAUEUR, M. KURZ
68 - HAUT-RHIN .....	( 976)	M.BORN, M <sup>m</sup> WIEBELSKIRCHER
69 - RHONE .....	( 4.847)	M <sup>m</sup> LOZANO, M. PERROTO
70 - HAUTE-SAONE .....	( 1.628)	MM. GALMICHE, CUISENIER
71 - SAONE-ET-LOIRE .....	( 4.280)	MM. DUTRONC, SIMON
72 - SARTHE .....	( 1.902)	MM. MARZAT, BERCY
73 - SAVOIE .....	( 1.463)	MM. MONDET, CONAN
74 - HAUTE-SAVOIE .....	( 1.769)	MM. BLANC, BLACHIER
75 - VILLE- DE-PARIS .....	( 3.376)	MM. FOURNIER, GAFFET
76 - SEINE-MARITIME .....	( 3.231)	MM. ROCHE, PERSAC
77 - SEINE ET MARNE .....	( 5.365)	MM. AOUSTIN, TARLIER
78 - YVELINES .....	( 3.564)	MM. POUPEAU, CARDIN
79 - DEUX-SEVRES .....	( 2.147)	MM. LAVAULT, ARMAND,
80 - SOMME .....	( 1.460)	M. RICHARD
81 - TARN.....	( 5.568)	MM. CHAFFRET, PRAT
82 - TARN-ET-GARONNE .....	( 4.815)	M. ROUGIER
83 - VAR .....	( 9.793)	MM. RAMPIN, DENANS, ESPINASSE
84 - VAUCLUSE .....	( 6.988)	M <sup>m</sup> COSTE
85 - VENDEE .....	( 3.097)	MM. GELINEAU , SOULLARD
86 - VIENNE .....	( 2.022)	M. BOURREAU, M <sup>m</sup> BERNARD
87 – HAUTE-VIENNE.....	( 3.085)	MM. BODEAU, TARDIF
88 - VOSGES .....	( 1.842)	MM. BISCHOFF, GALMICHE
89 - YONNE .....	( 2.152)	M. SERRE, M <sup>m</sup> BEAUD
90 - TERRITOIRE DE BELFORT .....	( 537)	M. JULLEROT
91 - ESSONNE .....	( 3.521)	MM. PORTAIL, AUGUSTE
92 - HAUTS-DE-SEINE .....	( 3.156)	MM. BASSALER, FLOCH
93 - SEINE-SAINT-DENIS.....	( 3.082)	MM.SIMON, LEBRETON
94 - VAL-DE-MARNE .....	( 3.066)	MM. THIEFFAINE M. et P.
95 - VAL-D'OISE .....	( 3.977)	MM. JUNGHANSS, PLEZ
971 - GUADELOUPE.....	( 1.133)	M. NICOLAS
974 - LA REUNION .....	( 3.347)	M <sup>m</sup> METAIGUER
977 - POLYNESIE FRANCAISE.....	( 2.490)	M. DEGAGE

### **COMITES REPRESENTES**

972 - MARTINIQUE .....	( 2.051)	M. NICOLAS (Guadeloupe)
976 - MAYOTTE.....	( 603)	M <sup>m</sup> METAIGUER (Réunion)

### **COMITES ABSENTS**

973 – GUYANE .....	( 325)	
975 - SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON .....	( 0)	
986 - WALLIS-ET-FUTUNA.....	( 0)	
988 – NOUVELLE-CALEDONIE .....	( 551)	